



Association Régionale pour l'Intégration et l'Education
des Déficients Auditifs de la région OCCITANIE

Rapport d'Activité 2023

Assemblée Générale du 1^{er} juin 2024

Signé à Montpellier, le 1^{er} juin 2024
Pascal GINEYS, Président
Surdité & Langage

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



en

Vous trouverez, dans ce document, une présentation synthétique des activités des différents services pour l'exercice 2023.

é d

Si vous souhaitez obtenir le rapport d'activité détaillé des services de l'Association, nous vous invitons à le solliciter à l'adresse suivante :

vie.associative@arieeda.asso.fr

www.arieda.fr

Ce rapport vous sera transmis par mail.

Economisons le papier, limitons nos impressions !!!



SOMMAIRE GENERAL

I - PRESENTATION ET BILAN DE L'ASSOCIATION

II - BILAN SOCIAL

III - LE POLE ENFANTS - SESSAD

IV - LE POLE ADULTES

V - Le POLE FORMATION

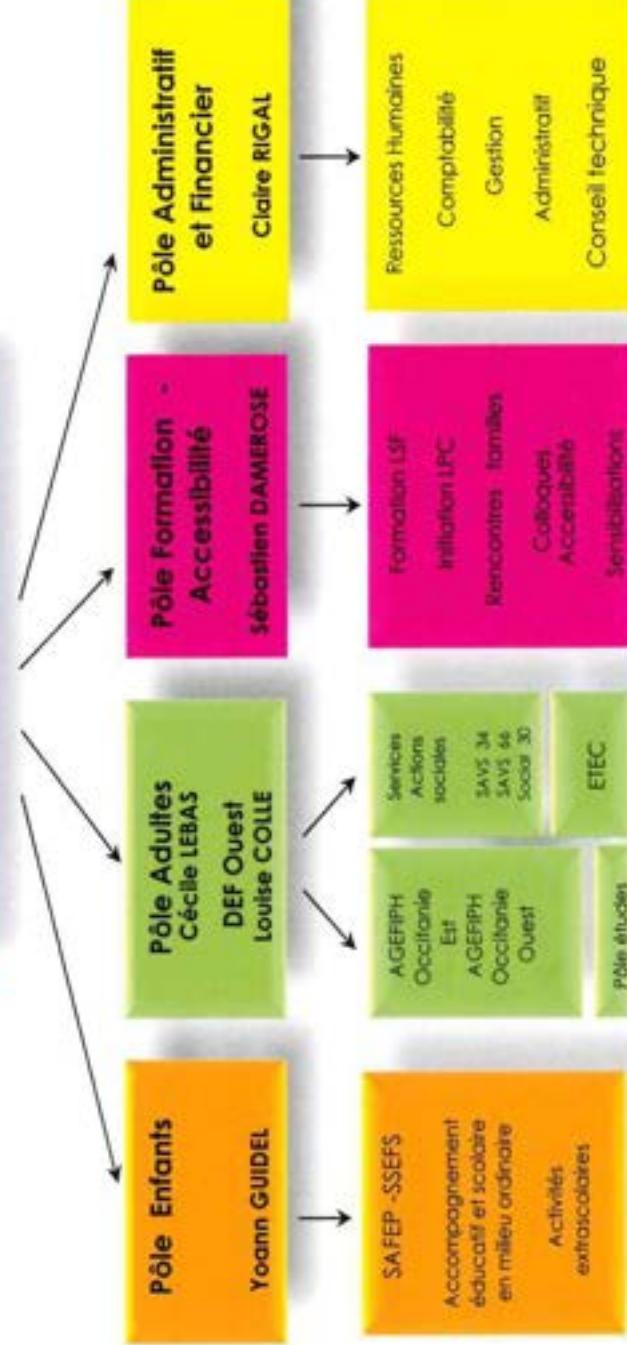
VI - CONCLUSION

L'ASSOCIATION



ARIEDA OCCITANIE

Président Pascal GYNEYS
Directeur Sébastien DAMEROSE



SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
SSEPS	Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation
SAEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoces
SIMES	Service d'Interprétation et de Médiation pour Sourds et Malentendants
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
EETC	Équipe Technique d'Evaluation Conventionnée



MISSIONS ET OBJECTIFS DE L'ARIÉDA

L'ARIÉDA OCCITANIE a pour objet de :

- rassembler et gérer dans la région Occitanie Pyrénées Méditerranée les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes déficients auditifs, à l'insertion sociale et professionnelle des adultes sourds
- et de mobiliser l'expertise et les compétences de ses services auprès de publics porteurs d'autres types de handicap »

L'objectif recherché est l'autonomie et l'épanouissement des personnes déficientes auditives.

Pour réaliser cette mission l'ARIÉDA s'est fixé 5 objectifs principaux :

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'éducation et les soins dont les déficients auditifs ont besoin,
- Intervenir autant que nécessaire pour faciliter la scolarisation et l'inclusion sociale des enfants, et l'insertion professionnelle des adultes déficients auditifs,
- Assurer la défense des intérêts moraux et matériels des : familles, enfants et adultes déficients auditifs,
- Contribuer à la recherche, la mise au point et l'utilisation de méthodes et matériels pouvant favoriser et améliorer les conditions de scolarisation, l'accompagnement spécialisé et l'insertion sociale et professionnelle des personnes sourdes,
- Organiser ou participer à des actions de formation en direction des familles, des enfants et des adultes déficients auditifs, des professionnels et de toutes les personnes concernées par la surdité.

RECAPITULATIF DES SERVICES DE L'ARIÉDA

En 2021, l'ARIÉDA a développé son action au travers de 3 Pôles :

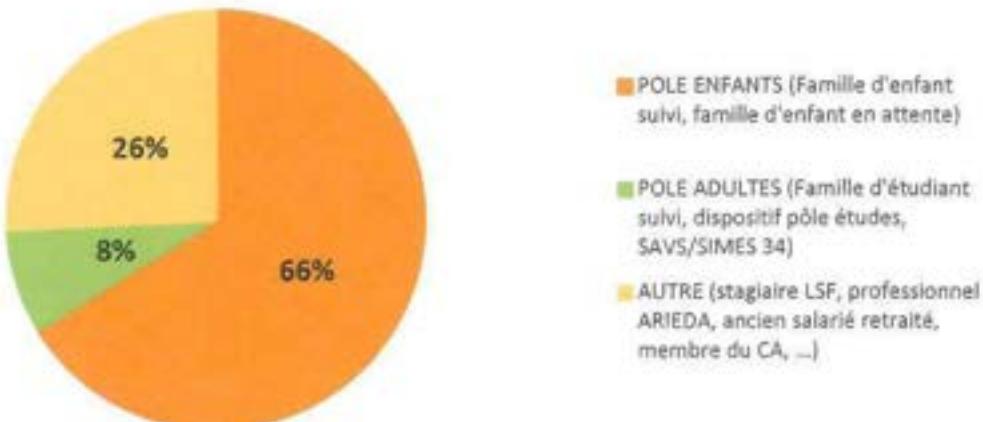
- ➔ Pôle Enfants : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile pour les enfants de 0 à 20 ans
- ➔ Pôle Adultes : pour les jeunes et adultes de 17 à 60 ans, comprenant notamment :
 - ➔ Un dispositif Emploi-Formation (DEF) (initialement en région ex-LR, avec un déploiement en ex Midi Pyrénées)
 - ➔ Un dispositif Etudes
 - ➔ Un SAVS- SIMES : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'Hérault
 - ➔ SAVS 66 Service d'accompagnement à la vie sociale des Pyrénées Orientales
 - ➔ Un service d'évaluation (MDPH Hérault et Gard)
- ➔ Pôle Formation pour tout public en lien avec la surdité.
- ➔ Ces trois pôles bénéficiant de l'aide logistique du service administratif et financier

ORGANISATION DES INSTANCES ASSOCIATIVES

Etat des lieux des adhésions

En 2023, l'ARIÉDA comptait **74 adhérents**, regroupant les familles du SESSAD, les familles ou usagers du Pôle adultes et d'autres sympathisants professionnels ou divers. (Pour mémoire l'ARIEDA comptait 74 adhérents en décembre 2022).

Répartition des adhérents



La majorité de nos adhérents se compose de familles d'enfants accompagnés par le Pôle Enfants, de familles en attente d'une prise en charge SESSAD.

LES INSTANCES STATUTAIRES

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'ARIÉDA Occitanie. Elle a lieu une fois par an et élit les membres du Conseil d'Administration. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé des administrateurs élus par l'assemblée générale. Il est responsable du fonctionnement de l'ensemble de la structure.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans renouvelable.

A la suite de l'assemblée générale 2023, le CA était composé de 17 administrateurs.

Les réunions du CA permettent :

- D'élire le Bureau
- D'établir des objectifs organisationnels
- De planifier le développement des services
- De se positionner sur de nouveaux projets
- De prendre des décisions d'administration
- De mandater la direction des services
- De suivre les activités
- De décider des mesures de redressement si nécessaire dans une situation donnée

Le bureau :

Le bureau est composé d'administrateurs élus chaque année, après l'Assemblée Générale, par le Conseil d'Administration. Il se compose à minima d'un(e) Président, un(e) Secrétaire et d'un(e) Trésorier. A la suite de l'assemblée générale 2023, le Bureau élu par le conseil d'administration comprenait 6 représentants.

Sa composition est la suivante :

- Un président
- Un Président adjoint, vice-président départemental de l'Aude
- Un vice-président départemental de l'Hérault
- Une vice-présidente départementale du Gard
- Une secrétaire, vice-présidente départementale de la Lozère
- Une vice-présidente départementale de l'Aude
- Un trésorier

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

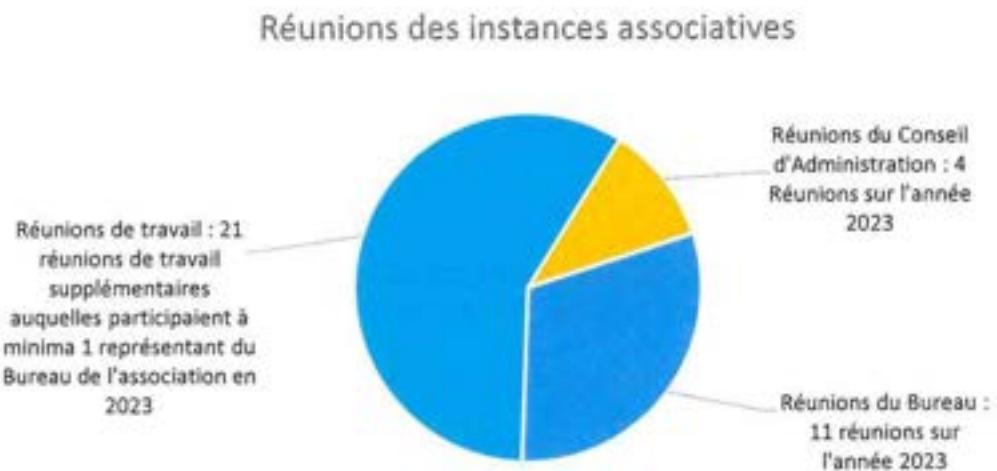
Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 – vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



REUNIONS DES INSTANCES STATUTAIRES :

Statutairement, le CA doit se réunir au moins 4 fois par an pour décider des orientations de l'association. Le bureau se réunit autant que nécessaire sur convocation du président de l'association.

En 2023, ce sont **36 réunions** qui ont mobilisées les instances associatives comme suit :



Le conseil d'administration est responsable du fonctionnement de l'ensemble de la structure. Il doit se réunir au moins 4 fois par an pour décider des orientations développées ci-dessous.
Des Conseils d'administration supplémentaires peuvent être organisés en fonction des travaux et réflexions à mener.

Le Président veille au respect des statuts et s'assure de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Il dirige les réunions de Bureau, du Conseil d'Administration, et préside l'Assemblée Générale.
Conformément aux statuts, le Président s'assure du bon fonctionnement des services et du respect du projet associatif et des projets de services.



ACTIVITES ASSOCIATIVES EN 2023

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 17 juin au siège de l'ARIÉDA à Montpellier. Le rapport moral exprimé par le Président a fait le point sur les analyses et évolutions en cours au sein de l'association. 28 Adhérents ont participé à cette Assemblée générale et 10 adhérents se sont fait représenter, le quorum imposé statutairement a été atteint.

La formation, l'information, l'accompagnement des adhérents

En 2023 des rencontres visant l'information et les échanges entre parents d'enfants sourds ont eu lieu, dans la cadre de la journée d'accueil destinée aux nouveaux entrants sur le service SESSAD. Ces échanges sont importants, ils permettent de créer du lien et préparent les parents aux défis qu'ils auront à relever.

Les réunions départementales de rencontre n'ont pu être organisées en 2023, mais doivent être repensées pour favoriser l'échange entre les usagers.

Les partenariats institutionnels

L'ARIÉDA est liée à des interlocuteurs majeurs : l'ARS OCCITANIE, les Conseil Départementaux, l'AGEFIPH, le Rectorat, les Universités qui financent notre activité, qui l'encadrent, et avec qui nous entretiens un pilotage de nos actions.

Certains départements contribuent à notre vie associative par des subventions, qui nous permettent d'être davantage présents pour développer des actions en direction des familles, des adultes de ces départements. C'était le cas en 2023 des départements de l'Aude, du Gard, de la Lozère, Des Pyrénées orientales

Dans le cadre des évolutions de l'environnement légal, financier, et la définition de nouvelles politiques publiques actuellement en cours, ce lien, ce pilotage est prépondérant pour permettre aux évolutions de se concrétiser, avec les particularités de nos actions.

L'ARIÉDA est représentée et/ou participe activement aux activités :

- Des MDPH (Maisons Départementales Des Personnes Handicapées) mises en place depuis le 1er janvier 2006. Elle siège aux différentes instances, CDAPH ou COMEX.
- Des CDCPH (Comité Départemental Consultatif Des Personnes Handicapées).

Nous sommes régulièrement en relation avec :

- Le Conseil Régional Occitanie
- Les Conseils Départementaux de la Région
- Le CHU de Montpellier ainsi que l'Institut St. Pierre de Palavas les Flots.
- Le CHU de Toulouse
- L'IFME de Nîmes
- Les CEMEA
- Le réseau RUSH
- L'équipe relai Handicaps Rares

Les partenariats associatifs

L'ARIÉDA est présente au Conseil d'Administration :

1. De l'UNAPEDA - Union Nationale de Parents d'Enfants Déficients Auditifs.
2. Du CREA-IORS LR
3. De l'ACFOS-Action Connaissance Formation pour la Surdité
4. Du Comité de liaison et de Coordination des Associations de Personnes Handicapées de l'Hérault,
5. Du GRAPHES- LR (et participe à ce titre aux instances de Droit au Savoir)
6. De l'URIOPSS

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



Le GRAPHES-LR (Groupement Régional pour l'Accès des Personnes Handicapées à l'Enseignement Supérieur du Languedoc Roussillon) constitue le pôle régional de DROIT AU SAVOIR national. Outre l'ARIÉDA il comprend également le GIHP, l'APF, la FAF- LR (ex - Union des Aveugles), et l'AFM - Téléthon

Du fait de la mise en place de la loi handicap en 2005 et du transfert des compétences concernant l'accompagnement des étudiants sourds aux établissements d'enseignements supérieurs, le GRAPHES-LR assure maintenant une fonction de veille pour la satisfaction des besoins des étudiants. Au sein du GRAPHES-LR, l'ARIÉDA assure par conventions avec le Rectorat et certaines Universités, le suivi des étudiants sourds qui le lui demandent.

L'investissement dans des actions porteuses de sens

L'association s'engage dans des actions, en les soutenant, et en participant à leur financement : C'est le cas des séjours pour les jeunes du SESSAD qui permettent à ces enfants, ces jeunes sourds de partir sur un séjour avec d'autres jeunes sourds de différentes catégories d'âge. Cela leur permet de se construire un réseau, de rencontrer des pairs, de se projeter en questionnant les autres jeunes, parfois plus âgés.

L'association a créé une plateforme de prêt, PPMO, (En lien avec l'AGEFIPH) qui permet de prêter du matériel pour compenser dans leurs démarches administratives ou professionnelles.

L'association a investi dans la construction de nouveaux locaux pour le Pôle adultes en partenariat avec nos amis du Mas des Moulins. Les salariés ont pu dès janvier 2020 intégrer ces nouveaux espaces.

Nous avons de nouveaux locaux sur la ville de Nîmes. Ils sont situés 18 Boulevard du Sergent Triaire, Immeuble Le Neuilly, Bâtiment B et accueillent les équipes et usagers du Service Social 30, du DEF Ouest et du SESSAD.

La communication

Le site internet a été mis en ligne en 2018 et doit être actualisé, un travail est à produire sur sa traduction en LSF, pour favoriser son accessibilité.

Un support de communication à destination des personnes souhaitant adhérer à l'association a été réalisé en 2022. Ce support a été diffusé à chaque occasion réunissant les usagers de l'ARIÉDA et leurs familles.

En 2023 ce sont 4 lettres infos mensuelles qui ont été éditées.

L'adresse du site internet de l'association est www.arieda.fr

L'association est également présente sur Facebook via la page FACEBOOK : ARIEDA Occitanie

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 – vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



BILAN ET PERSPECTIVES

Les différentes actions menées en 2022 se sont poursuivies sur l'année 2023. La vie associative poursuit son développement notamment à travers les objectifs suivants :

- ⇒ Diffuser, communiquer sur le projet associatif, le projet de vie associative, les projets de services. Les promouvoir auprès des familles, partenaires, ...
- ⇒ Recruter de nouveaux administrateurs.
- ⇒ Définir le rôle des administrateurs départementaux
- ⇒ Renforcer sa proximité avec les territoires, notamment par le biais de ses antennes départementales, en lien avec les administrateurs départementaux en tenant compte de la grande région.
- ⇒ Être en capacité de se développer, de développer des mutualisations en mettant en place une veille active et prospective, sur tous les départements
- ⇒ Actualiser ses statuts, le règlement du CA afin de garantir un fonctionnement pérenne du CA.
- ⇒ Développer un processus de participation des familles, notamment celles en difficultés familiales, économiques, en développant les outils : aide au déplacement, covoiturage, aller à leur rencontre, développement de modes de participations accessibles,
- ⇒ Favoriser le développement de la citoyenneté chez les jeunes suivis par le SESSAD, mais aussi chez les jeunes adultes, et les adultes sourds, suivis par les différents services.
- ⇒ Proposer des formations sur les départements à destination de personnels des administrations ou des collectivités,

Recrutement du nouveau directeur de l'ARIEDA :

Les phases de recrutement ont été réalisées en 2023. Elles ont fortement mobilisé le Bureau et le CA. Ce sont en tout 6 réunions de travail du bureau sur qui ont été réalisées en 2023 ; auxquelles s'ajoute une réunion du conseil d'administration qui a permis de finaliser le recrutement. C'est un sujet important qui a fortement mobilisé le bureau de l'association et les équipes de direction. C'est aussi un sujet qui a connu un rebondissement important durant l'été 2023, mais c'est cette implication qui nous a permis de recruter en septembre dernier M Sébastien Damierose au poste de Directeur de l'ARIEDA Occitanie.

Contrat pluriannuel d'objectif et de moyen :

La négociation du CPOM du SESSAD de l'association initiée en 2022 a été poursuivie en 2023. C'est un second sujet qui a également fortement mobilisé les instances associatives en 2023, avec 8 réunions de travail sur ce thème et un temps de CA consacré à ce sujet.

Vie associative :

Depuis quelques années, le Conseil d'administration, effectue un travail important de renforcement de la gouvernance de l'association. Ce travail est orienté vers :

- Le recrutement de nouveaux administrateurs
- Le recrutement d'administrateurs adultes Sourds
- L'actualisation des statuts de l'association
- L'actualisation de la liste des administrateurs « actifs »
- La définition du rôle des administrateurs départementaux
- La formation des Administrateurs sur les thématiques nouvelles.
- La réflexion sur l'accessibilité des instances associatives pour intégrer les évolutions des contraintes de présence horaires et de déplacement.

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieida.asso.fr - www.arieida.fr



L'intervention spécifique d'une consultante nous a permis de cerner les pistes de travail à mener pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Cette réflexion a été mise en suspend en 2023 du fait de la surmobilisation des projets en cours, mais devra être relancée.

Projet associatif :

Le projet associatif est un document cadre important qui fixe et oriente les évolutions à prévoir pour l'association pour 5 ans. Il permet de réinterroger les objectifs de l'association et de les actualiser d'une part en fonction des sujets réalisés du précédent projet associatif, et d'autre part d'intégrer les évolutions politiques, financières et sociétale survenue depuis la dernière itération.

Le projet associatif actuel, initialement prévu pour une durée de 5 ans, entre dans sa 10 ème année en 2024. Les contextes qui se sont enchaînés depuis la pandémie de 2020 n'ont pas permis d'initier cette réactualisation auparavant. Nous devons désormais lancer cette réflexion pour ne pas prendre plus de retard en 2024.

C'est un sujet important qui devra permettre une consultation large des usagers, de la gouvernance, les équipes et des partenaires de l'ARIEDA.

C'est par ailleurs un sujet très impactant pour la réflexion en cours sur l'organisation de l'association : L'organisation RH doit être réfléchie pour permettre la réalisation des objectifs du projet associatif. Pour que l'organisation soit adaptée, il est important que le projet sur lequel elle s'appuie soit à jour.

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 – vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



BILAN SOCIAL

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr





LE BILAN SOCIAL 2023

en quelques chiffres





PRÉAMBULE

Le Bilan Social présente une "photographie" de la situation au sein de l'ARIEDA OCCITANIE au 31 décembre 2023.

En présentant un historique des données chiffrées sur trois ans, il permet de mesurer les changements intervenus depuis 2021.

Les indicateurs fournis sont répartis dans 4 chapitres :
⇒ **EMPLOI** : chiffres sur les effectifs, recrutements, départs, absentéisme...

⇒ **CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ** : accidents de travail, maladies professionnelles...

⇒ **FORMATION** : montants consacrés à la formation continue, nombre de salariés formés, types de formation dispensées...

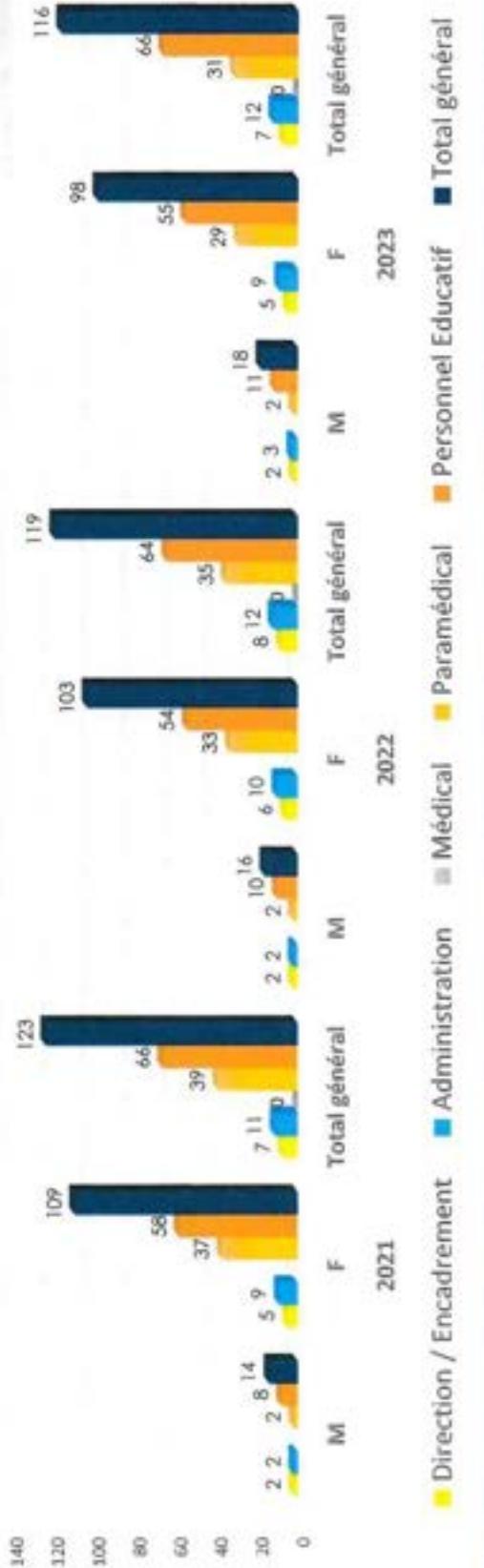
⇒ **RELATIONS PROFESSIONNELLES** : nombre de réunions CSE, heures de délégation...



L'EMPLOI

L'EFFETIF DE 2021 A 2023

L'EFFECTIF DE 2021 A 2023



LES SALARIES EN SITUATION DE HANDICAP

	2021	2022	2023
Nombre de salariés en situation de handicap titulaire d'une RQTH	9	13	12
Taux de salariés en situation de handicap	7,32%	10,92%	10,43%

Taux minimum de 6% sinon versement d'une contribution financière à l'AGEFIPH

LES CONTRATS



CONTRAT ■



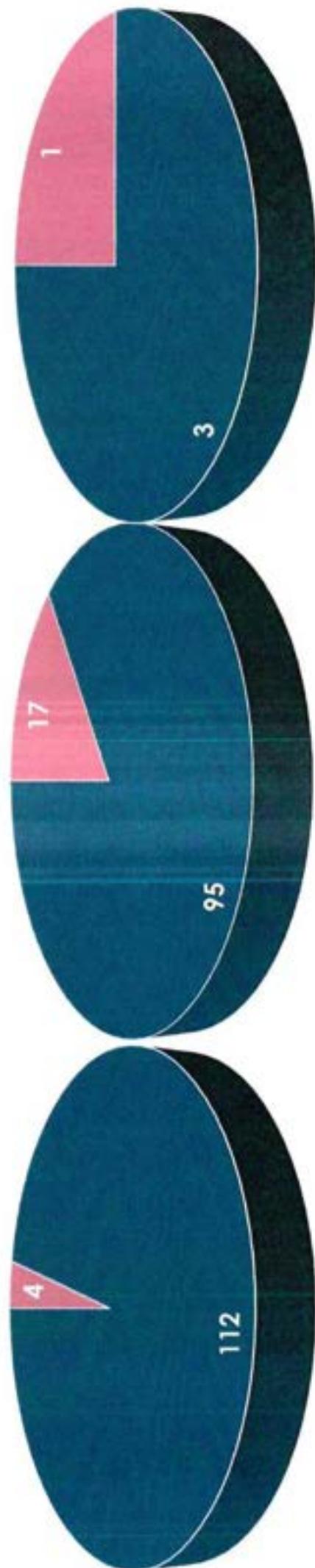
116 salariés au 31/12/2023 (85% de femmes/15% d'hommes)

	2021	2022	2023
Taux de CDD	5,69%	1,68%	3,45%

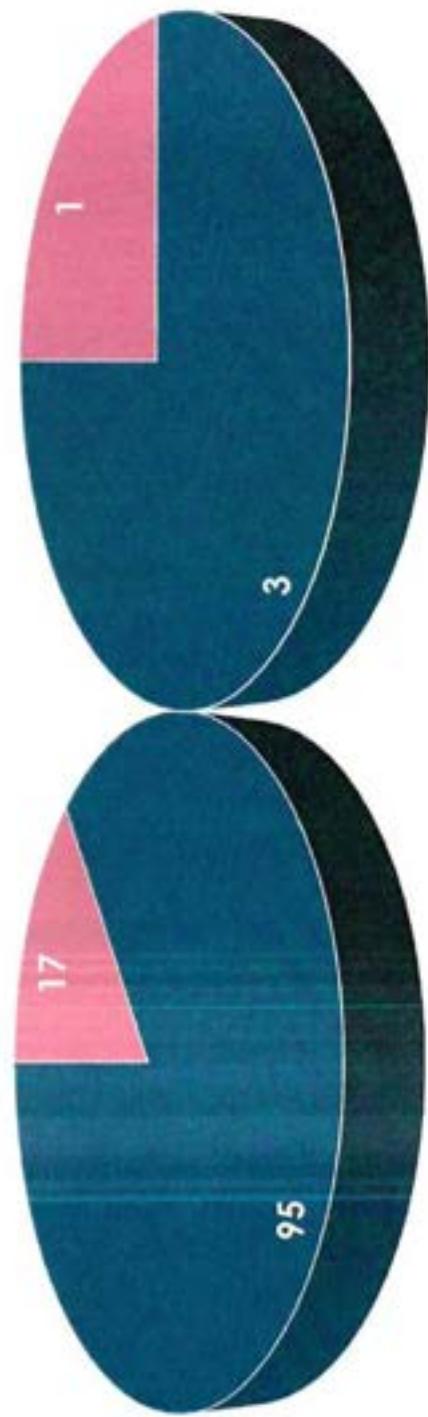
Emploi en CDD :

- Soutiens pédagogiques sur le POLE ADULTES
- Remplacement de salariés absents

CDI/CDD



NOMBRE DE CDI



■ CDD ■ CDI

■ M ■ F

■ M ■ F



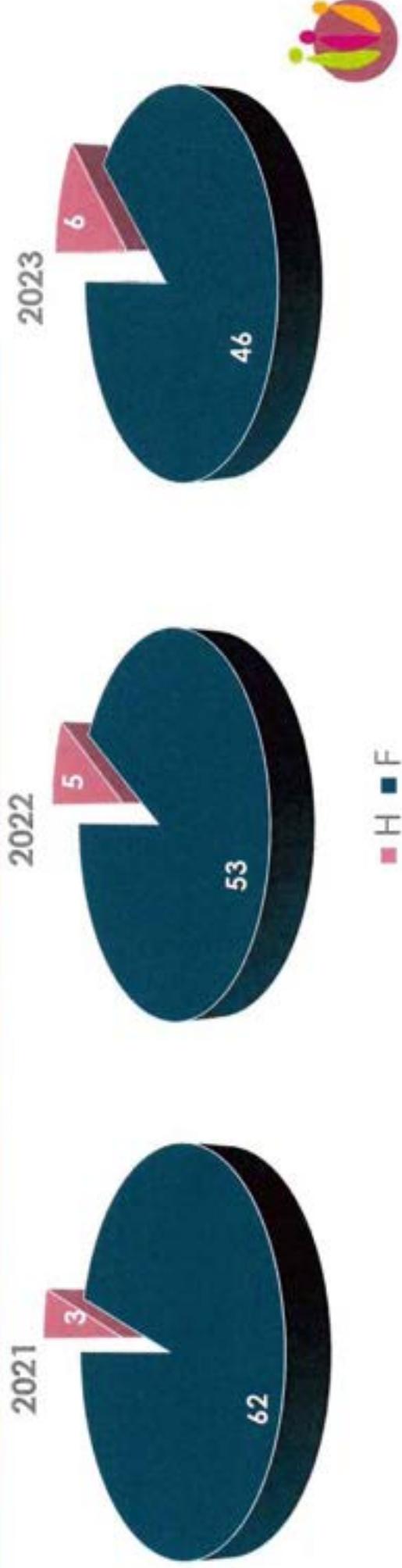
LES AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL



LES SALARIES À TEMPS PARTIEL

Le nombre de salariés à temps partiel est en diminution. Beaucoup de temps partiels sont dus aux temps salariés des orthophonistes qui ont généralement 2 statuts libéral et salariat, leur temps salariat est souvent peu élevé car fonction du nombre d'enfants suivis à l'école. Nous essayons de saisir dès que possible les demandes d'augmentation du temps de travail des salariés dans la limite des possibilités en fonction des besoins sur le territoire.

	2021	2022	2023
Nombre de salariés à temps partiel	65	58	52
Taux de salariés à temps partiel	52.85%	48.74%	44.83%

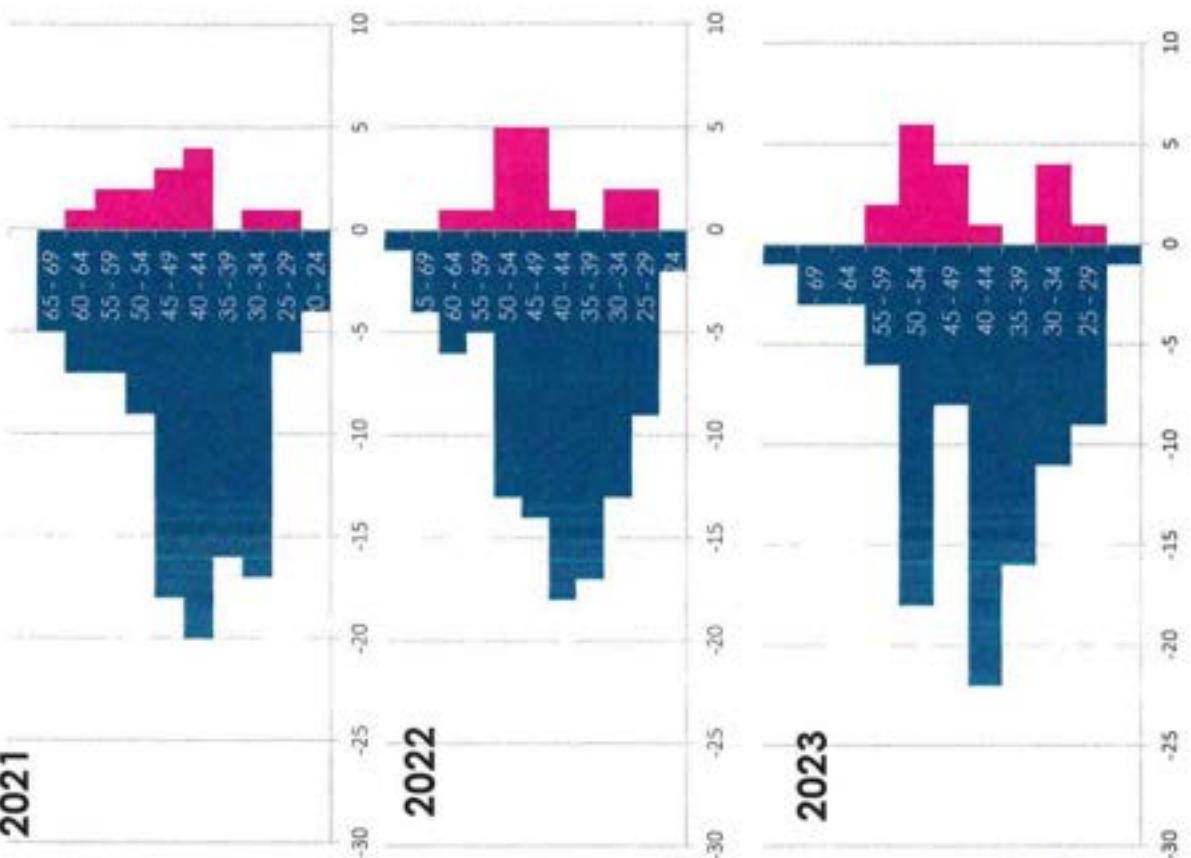


■ H ■ F





2021

Moyenne 2021 :
46 ans

L'EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES AU 31/12

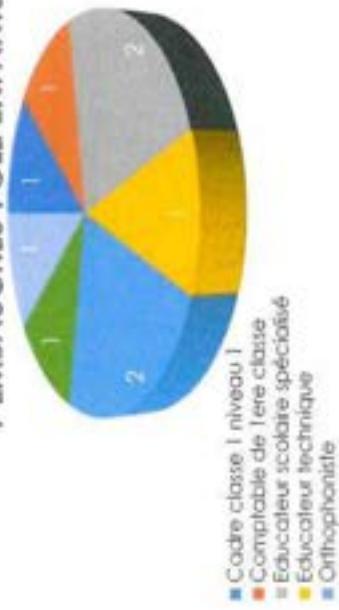
Nous prévoyons 7 départs à la retraite d'ici 2030 (administratifs, éducateurs, orthophonistes). En prévision, nous continuons la mise en place d'une démarche de GPEC et la transmission des compétences.

Moyenne d'âge
2023 : 44 ans



LES RECRUTEMENTS : 18 embauches en 2023

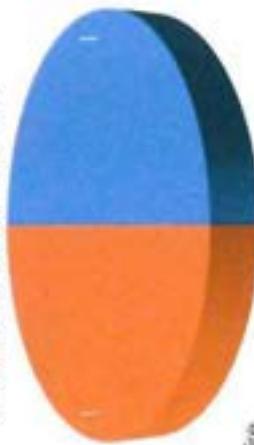
9 EMBAUCHES POLE ENFANTS



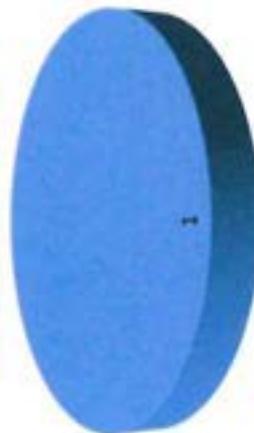
1 EMBAUCHE SAVS34



2 EMBAUCHES DEF EST



EMBAUCHES DEF OUEST

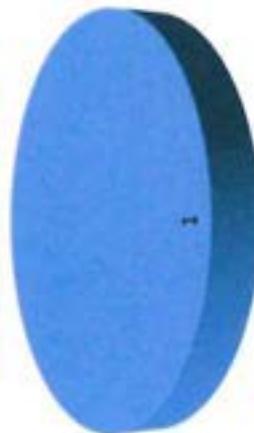


■ Cadre classe 2 niveau 2
■ Interface de communication

5 EMBAUCHES DEF OUEST

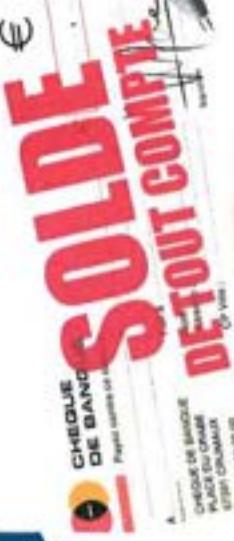


EMBAUCHES DEF OUEST





LES DÉPARTS : 22 départs en 2023



- SESSAD ■ DEFEST4
- DEFEST30 ■ FORMATION
- SAVS34 ■ DEFEST34



Nombre de départs par service

11 SESSAD
 3 DEF EST
 6 DEF OUEST
 1 DEF 30
 1 SAVS 34



	2021	2022	2023
Taux de sortie	(Nombre de départ / nombre de salariés)	0.25	0.34
Taux d'entrée	(Nombre d'entrée/nombre de salariés)	0.26	0.41
Turn over	(Nombre d'entrées + sorties/nombre de salariés)	0.51	0.76



LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ L'ABSENTEISME

	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre de journées d'absence				Taux d'absentéisme	7.72%	7.62%
Techniciens	2297	2201.5	1549.5			
Cadres	5	79	229			
Total	2302	2280.5	1778.5			
Dont nombre de journées d'absence pour maladie				Le taux d'absentéisme global a baissé en 2023.		
Techniciens	1298	1082	808	Il reste inférieur aux taux du secteur de la santé		
Cadres	5	41	40	(5,06%).		
Total	1303	1123	848			
Dont nombre de journées d'absence pour isolement				Les petits arrêts inférieurs à 6 jours ont augmentés, les arrêts inférieurs à 6 mois ont diminués.		
Techniciens	65	380	0			
Cadres	0	35	0			
Total	65	415	0			
Jusqu'à 6 jours						
Techniciens	46	60	99			
Cadres	5	4	7			
Total	51	64	104			
Répartition des absences pour maladie selon leur durée	de 7 jours à 6 mois	plus de 6 mois				
Techniciens	716	1336	529			
Cadres	0	136	33			
Total	716	1474	562			
Dont nombre de journées d'absence pour accident de travail						
Techniciens	530	0	0			
Cadres	0	0	0			
Total	530	0	0			
Dont nombre de journées d'absence pour maternité/paternité						
Techniciens	383	309	166			
Cadres	0	0	0			
Total	383	309	164			
Dont nombre de journées d'absence pour congés autorisés						
Techniciens	216	191	356			
Cadres	0	0	189			
Total	216	191	545			
Dont nombre de journées d'absence pour congés autorisés						
Techniciens	335	239.5	219.5			
Cadres	0	3	0			
Total	335	242.5	219.5			





LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES ACCIDENTS DE TRAJET

ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET

	2021	2022	2023
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	2	4	1
Nombre de journées d'absence pour accident de travail et accident de trajet	383	309	166
Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	1	1	1

LA FORMATION



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

	2021	2022	2023
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une ou plusieurs formation			
Nombre total d'hommes	78	94	78
dont techniciens, agents de maîtrise	10	13	9
dont cadres	8	10	7
Nombre total de femmes	68	81	69
dont techniciens, agents de maîtrise	56	68	54
dont cadres	12	13	15
TOTAL HEURES CADRES	579	671.5	683
TOTAL HEURES TECHNICIENS AGENTS DE MAÎTRISE	2456.5	3755.5	3160.75
	2020	2022	2023
Taux de formation	45.30%	78.99%	65.55%
Nombre de jours de formation par salariés	1.88	5.31	4.61
Cadres	11.86	11.99	12.20
Techniciens agents de maîtrise	1.25	4.83	4.07

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023





LES FORMATIONS SUIVIES EN 2023

13EME COLLOQUE AFREPA

29EME CONGRES SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL ORTHO

Alisance interprète pour atténuer les douleurs aux épaules

ALPHA PAYE COMPTABILITE ERRO EPRD

Certificat des compétences, chargé d'actions ergonomiques

Colloque 2023 AFCOS

Colloque SERAFIN

CREAI Journées nationales écoles inclusives

DEESS DIRIGEANT D'ENTREPRISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DU Audiophonologie de l'enfant

DU TSLA

DYSPHASIE

ECRITS PROFESSIONNELS

EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Faciliter une démarche de Design Thinking

INTERVENTION A DOMICILE

LIENS DE FILIATION ET D'AFFILIATIONS

LOGICIEL DIU

LSF A2

LSF COURS INDIVIDUEL

PREVENTION RISQUE ROUTIER ET ECO CONDUITE

PsychoEducation du TDAH

Sophrologie

SST SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SURDICITE



LES RELATIONS PROFESSIONNELLES



	2021	2022	2023
Nombre de réunions CSE	12	10	8
Nombre d'heures de délégation des représentants du personnel	444.25	426.5	683.67

NOMBRE DE RÉUNIONS CSE



■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



RAPPORT D'ACTIVITES - Le POLE Enfants

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieada.asso.fr - www.arieada.fr





Surdité & Langage

Rapport d'activité 2023



SESSAD

SAFEP - SSEFS - Dispositif TSLA

SESSAD
Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

SAFEP
Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce
SSEFS
Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
TSLA
Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages



Association loi 1901, créée en juillet 1980



SOMMAIRE

LES MISSIONS & OBJECTIFS DU SESSAD

Cadre Légal, Missions, Bénéficiaires

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Enfants accompagnés au 31/12/2023

ANALYSE DE LA POPULATION

La surdité et les troubles ou handicaps associés

Les mesures de protection de l'ASE

Evolution mensuelle du nombre de prises en charge en 2023

ENTREES & ACCOMPAGNEMENTS

ANALYSE DE LA SITUATION SCOLAIRE

Départements, Types & niveaux de scolarité, Examen

ORIENTATIONS & PLATEFORME ELAN, FINIS D'ACCOMPAGNEMENT, DISPOSITIF DE VEILLE

LISTE D'ATTENTE, DISPOSITIF ALIZES & FILE ACTIVE

LES ACTIVITES COLLECTIVES

DES « INFOS SURDITE » EN DEHORS DES ACCOMPAGNEMENTS

BILAN & PERSPECTIVES





LES MISSIONS & OBJECTIFS DU SESSAD

Cadre Légal

Missions

Bénéficiaires

LE CADRE LEGAL DU SESSAD

Le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie (SSEFS – SAFEP – Dispositif TSLA) relève depuis 2004 des articles D312-98 à D312-110 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CAF).

Auparavant il fallait se référer aux « Annexes 24 Quater ».

Le SESSAD de l'ARIEDA est agréé pour assurer l'accompagnement de 173 enfants déficients auditifs, de la naissance à 20 ans, sur l'ensemble des 5 départements de l'ex-région Languedoc-Roussillon :

- ✓ 160 places « SSEFS » (surdité de 3 à 20 ans)
- ✓ 5 places « SAFEP » (surdité de 0 à 3 ans)
- ✓ 8 places « TSLA » (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprenissages de 5 à 20 ans)

Le financement du SESSAD est assuré par la CPAM sous la forme d'une dotation globale versée par l'ARS qui est l'organisme tarifateur et de contrôle du service.

Le SESSAD intervient également et spécifiquement dans le cadre de :

- ✓ La Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- ✓ La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

LES MISSIONS DU SESSAD

Le service a pour objectif de mettre en place les **actions éducatives et thérapeutiques nécessaires à une compensation optimale du handicap**, permettant à chaque jeune accompagné de suivre sa scolarité en milieu ordinaire, dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle réussie.

L'inclusion individuelle dès le plus jeune âge, dans un **projet d'acquisition de la langue orale**, est le mode d'accompagnement choisi par l'ARIÉDA Occitanie. Elle nécessite, autour de l'enfant, une **collaboration étroite entre la famille et les professionnels du SESSAD**.

Depuis 2022, le SESSAD a un agrément de 8 places pour des jeunes présentant des Troubles Spécifiques du Langage (TSL).

Les missions du service comprennent :

- 1° **L'accompagnement de la famille et de l'environnement habituel de l'enfant ou de l'adolescent dans l'apprentissage des moyens de communication**
- 2° **La surveillance médicale régulière et générale de l'état auditif** (nature, importance, évolutivité, correction s'il y a lieu) **et de ses conséquences sur le développement** de l'enfant ou de l'adolescent
- 3° **La surveillance médicale et technique de l'adaptation prothétique**
- 4° **L'éveil et le développement de la communication entre l'enfant déficient auditif et son entourage selon des stratégies individualisées** faisant appel à l'éducation auditive, à la lecture labiale et ses aides, à l'apprentissage et à la correction de la parole ainsi qu'à la langue des signes française, selon le choix linguistique effectué par les parents auprès de la MDPH et inscrit à ce titre dans le projet personnalisé de scolarisation de l'enfant
- 5° **L'établissement pour chaque enfant ou adolescent d'un projet individualisé d'accompagnement** qui prévoit :
 - a) L'enseignement et le soutien assurant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation et permettant à chaque enfant de réaliser, en référence aux programmes scolaires en vigueur, les apprentissages nécessaires
 - b) Des actions tendant à développer la personnalité et à faciliter l'insertion sociale
- 6° **L'élaboration d'un projet de service à visée pédagogique, éducative et thérapeutique** précisant les objectifs et les moyens mis en œuvre pour assurer cet accompagnement.

Les missions du SESSAD.

telles que définies dans l'article D312-99 du CASE sont les suivantes :

L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement ou du service peut concerner les enfants ou adolescents aux différents stades de l'éducation précoce et, selon leur niveau d'acquisition, de la formation préélémentaire, élémentaire et secondaire dans l'enseignement général, professionnel ou technologique.



LES BENEFICIAIRES DU SESSAD



6

**Les enfants (dès la naissance),
adolescents et jeunes adultes (jusqu'à 20 ans)**

porteurs d'une déficience auditive :

- ✓ Moyenne, sévère ou profonde
 - ✓ Avec ou sans trouble(s) majeur(s) associé(s)
 - ✓ Et qui bénéficient d'une notification MDPH / MDA (déficience égale ou supérieure à 50 %)
- NB :** La MDPH de l'Aude et de certains départements hors LR peuvent notifier des enfants porteurs d'une surdité unilatérale. Ces situations sont étudiées à la commission d'admission.

Les enfants (à partir de 5 ans),

adolescents et jeunes adultes (jusqu'à 20 ans)

porteurs d'un Trouble Spécifique du Langage et des Apprenissages

(sur le département de l'Hérault) :

- ✓ Oral et/ou écrit
- ✓ Avec ou sans trouble(s) majeur(s) associé(s)
- ✓ Et qui bénéficient d'une notification MDPH / MDA

NB : Les évolutions du secteur requestonnent nos modalités d'interventions que notre organisation actuelle et future (cf. projet de service 2021-2025 & CPOM 2024-2029) essaient d'intégrer :
→ RAPT ; Serafin-PH ; ViaTrajectoire ; PIAL / PAS ; Communautés 360 ; Equipes d'appui médico-sociales à la scolarisation ; PCPE ; PCO ; dispositifs d'intervention ASE & Handicaps ; 50 000 solutions, Stratégie Nationale 2023-2027 pour les Troubles du Neurodéveloppement ; le DIU ; le RDPD ; etc.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Enfants accompagnés au 31/12/2023

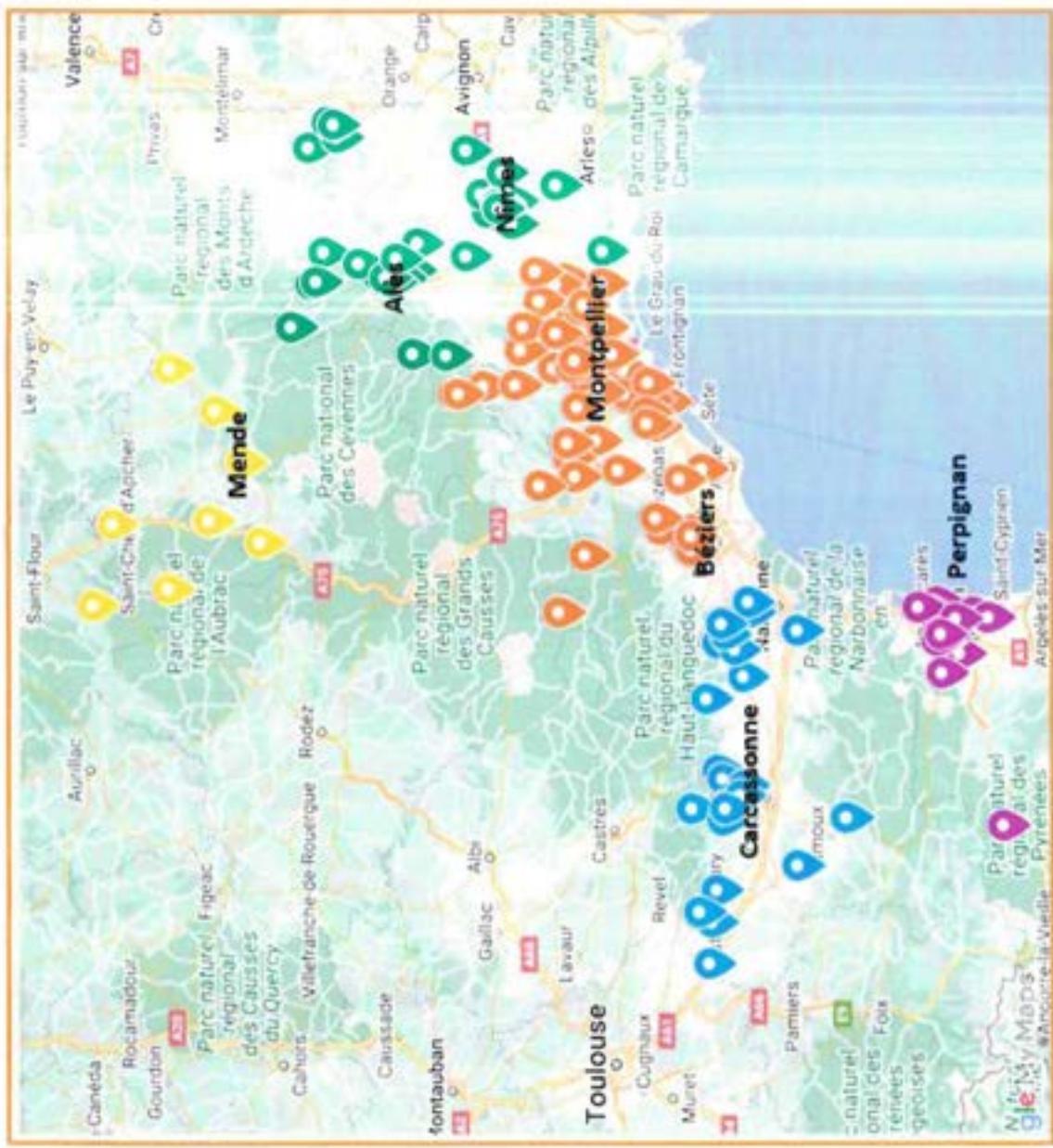


179

**enfants & adolescents
accompagnés
sur tout**

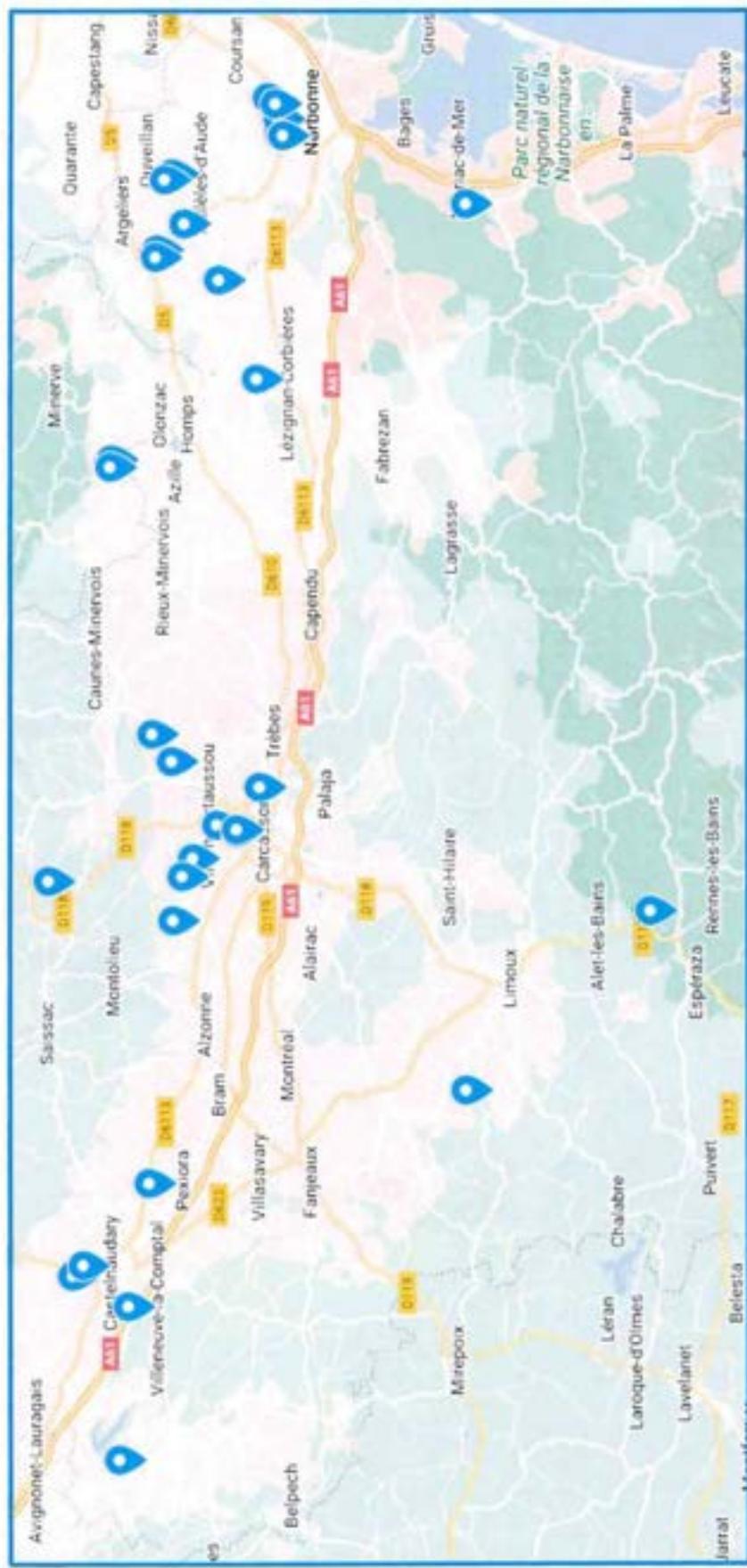
**le Languedoc-Roussillon
au 31/12/2023**

- 11 - Aude
- 30 - Gard
- 34 - Hérault
- 48 - Lozère
- 66 - Pyrénées Orientales



REPARTITION DEPARTEMENTALE

Aude
32 enfants accompagnés





REPARTITION DEPARTEMENTALE

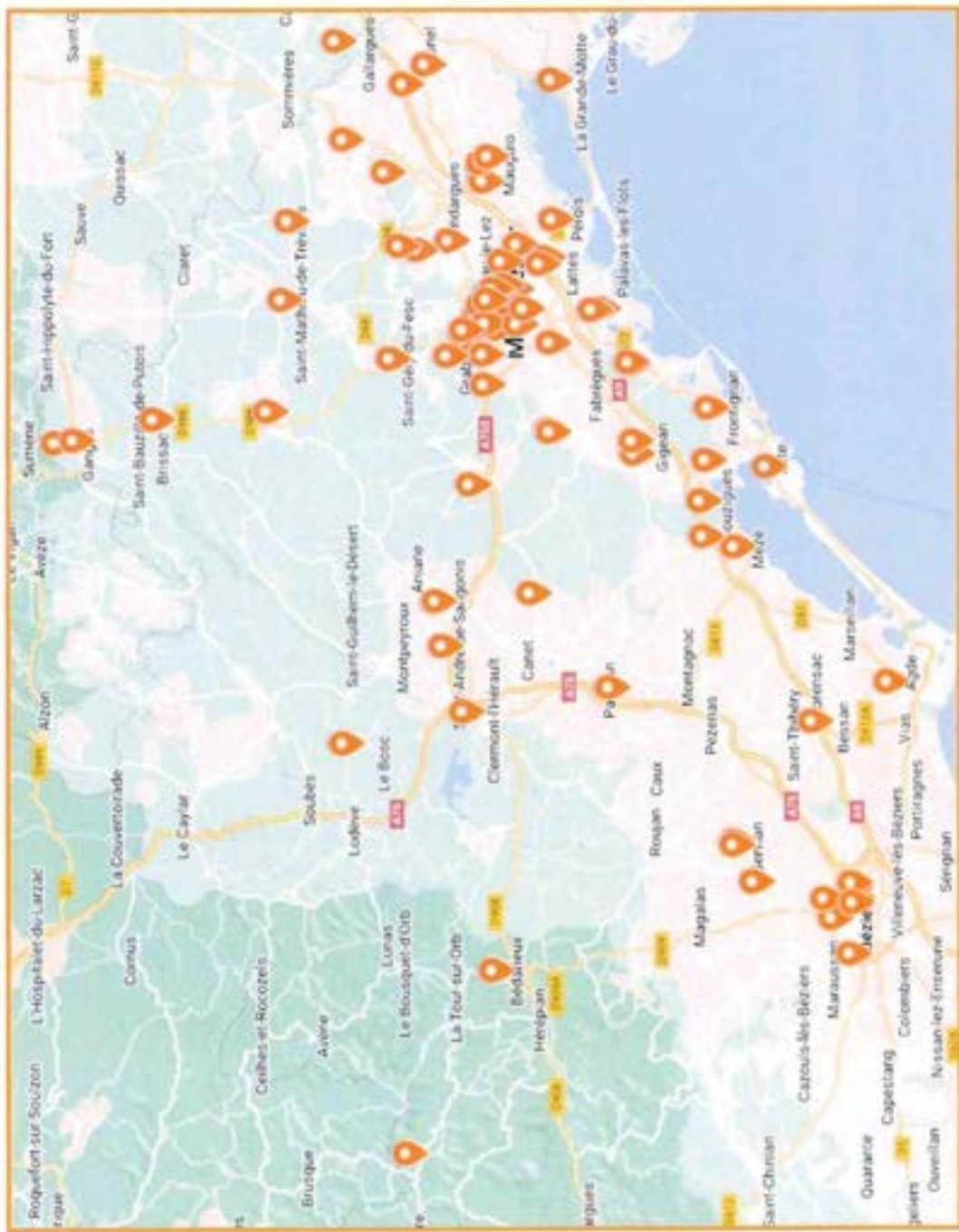
Gard

35 enfants accompagnés



REPARTITION DEPARTEMENTALE

Hérault
85 enfants accompagnés
 • 77 déficients auditifs
 • 8 TSLA



REPARTITION DEPARTEMENTALE

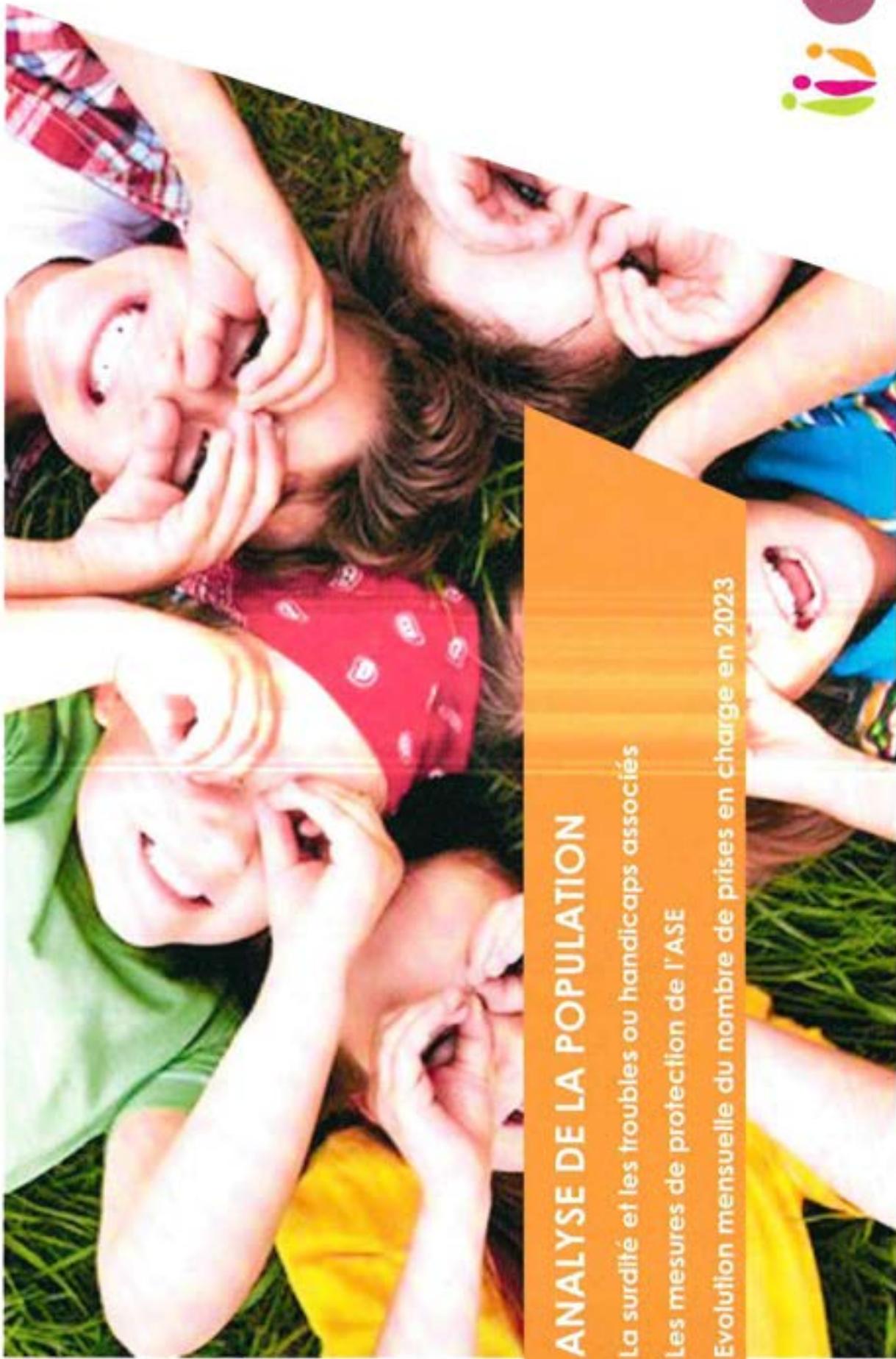
Lozère
11 enfants accompagnés



REPARTITION DEPARTEMENTALE

Pyrénées Orientales 16 enfants accompagnés





ANALYSE DE LA POPULATION

La surdité et les troubles ou handicaps associés

Les mesures de protection de l'ASE

Evolution mensuelle du nombre de prises en charge en 2023

ANALYSE DE LA POPULATION

Le SESSAD dispose de **173** places autorisées.

Les enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés sont répartis sur les 5 départements de l'ex-région Languedoc-Roussillon.

8 enfants sont accompagnés pour des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages dans l'Hérault depuis 2022.

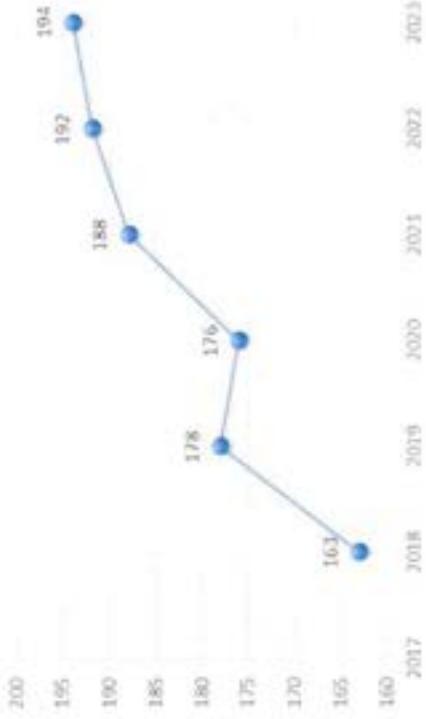
En 2023 nous avons accompagné
194 jeunes tout au long de l'année :

- ✓ **50 % dans l'Hérault** (49 % en 2022)
- ✓ **18.5 % dans le Gard** (20 % en 2022)
- ✓ **17 % dans l'Aude** (17 % en 2022)
- ✓ **9 % dans les PO** (9 % en 2022)
- ✓ **5.5 % en Lozère** (5 % en 2022)

→ Les proportions sont sensiblement équivalentes à celles de 2022

Départements	Enfants suivis dans l'année 2023			Enfants suivis au 31 décembre 2023				
	TOTAL	SAFEP	SSEFS	TSL	TOTAL	SAFEP	SSEFS	TSL
11	33	33	33	32	32	32	32	32
30	36	36	36	35	35	35	35	35
34	97	89	8	85	77	77	8	8
48	11	11	11	11	11	11	11	11
66	17	1	16	16	1	1	15	15
Total	194	1	185	8	179	1	170	8

Evolution du nbre d'accompagnements par année



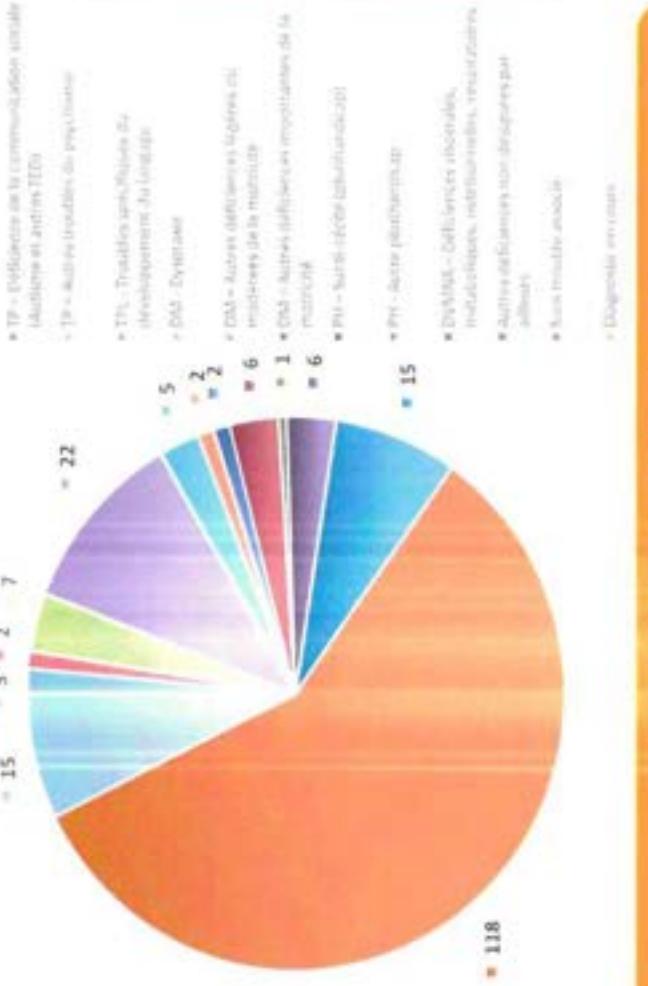
Une augmentation constante du nombre de suivis chaque année, notamment due à l'accord TSEA, aux 5 places supplémentaires sur l'aide, au Dispositif Alizés ainsi qu'au « PTC » entrées/ sorties en 2021 (30 sorties ; 27 admissions).



LES TROUBLES OU HANDICAPS ASSOCIES

Les typologies de handicap ou trouble associé (selon les indicateurs de l'ANAP et ES-handicap) au SESSAD de l'ARIEDA

DI - Retard mental léger	3
TP - Déficience de la communication sociale (Autisme et autres TED)	2
TPL - Autres troubles du psychisme	7
TPL - Troubles spécifiques du développement du langage	22
DM - Dyspraxie	5
DM - Autres déficiences légères ou modérées de la motricité	2
DM - Autres déficiences importantes de la motricité	2
PH - Surdi-cécité (plurihandicap)	6
PH - Autre plurihandicap	1
DVMNR - Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	6
Autres déficiences non désignées par ailleurs	15
Diagnostic en cours	15
Nbre d'enfants sans trouble associé	118
Nbre d'enfants avec trouble(s) associé(s)	61



Plus d'1/3 des jeunes accompagnés présentent des troubles ou handicaps associés.
On note une augmentation significative depuis 2020 (+ 20 %).
Les troubles associés n'étaient pas complétés avant 2020 dans le rapport d'activité



LES MESURES DE PROTECTION



Idem
en 2022

En 2023 :

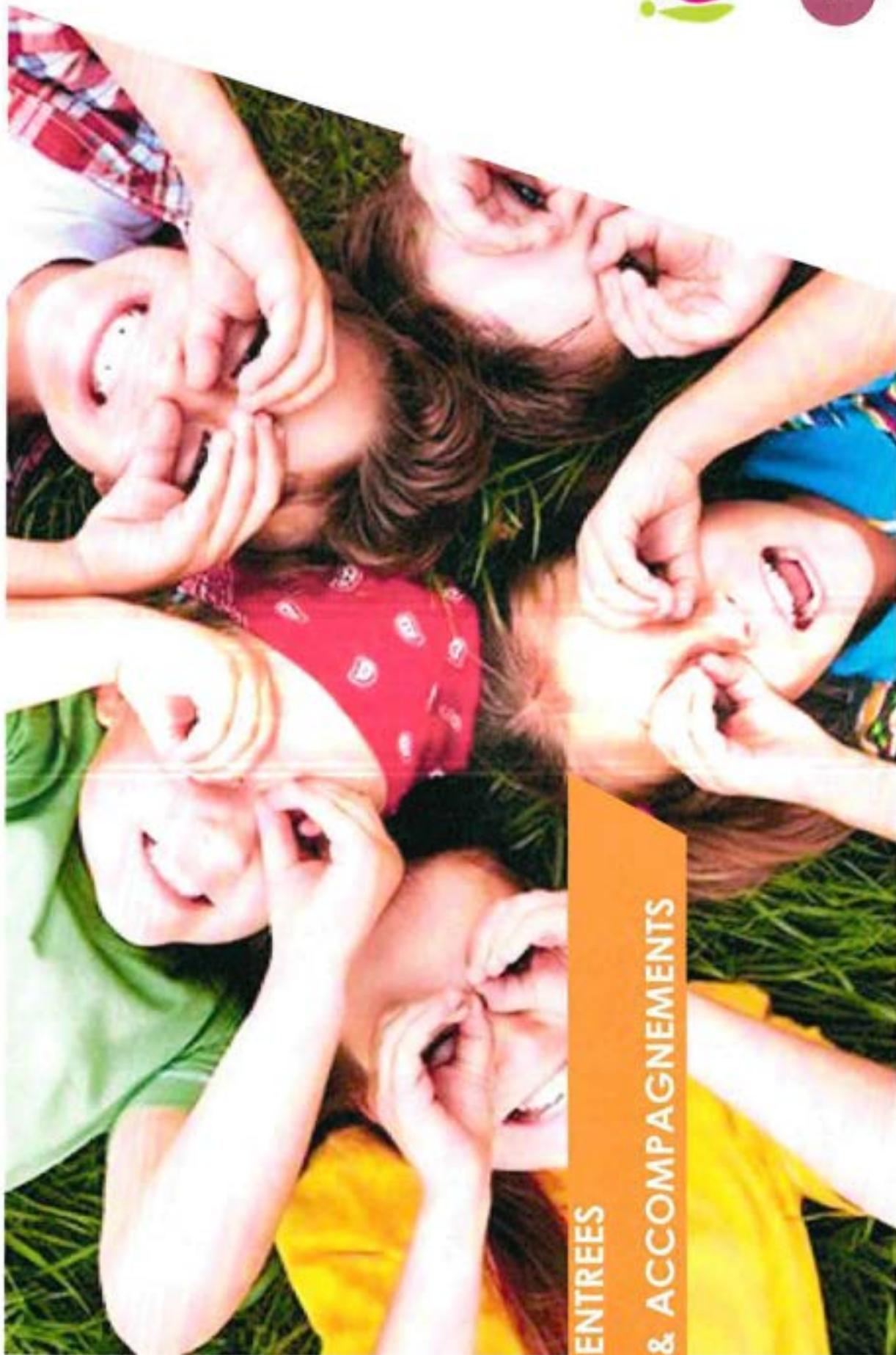
**8 jeunes bénéficiaient
d'une mesure de protection judiciaire
ou administrative de l'ASE**

- 3 dans l'Aude
- 1 dans le Gard
- 4 dans l'Hérault





18

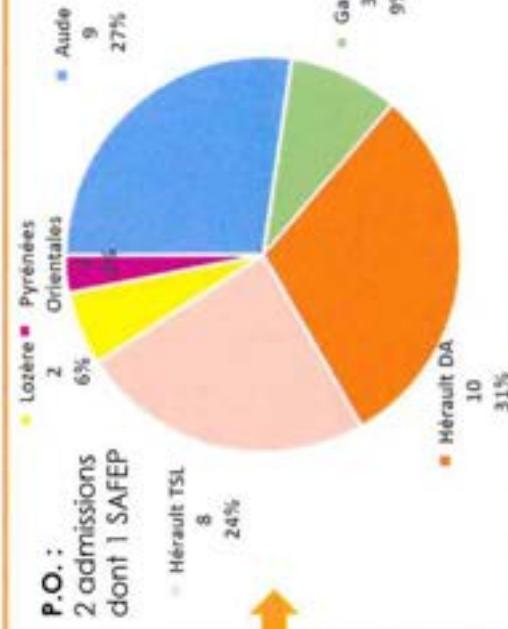
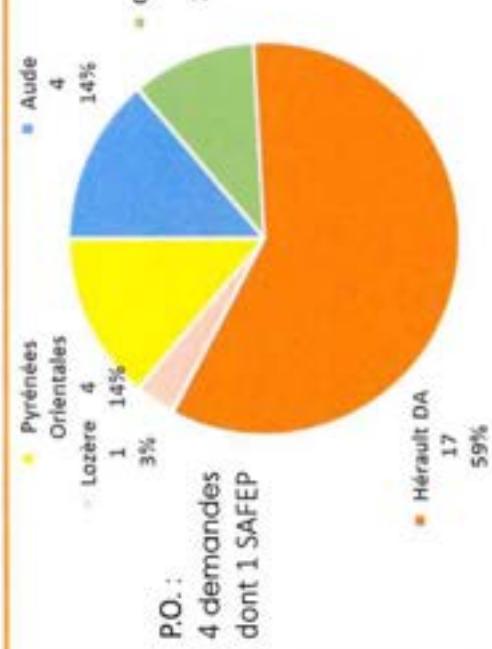


ENTREES
& ACCOMPAGNEMENTS

Origine géographique des admissions en 2023

Origine des demandes d'admission « surdités » en 2023
(29 demandes maintenues)

En 2022, il y avait 52 demandes maintenues (dont 8 jeunes TSLA)
On note donc un passage de 44 demandes « surdités » maintenues en 2022 à 29 en 2023



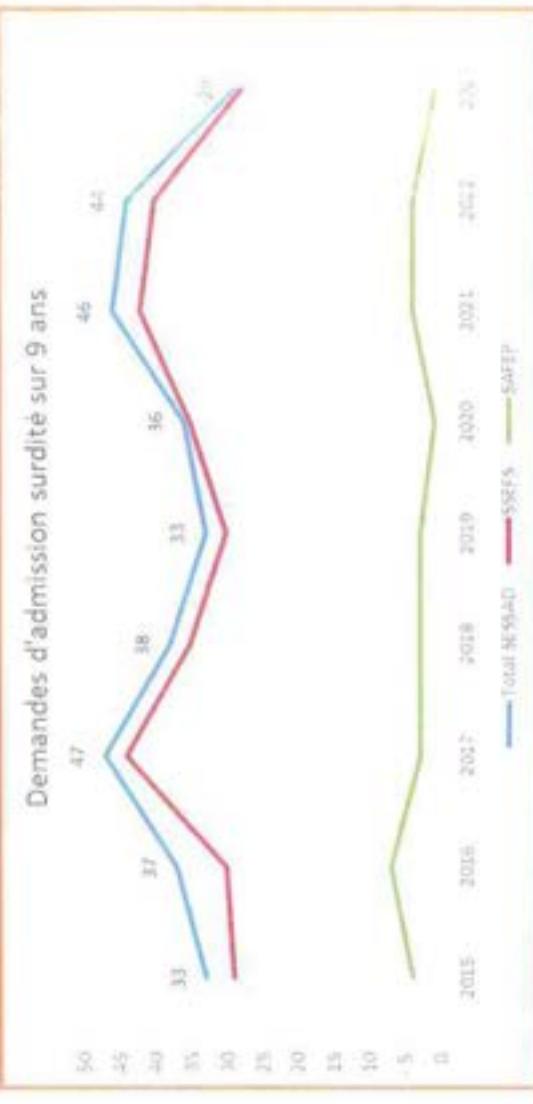
Concernant les jeunes sourds, le nombre de demandes est inférieur à 2022 et aux années précédentes.

Les proportions des origines géographiques des demandes restent sensiblement similaires, même si on note un nouveau fléchissement sur le Gard (22 % en 2021; 13% en 2022 ; 10% en 2023)

Origine des admissions « surdité » en 2023
(19 admissions)

TSLA :
14 demandes d'admissions.
Aucune admission en 2023 car le Dispositif TSLA est complet

Evolution des demandes d'admission « surdité » sur 9 ans



**Concernant la surdité,
le nombre de demandes d'admission a été relativement
stable entre 2015 et 2022**

En 2023,
on passe pour la 1ère fois depuis 8 ans
sous la barre des 30 demandes
malgré la prise en compte des situations relevant de
surdités unilatérales et/ou de transmission
(6 situations concernées).

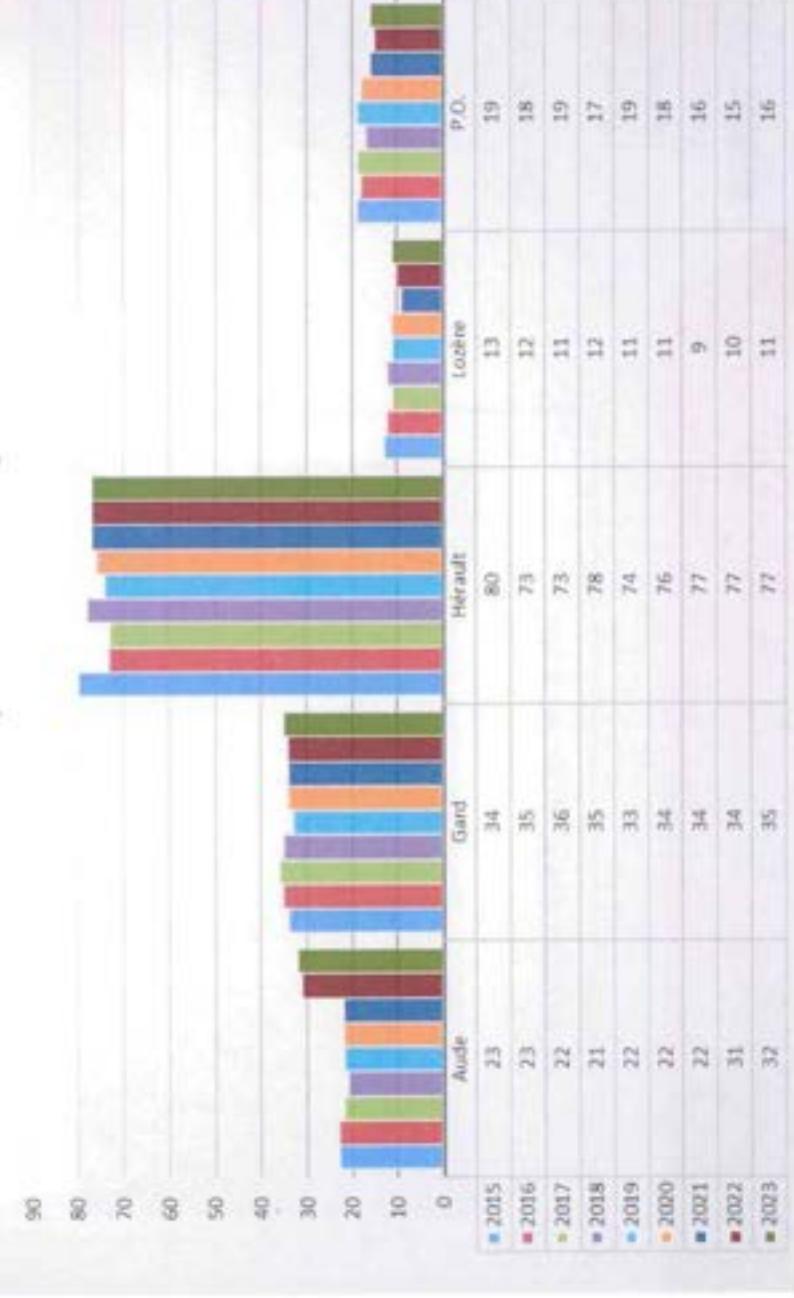
Le Dispositif Alizés,

créé en septembre 2022, a cependant permis d'apporter
des réponses supplémentaires
à certaines demandes d'admissions
(notamment pour les surdités unilatérales
ou des jeunes non prioritaires sur liste principale).
Une jeune en demande SESSAD y a été admise



Evolution des prises en charge « surdité » sur 9 ans

Evolution des prises en charge surdité



S'il nous est possible aujourd'hui de faire varier, à la marge, les effectifs entre départements, cela devient de plus en plus complexe au regard :

✓ Des effectifs professionnels sur les territoires pour lesquels il est nécessaire de garantir :

- o Une charge de travail suffisante
- o Une connaissance suffisante du métier et du service (difficulté pour les temps partiels et CDD ; difficulté de recruter le professionnel idoine à l'instant « T »)

✓ Des évolutions liées à Via Trajectoire où nous devrons à court terme déclarer un nombre de places par département. Ce logiciel permet aux MDPH / MDA et à l'ARS :

- o De suivre l'occupation des places par établissement & service
- o De suivre également l'évolution de la liste d'attente et le parcours de chaque notification.
- o De s'en servir de base pour valider les demandes d'AMI (Appels à Manifestation d'Intérêts), ENI (Evolutions Non Importantes) ou CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)



Evolution des types de surdités et des appareillages sur 9 ans

En 2023, sur 171 enfants déficients auditifs :

- Les surdités profondes représentent 45 %
- Les surdités sévères 28 %
- Les surdités moyennes 27 %

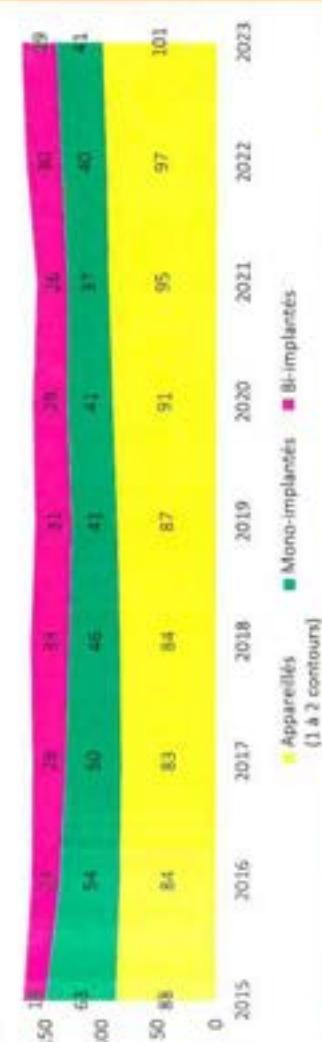
Répartition des surdités sur 9 ans



On note que depuis 2015 :

- La part des surdités moyennes a augmenté d'environ 50%
- Et la part des surdités profondes a baissé d'environ 15%
- La part des surdités sévères reste stable

Evolution des appareillages sur 9 ans



Appareillés (1 à 2 contours)

Mono-implantés

Bi-implantés



TSLA

Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

- Agrément de 8 places
 - Sur le Département de l'Hérault
 - Tous les jeunes concernés résident sur le Montpelliérain
 - Ces jeunes sont âgés de 9 à 15 ans
 - Ils présentent des troubles du langage oral et/ou écrit
- L'équipe technique est composée de :
- 1 neuropsychologue qui coordonne ces 8 situations
 - 4 éducatrices fonctionnelles sont positionnées
 - Ces jeunes ont un suivi en orthophonie
 - L'orthophoniste ressource est en appui
 - Certains ont également un suivi en psychomotricité et/ou en ergothérapie
- La conseillère technique et le chef de service sont titulaires du DU TSLA

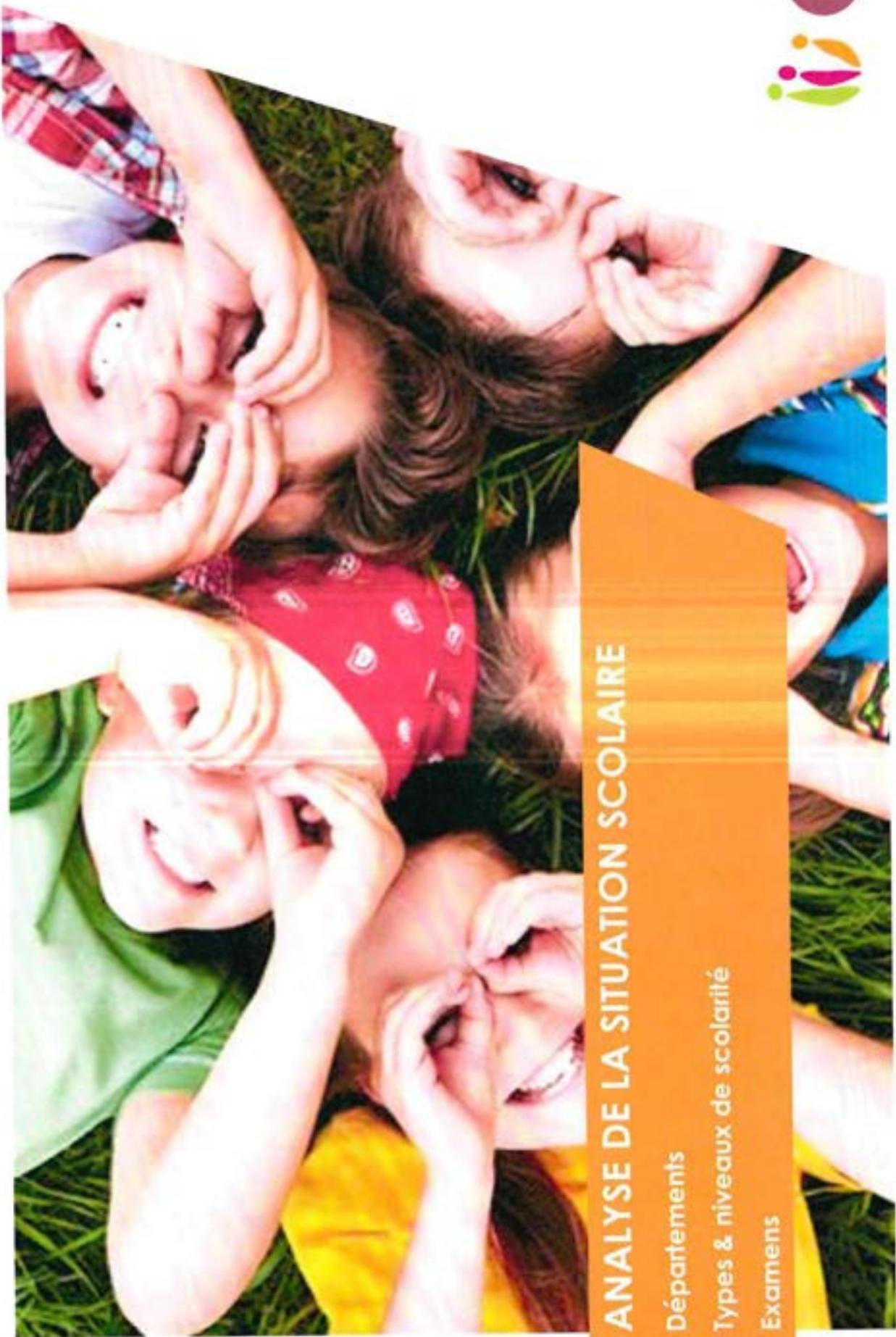
Depuis 2022, le SESSAD ARIEDA accompagne dans l'Hérault 8 enfants porteurs de TSLA



Les besoins en ergothérapie sont assez importants pour ces jeunes, cependant, cette rééducation n'est pas financée par la CPAM et la PCH* ou l'AEEH complémentaire prennent rarement en charge cette dépense pour les familles.
Il convient donc que nous réfléchissions à la possibilité d'intégrer cette rééducation dans notre budget de fonctionnement.

Un séjour destiné aux jeunes TSLA
est en projet
pour les vacances de février 2024





24

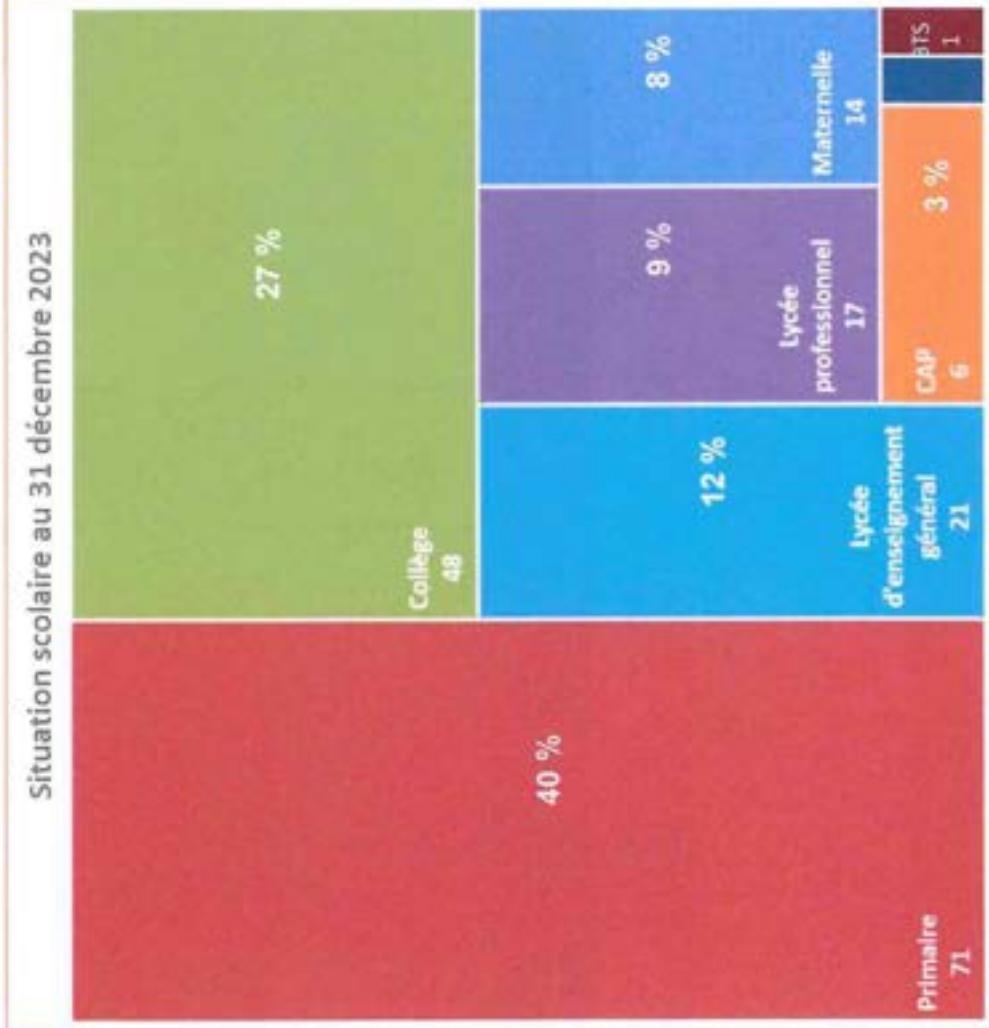
ANALYSE DE LA SITUATION SCOLAIRE

Départements

Types & niveaux de scolarité

Examens

**Sur les 179 enfants, adolescents & jeunes adultes accompagnés au 31 décembre 2023,
la répartition est la suivante :**



Plus d'**1/3 des jeunes sont inscrits à l'école primaire**, soit 40 % (idem en 2022). Les enfants de l'**école maternelle** représentent 8 % (7% en 2022)

La moitié des jeunes (51 %) sont inscrits dans le secondaire :

- Collège : 27 % (30% en 2022)
- Lycée général, technico, pro + CAP : 24 % (20% en 2022)
- Etablissement spécialisé (Ime/Impro) : 1 % (idem 2022)
- 1 jeune est en BTS (idem 2022)

Ces proportions sont donc équivalentes à celles de 2016 à 2022.

Plus de la moitié des jeunes accompagnés sont dans le secondaire. Cela amène des difficultés dans l'organisation des plannings des professionnels, au regard des heures de permanence ou de LV2, musique ou autres cours spécifiques et d'autant plus au lycée où les plannings des jeunes changent souvent (notamment suite à la réforme du lycée en 2019).

Le secondaire nécessite aussi de la disponibilité lors des examens (Brevet, CAP, Bac, BTS) qui oblige une coordination importante si le professionnel accompagne plusieurs jeunes passant un examen.



Zoom sur les départements

AUDE

Situation scolaire dans l'Aude en 2023

■ Maternelle ■ Primaire ■ Collège
■ Collège-UIS ■ LYCÉE GEN ET TECH ■ CAP



GARD

Situation scolaire dans le Gard en 2023

■ Maternelle ■ Primaire ■ Collège
■ LYCÉE GEN ET TECH ■ CAP



Proportions sensiblement similaires à 2022



Zoom sur les départements

HERAULT

Situation scolaire dans l'Hérault en 2023



Les proportions sont également relativement similaires à 2022.

Le jeune en situation de déscolarisation en 2022 a rejoint le SAVS du Pôle Adultes à ses 20 ans



Zoom sur les départements

LOZERE

Situation scolaire en Lozère en 2023

■ Maternelle ■ Primaire ■ Collège ■ Collège Ulis ■ Collège Adapté



PYRENEES-ORIENTALES

Situation scolaire dans les Pyrénées Orientales en 2023

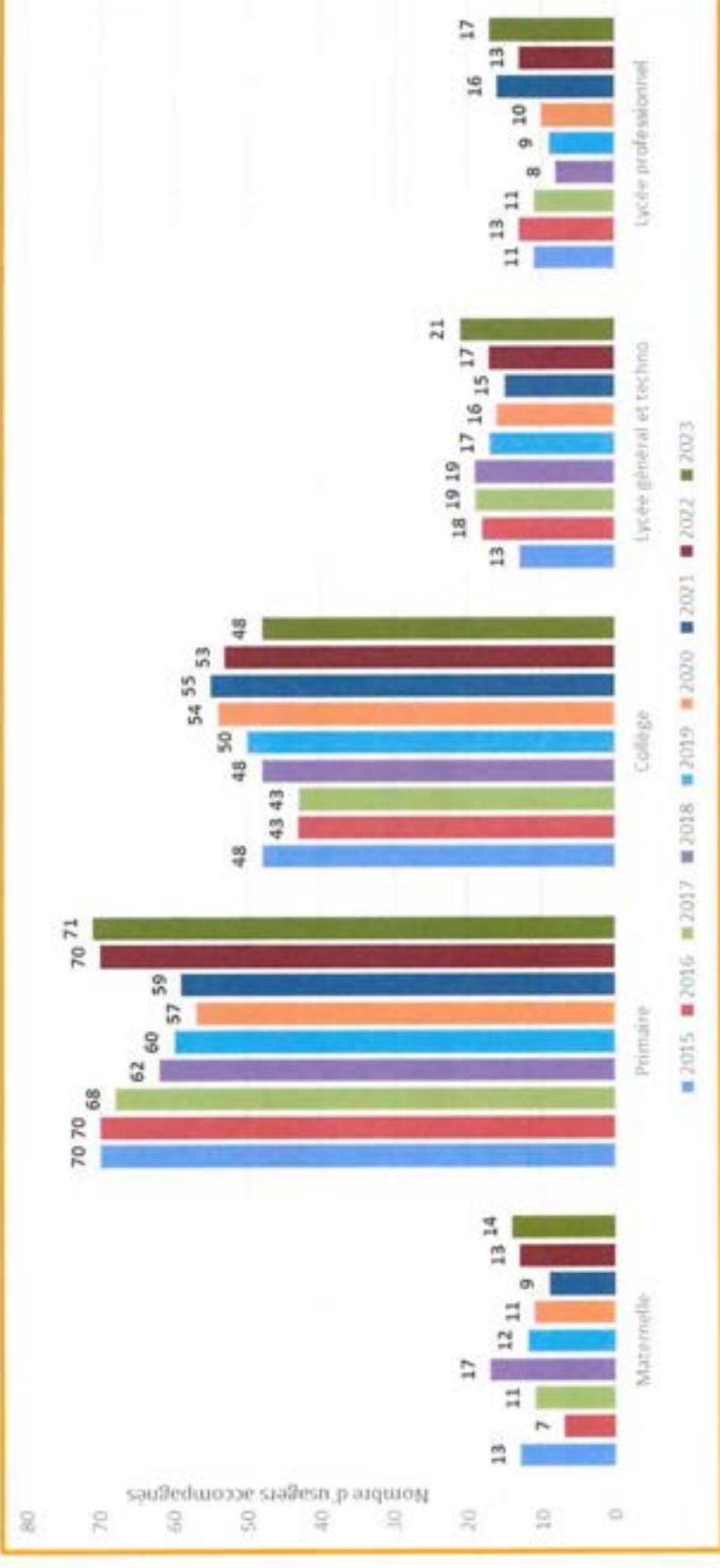
■ Maternelle ■ Primaire ■ Collège ■ Collège Ulis ■ Collège Adapté



Les proportions sont aussi similaires à 2022



Evolution de la situation scolaire sur 9 ans



On note ici des proportions globalement similaires sur ces 9 dernières années avec néanmoins une augmentation significative des lycéens entre 2015 et 2023 (+ 60%) qui impacte donc l'organisation du service et des agendas des éducateurs notamment

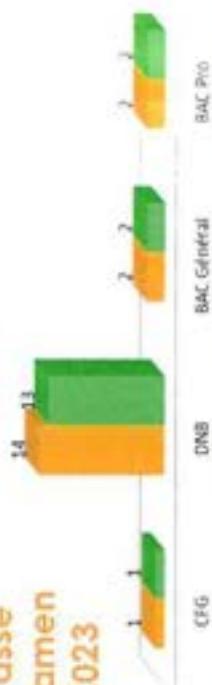


Résultats aux examens en juillet 2023

19 jeunes du SESSAD ont passé un examen en 2023

Résultats aux examens 2023

● Présents ■ Reçus



Année scolaire / examen	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26	26/27	27/28	28/29	29/30
2022/2023	100%	95%	-	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2023/2022	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2022/2023	-	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2023/2022	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2024/2023	-	80%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2025/2024	100%	88,8%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2026/2025	100%	90%	97,5%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2027/2026	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2028/2027	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2029/2028	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2030/2029	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux de réussite depuis 2015 est très bon et témoigne de la pertinence du projet du SESSAD de l'ARIEDA Occitanie.

La poursuite du jeune dans un projet professionnel ou d'études supérieures doit être préparée au mieux avec lui et sa famille.

C'est pourquoi, nous développons des réponses nouvelles et innovantes :

- **Le Dispositif de Veille**

- **Le Dispositif Alizés**

- **La Plateforme ELAN** en lien avec le Pôle Adultes et proposons à l'ARS dans le contexte du CPOM, l'élargissement du SESSAD jusqu'à 25 ans dans le cadre d'un « **SESSAD Pro** »



Orientations après les examens



4 jeunes ont passé le bac en 2023, tous l'ont obtenu :

- 2 en bac technologique
- 2 en bac professionnel
- 1 mention Bien
- 2 mentions Assez bien

1 jeune a eu son CAP et a rejoint une 1^{ère} bac Pro soutenue par le Service d'Appui Aux Etudiants du Pôle Adultes de l'ARIEDA Occitanie car elle a eu 20 ans

14 jeunes ont passé le brevet des collèges (DNB)

- 13 l'ont obtenu
- dont 10 avec mention

Un jeune a passé et obtenu le CFG



2 de ces heureux bacheliers ont rejoint le Service d'Appui aux Etudiants du Pôle Adultes de l'ARIEDA Occitanie.
1 autre s'est rapproché du service handi-Université à Toulouse.
1 autre a préféré chercher seul un emploi.





Orientations & Plateforme ELAN
Fins d'accompagnement
Dispositif de Veille

L'accompagnement à l'orientation & La Plateforme ELAN

Les jeunes sont soutenus par les professionnels du SESSAD dans leur orientation scolaire et post-diplôme afin d'intégrer un cursus adapté à leurs besoins et leurs souhaits, des études supérieures ou une formation professionnelle.

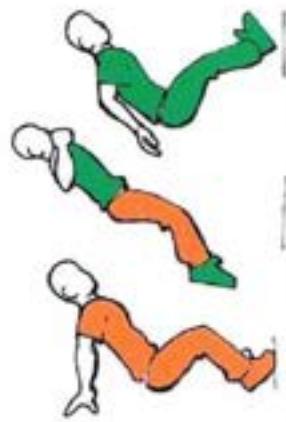
Pour cela, le SESSAD s'appuie sur les **conseillers d'orientation**, les **salons de l'étudiant** et sur les **compétences du Pôle Adultes de l'ARIEDA** dont la coordinatrice rencontre chaque jeune afin de lui présenter les missions du Pôle Adultes et voir avec lui les possibilités de prestations dans les études ou formations présentées

Ce dispositif (Pôle Enfants - Pôle Adultes) se nomme **La Plateforme ELAN**. Elle permet de fluidifier les parcours des jeunes en prévenant toute rupture, comme préconisé dans les recommandations de l'ANESM / HAS et le rapport Piveteau.

La **Matinée de l'Orientation** en lien avec la Maison de l'Orientation de Montpellier, l'ARPEJEH et le CESDA³⁴ ainsi que

les équipes du Pôle Enfants et du Pôle Adultes ont, notamment, organisé les ateliers **Cap'Avenir** et **Demain Adultes** pour les jeunes des PO

Un soutien spécifique est également apporté à ceux qui le souhaitent, par l'**assistante sociale du SESSAD**, afin de pouvoir être accompagnés dans les diverses démarches administratives liées à la vie étudiante ou à la formation professionnelle (Crous, logement, droits CPAM, CAF, gestion du budget, etc.)





Plateforme ELAN

- pour les jeunes du SESSAD de 14 à 20 ans -
Orientation Autonomie Majorité Citoyenneté



DE QUOI S'AGIT-IL ?

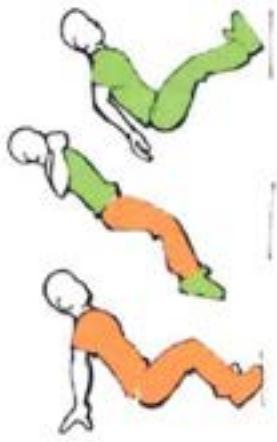
Préparer l'orientation après le SESSAD :
études supérieures, formation, travail

Présenter le Pôle Adultes de l'ARIÉDA :
les services, les missions et les professionnels

Sensibiliser à la question de la majorité :
mieux connaître ses droits et ses devoirs

Informier et orienter
vers les dispositifs de droit commun :
CAF, MDPH, Pôle Emploi, Mission Locale Jeunes

Etre soutenu dans l'élaboration
de son projet de vie



LE JEUNE

Acteur de son projet



- Actions collectives avec d'autres jeunes du SESSAD autour :

- De la découverte des métiers
- Des questions sur l'orientation
- Du droit commun
- Des questions sur la majorité
- De la santé
- Du logement
- Du travail

LES PARENTS

(ou responsables légaux)



Mobilisés et concertés à chaque étape

- Réunions individuelles et collectives autour de l'orientation
- Rencontres avec les professionnels du Pôle Enfants et Pôle Adultes

- **Elaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) avec le jeune, sa famille et les professionnels du SESSAD**



L'EQUIPE

Chefs de service

- Coordinatrice Pole Etudes
- Assistante sociale
- Educateurs fonctionnels
- Psychologues

Interfaces de communication

Travailleurs Sociaux

- Pour plus de renseignements,
Contactez
l'éducateur
ou le psychologue
de votre enfant



TESSAD - Toulouse Education Sécurité et Santé ADO
Association Régionale pour l'Intégration et l'Education des Jeunes Autistes
143, avenue de l'Europe - 31400 Toulouse - Tél. 05 32 27 79 00 - Fax 05 32 27 79 11
www.tessad.fr - tessa@tessad.fr

La Plateforme
ELAN
Le samedi 14 octobre 2023 à Montpellier



La Plateforme ELAN

ATELIERS COLLECTIFS



La Plateforme ELAN de l'ARIIDA Occitanie
Salle d'atelier : Salle Accès 1
Propose aux jeunes de
faire leur place dans la transition
une rencontre ouverte de questions
d'identité scolaire à l'adulthood



Vous vous posez des questions sur votre identité scolaire et postsecondaire ?
Venez rencontrer :

- ✓ Des personnes issues de leur milieu et de leur parcours
- ✓ Des professionnels de l'éducation, de l'accompagnement et de l'insertion
- ✓ Accessible en LF

Intervenants du day

- ✓ Début : 10h à la Maison de l'Orientation du 1er étage à 10h30
- ✓ Fin : 12h à la Maison de l'Orientation

Intervenants

- ✓ La présence des intervenants est soumise à une confirmation

Encadrant

- ✓ L'éducatrice du 1er étage de l'ARIIDA : Béatrice GOUD - Hélène TAAMITI - Stéphane LANCIET
- ✓ La coordinatrice éducative du Pôle Accès de l'ARIIDA : Lorraine CÉA-AUBREY

Organisateurs

- Avant le 29 septembre : Accès et Béatrice GOUD - éducatrice fonctionnelle de l'ARIIDA
Par tel : 07 49 81 26 26 ou mail : beth@ariida.org
- Maison de l'Orientation Montpellier Aménage
Par mail : amenege@ariida.org

Sur place : Accès et Béatrice GOUD

DATE & LIEU

Mardi 25 avril 2023

Lieu ARIIDA de Perpignan
12 boulevard Basso
2ème étage

OBJECTIFS

- ✓ Préparer le passage à l'âge adulte
- ✓ Faciliter le passage d'enfant à l'adolescence
- ✓ Prendre connaissance des dispositifs du Pôle Adulte

PROGRAMME

- ✓ 9h30-10h : Accès (accès à l'encadrante)
- ✓ 10h-12h30 : Atelier "Demain Adulte"
- ✓ 12h30-13h30 : Repas
- ✓ 13h-14h30 : Atelier "C'est Avenir"

ENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Avant le 20 avril 2023

- ✓ Réservation auprès de l'encadrante DÉTAILLEUR
- ✓ Coordonnée Pôle Accès
- ✓ Par tel : 04 98 84 47 06
- ✓ par mail : amenege@ariida.org



ARIIDA Occitanie, Réseau d'Institut pour l'Enseignement et l'Education des Adolescents et Jeunes (RIEAJ)
Lieu : Bureau de l'Accès à l'Adulthood de l'ARIIDA, 12 boulevard Basso, 66000 Perpignan
Téléphone : 04 98 84 47 06 / Mail : amenege@ariida.org



ARIIDA

15 fins d'accompagnement SESSAD en 2023

(17 en 2022 ; 30 en 2021)



5 jeunes bénéficiant du Pôle Adultes de l'ARIÉDA :

- 1 sur le SAVS 66
- 1 sur le SAVS Simes
- 3 sur le Pôle Etudes-Dispositif d'Appui aux Etudiants

Le SESSAD de l'ARIÉDA développe des partenariats avec d'autres établissements et services visant à faciliter les orientations

Ce travail a aussi pour but de sécuriser et fluidifier le parcours du jeune et d'éviter toute rupture.

6 jeunes poursuivent leur parcours sans accompagnement médico-social :

- 1 en CM2 ordinaire (sur demande de la famille)
- 1 en 6^{ème} ordinaire (sur demande de la famille)
- 1 en 4^{ème} ordinaire (sur demande de la famille)
- 1 dans des études supérieures (Toulouse)
- 2 sont en emploi, recherche d'emploi ou formation (à la demande de ces jeunes majeurs)

4 jeunes sont accompagnés par un autre ESMS :

- 2 hors-région (ESSMS surdité)
- 2 vers le CESDA 34

Néanmoins, on constate que certaines sorties (post-diplôme ou à la demande de la famille), ne bénéficient pas de relais médico-social malgré les propositions du SESSAD.

Il s'agit de la volonté des familles ou des jeunes car, depuis 2015, nous sommes toujours arrivés à trouver un ESSMS de destination quand nécessaire.

Dans ce cadre, nous proposons notre **Dispositif de veille**, pour pouvoir réorienter ou répondre à un besoin dans les 3 ans qui suivent la sortie.

En outre, le **Dispositif Alizés** a permis de maintenir un effectif en ne prononçant pas de fin de prise en charge



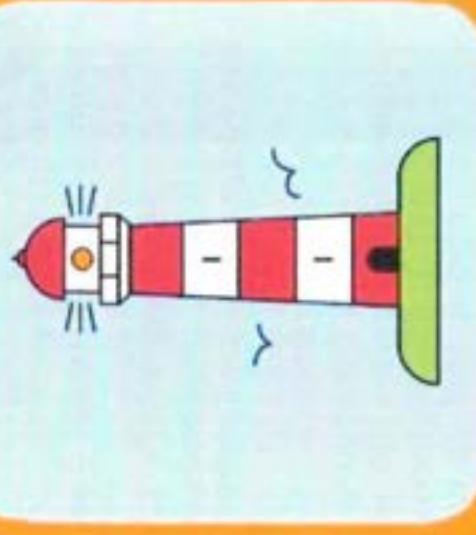
Le Dispositif de Veille

Mise en place en 2019 lors de la prise de poste de l'assistante sociale, ce dispositif est en lien avec :

- ✓ les jeunes, les familles et les partenaires
 - internes (Pôle Enfants, Pôle Adultes & Pôle Formation de l'ARIEDA Occitanie)
 - et externes (autres ESMS, universités, centres de formation, employeurs, MLI, etc.)

Ce dispositif permet de :

- **sécuriser les parcours des jeunes**
- **et d'orienter en fonction des besoins**
- **voire d'accompagner une reprise d'accompagnement par notre SESSAD.**



Pendant 3 ans
après la sortie
du SESSAD

En 2023,
ce dispositif concerne 62 jeunes
= 2023 : 15 jeunes + 2022 : 17 jeunes + 2021 : 30 jeunes



Dispositif de veille du SESSAD

Ecouter, conseiller, orienter
pendant 3 ans après le SESSAD

Pour qui ?

Pour tous les jeunes quand le SESSAD s'arrête



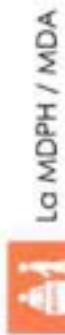
Pour quoi ?



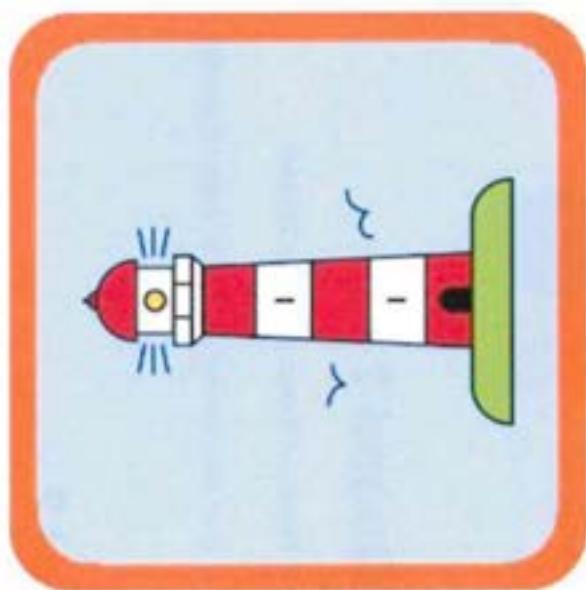
• Pour conseiller & orienter si besoin

• Pour éviter les ruptures de parcours (ne pas être sans solution d'accompagnement)

• Pour avoir des réponses à vos questions :



La vie sociale, culturelle, sportive





Jardins & Intergénération

Quand ?



• Pendant 3 ans après le SESSAD

- à la demande du jeune / de sa famille

Comment ?



En contactant l'**assistante de service social**
du SESSAD :

christelle.chaudesaligues@arieda.asso.fr



07 66 80 98 09

Articles D312-110 & D312-16
du Code de l'Action Sociale & des Familles ;

« L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'intervention sociale et professionnelle de l'adolescent à la sortie. Afin d'appuyer son accès au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents, lorsque il le nécessite pour : il accorde son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'intégration professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de 3 ans ».

SESSAD

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas
34090 MONTPELLIER

Tel. 04 99 23 27 70
SMS 07 83 27 33 37

sessad@arieda.asso.fr

www.arieda.fr





LISTE D'ATTENTE,
DISPOSITIF ALIZES,
& FILE ACTIVE

La liste d'attente & la file active

La création du poste d'Assistante Sociale en 2019 a permis d'apporter **des premières réponses concernant la liste d'attente en proposant un soutien administratif aux familles** concernées, en lien avec les équipes éducatives et de psychologues.

Suite au CPOM et aux besoins identifiés par le SESSAD nous voulons **faire évoluer ce dispositif vers des réponses couvrant des besoins plus larges** tels que les adaptations scolaires nécessaires, des préconisations concernant des aspects éducatifs, psychologiques ou orthophoniques, des interventions ponctuelles en établissement scolaire et/ou en famille.

En 2023,

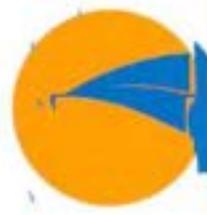
- **15 jeunes sourds** étaient sur liste d'attente (ils étaient 52 en 2022) et 2 ont bénéficié d'intervention du psychologue ou de l'éducateur à l'école ou en famille dans le cadre de ce que l'on pourrait nommé « la liste d'attente active ».
- Cette même année, concernant le **Dispositif TSLA, 14 jeunes sont inscrits sur la liste d'attente.**

Ces familles sur liste d'attente peuvent également solliciter l'assistante sociale pour :

- aide à la constitution du dossier MDPH
- information aux droits
- orientation vers des partenaires
- information sur les modalités d'accompagnement du SESSAD de l'ARIEDA
- En 2022, 21 familles avaient solliciter l'assistante sociale en ce sens.


Les demandes de nos tutelles et notre expérience de terrain nous amènent à réfléchir à une réorganisation d'une partie de notre cadre d'intervention en proposant des **modalités d'accompagnement** pouvant répondre à **des besoins ponctuels** de jeunes et aux démarches relatives au « **Zéro sans solutions** » / « **Réponse Accompagnée Pour Tous** », à la réforme de la tarification « **Serafin PH** » et au dispositif « **communauté 360** ». Depuis septembre 2022 une nouvelle réponse pour permettre à des jeunes de bénéficier du **SESSAD de l'ARIEDA Occitanie : Le Dispositif Alizés**

Le Dispositif Alizés



Sur l'année scolaire 2023,
11 jeunes sont sur ce dispositif
(7 sur 2022-2023)

Suite à nos constats, aux demandes & besoins de certaines familles & aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS), notre SESSAD développe une nouvelle proposition d'accompagnement depuis le 1^{er} septembre 2022, le **Dispositif Alizés**, à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes sourds (de 6 à 20 ans).

Il s'agit d'un **accompagnement ponctuel** composé de 5 rencontres annuelles qui pourront être réalisées entre la famille, l'enfant et l'équipe du SESSAD, en fonction des besoins.

Ce dispositif nécessite :

- ✓ Une notification MDPH
- ✓ Le dépôt d'un dossier complet
- ✓ L'accord de la Commission d'Admission
- ✓ Un Rdv d'admission avec le directeur : signature_(DIPEC) & du livret d'accueil
- ✓ Un 1^{er} Rdv avec l'équipe référente de votre enfant : prise de contact & proposition d'un projet personnalisé d'accompagnement, fixant les objectifs & moyens de l'accompagnement

Répondre à des besoins ponctuels

- ✓ **Besoin de rencontrer d'autres jeunes sourds :**
 - Participation aux activités collectives du SESSAD
- ✓ **Besoin d'aménagements scolaires et/ou d'un soutien psychologique :**
 - Rencontre avec un éducateur fonctionnel et/ou un psychologue
 - Participation de notre équipe à des réunions scolaires (ESS, équipe éducative)
 - Sensibilisation à la surdité auprès de la classe et/ou de l'équipe enseignante
- ✓ **Besoin de faire le point ou un bilan sur le langage :**
 - Rencontre avec une orthophoniste
- ✓ **Besoin d'être soutenu sur les aspects administratifs (liés à la situation de handicap) :** Rencontre avec l'AS du service
- ✓ **Besoin d'aide à la réalisation de bilans complémentaires**
- ✓ **Besoin d'aménagements au domicile ou autres lieux de vie (sports & loisirs, etc.)**





Pour qui ?



Pour les jeunes sourds entre 6 et 20 ans,
ayant besoin ponctuellement du SESSAD de l'ARIÉDA

Pourquoi ?



- Pour avoir des aménagements scolaires et/ou un soutien psychologique ponctuel :**
Rencontre avec un éducateur ou un psychologue
Participation de notre équipe aux réunions scolaires
Sensibilisation à la surdité pour la classe ou les enseignants
- Pour rencontrer d'autres jeunes sourds :**
Participation aux activités collectives du SESSAD
- Pour faire un bilan sur le langage :**
Rencontre avec une orthophoniste
(liés à la situation de handicap)
- Pour être soutenu sur les aspects administratifs**
(liés à la situation de handicap) :
Rencontre avec l'assistante sociale du service
- Pour réaliser des bilans complémentaires :**
Orientation vers les professionnels compétents
- Pour avoir des aménagements au domicile (ou autres "lieux de vie" : sports & loisirs, etc.) :**
Rencontre avec un membre de notre équipe



Dispositif



**Accompagnement ponctuel
pour les jeunes sourds
entre 6 et 20 ans**



Surdité & Langage

Quand ?



- En demandant l'admission au SESSAD de l'ARIEDA
- Durant l'accompagnement du SESSAD de l'ARIEDA
- La durée de l'accompagnement dépend du projet personnalisé
- Pour environ 5 interventions par an

Comment ?



Si votre enfant est accompagné par notre SESSAD :

- En discuter avec l'équipe référente de votre enfant
 - Avoir la validation du directeur (ou du chef de service)
- Si votre enfant n'est pas accompagné par notre SESSAD :
- Avoir une notification MDPH pour un SSEFS (SESSAD surdité) - en cours de validité -
 - Déposer le dossier complet pour la Commission d'Admission
 - Avoir l'accord de la Commission d'Admission du SESSAD de l'ARIEDA
 - Aller au Rdv d'admission avec le directeur : signature du document individuel de prise en charge (DPEC) & du livret d'accueil
 - Avoir un 1er Rdv avec l'équipe référente de votre enfant : prise de contact & proposition d'un projet personnalisé, fixant les objectifs & moyens de l'accompagnement



SESSAD

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

Association Régionale pour l'Intégration et l'éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70
SMS 07 83 27 33 37
sessad@arieda.asso.fr
www.arieda.fr





46



LES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Elles font partie intégrante de l'accompagnement et sont d'ailleurs intégrées dans la recommandation SESSAD de la HAS.

Les séjours



Avec une expérience de presque 40 ans de séjours de pré-rentrée, nous mesurons tout le bénéfice que les enfants tirent de ces regroupements, à savoir une **meilleure « adaptation » à leur surdité**.

Le séjour d'été (dit de « pré-rentrée ») a aussi par exemple pour objectif de **préparer la rentrée, sous une forme ludique**. Cela permet à l'enfant, au jeune, d'être prêt à se remettre dans le contexte scolaire dès la rentrée ; notamment en se remobilisant sur un rythme et sur des tâches cognitives lors d'activités ludiques sur table.

Pour les plus jeunes et lors des séjours du SESSAD en général, la **découverte de pairs « comme eux »** est un élément important et nécessaire à leur développement.

Ce brassage de diverses expériences liées à la surdité est une **projection dans le futur**.

C'est aussi la **découverte de l'amitié « sans les parents » et de l'autonomie**. Les adolescents, en particulier, sont très demandeurs de ces rencontres favorisant leur **épanouissement et leur équilibre**.

Le projet associatif, se basant sur cette expérience et sur la législation (en particulier le droit de répit évoqué dans l'article 8 de la loi du 11 février 2005), considère comme fondamental le développement des activités collectives en raison de leur nécessité dans le processus de construction de l'identité du jeune sourd.

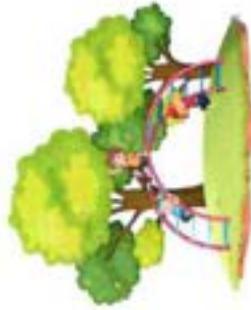
En 2023, un nouveau séjour a vu le jour : **le séjour Paris, patrimonial & citoyenneté**. Séjour qui devrait être reconduit en 2024. En 2024 également, le **traditionnel séjour ski** devrait laisser la place à un séjour culturel dans une capitale française (Toulouse ?) au regard des très faibles conditions d'enneigement et du financement de ce séjour (augmentation très importante des coûts liés aux minibus, remontées mécaniques, etc.).

Toujours en 2024, il est prévu d'organiser un **mini-séjour pour les Jeunes TSLA** (dans le Larzac).

SEJOURS	Thème	Lieu	Dates	Age enfants concernés	Nbre enfants présents
SEJOUR D'HIVER	Ski	09 - Centre de Montmija à Ascou Pallières	du 27 février au 4 mars 2023	11 à 17 ans	20
SEJOUR DE PRÉRENTRÉE	Prérentrée	30 - Espace Gard Découvertes à Méjannes Le Clap	du 26 au 31 août 2023	6 à 17 ans	45
SEJOUR D'AUTOMNE	Séjour Paris et Citoyenneté	75 - PARIS	du 23 au 27 octobre 2023	12 à 17 ans	10



Les activités extra-scolaires

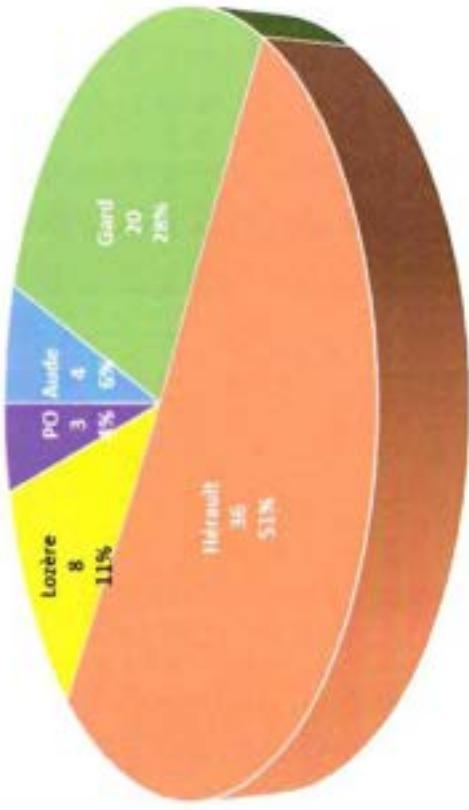


Un nombre conséquent de jeunes (**357 participations**) a été concerné par les **71 différentes activités** préparées et encadrées par le personnel du SESSAD, essentiellement des éducateurs-trices fonctionnel-le-s.

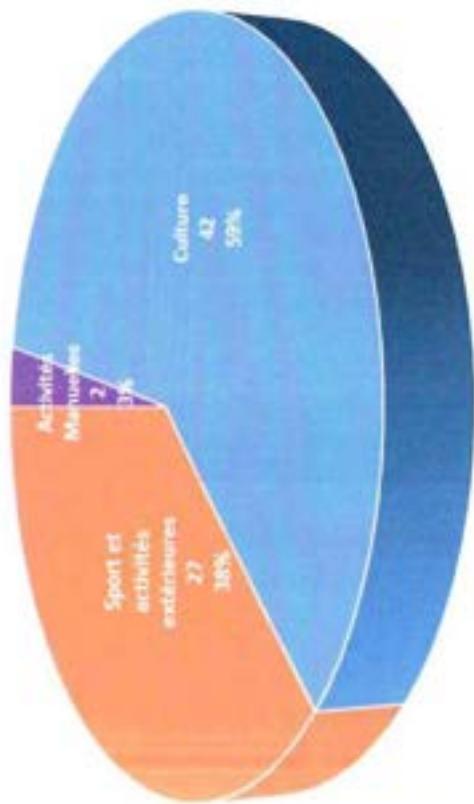
Le nombre d'activités a doublé par rapport à 2022, et le nombre de participations a augmenté de 230 %

L'organisation des ateliers est réalisée par site géographique afin de faciliter le rassemblement des jeunes, sur une demi-journée ou une journée, au regard des déplacements.

Répartition des activités par département



Répartition par type d'activité



ATELIERS/SORTIES	Thème	Lieu	Date	Âge enfants concernés	Présence moyenne	Secteur
Musée Fabre	Culture	34 - MONTPELLIER	11/01/2023	de 7 à 14 ans	2	Hérault
Théâtre : Gouphil	Culture	11 - MARBONNE	11/01/2023	de 6 à 15 ans	5	Aude
Théâtre : Villain	Culture	30 - NÎMES	08/02/2023	de 9 à 15 ans	5	Gard
Théâtre : Bateaux	Culture	34 - PÉZENAS	15/02/2023	de 6 à 12 ans	5	Hérault
Escalade de Blocs - Boulder Line	Sport et activités extérieures	34 - Castelnau le lez	20/02/2023	de 7 à 11 ans	4	Hérault
Bowling	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	20/02/2023	de 13 à 14 ans	3	Hérault
Je connais mon corps	Activités manuelles	66 - PERPIGNAN	20/02/2023	de 6 à 10 ans	3	Pyrénées Orientales
Sensibilisation à l'art	Culture	34 - Centre de MONTPELLIER	21/02/2023	de 14 et 18 ans	3	Hérault Ouest
Bowling	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	21/02/2023	de 11 à 17 ans	9	Gard et Hérault
Royal Kids	Sport et activités extérieures	34 - BAILLARGUÈS	21/02/2023	de 3 à 10 ans	7	Gard et Hérault
Le chemin de l'école	Culture	66 - PERPIGNAN	21/02/2023	de 6 à 10 ans	4	Pyrénées Orientales
Salade château de Montferrand	Sport et activités extérieures	34 - SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS	22/02/2023	11 ans	1	Hérault Nord-Est
Théâtre : Les aventures du baron de Munchhausen	Culture	30 - NÎMES	08/03/2023	de 9 à 16 ans	5	Gard
Théâtre : Humans 2.0	Culture	30 - NÎMES	28/03/2023	de 9 à 16 ans	5	Gard
Théâtre : De la nécessité de la gravité	Culture	30 - NÎMES	29/03/2023	de 6 à 15 ans	8	Gard
Cinéma Nestor Burma	Culture	34 - MONTPELLIER	12/04/2023	de 6 à 10 ans	4	Hérault
Festival du Jeu	Culture	34 - MONTPELLIER	15/04/2023	de 12 à 18 ans	3	Gard et Hérault
Théâtre : L'eau douce	Culture	31 - NÎMES	19/04/2023	de 6 à 16 ans	6	Gard
Tyroliane	Sport et activités extérieures	34 - ST CHRISTOL	24/04/2023	de 5 à 17 ans	13	Gard et Hérault
Cinéma	Culture	34 - MONTPELLIER	25/04/2023	12 ans	2	Hérault
Echanges entre filles au Lac du Moulinet	Sport et activités extérieures	48 - LE BUSSON	25/04/2023	de 9 à 13 ans	4	Lozère
Lac de la Cavayère	Sport et activités extérieures	11 - CARCASSONNE	25/04/2023	de 9 à 13 ans	4	Aude
Zoo de Lunaret	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	25/04/2023	de 3 à 12 ans	2	Gard et Hérault
Festival du dessin Ariès	Culture	13 - ARLES	26/04/2023	de 15 à 16 ans	4	Gard et Hérault
Bowling	Sport et activités extérieures	15 - ST FLOUR	26/04/2023	de 7 à 13 ans	6	Lozère
Journée sport et détente à la plage	Sport et activités extérieures	34 - PALAVAS LES FLOTS	24/05/2023	de 8 à 12 ans	5	Hérault
Bowling pour faire connaissance	Sport et activités extérieures	11 - MARBONNE	31/05/2023	7 ans	2	Aude
Balade et jeux au Lac du Moulinet	Sport et activités extérieures	48 - LE BUSSON	07/06/2023	de 6 à 7 ans	2	Lozère
Cinéma : 39-45 Elles n'ont rien oublié	Culture	34 - NÎMES	12/06/2023	15 ans	3	Gard
Programmation saison théâtrale 2023-2024	Culture	30 - NÎMES	14/06/2023	15 ans	1	Gard
La Ferme aux crocodiles	Culture	26 - PIERRELATTE	14/06/2023	de 6 à 10 ans	5	Gard
Grotte des Demoiselles	Sport et activités extérieures	34 - ST BAUDILLE DE PUTOIS	21/06/2023	6	Hérault	
Parcelle 473 - Découverte du Street Art	Culture	34 - MONTPELLIER	22/06/2023	de 15 à 16 ans	2	Gard
L'art Urbain - Musée Parcille 473	Culture	34 - MONTPELLIER	22/06/2023	2	Hérault	



L'ÉCOLE

A

C

T

I

Y

—

T

É

S

ATELIERS/ SORTIES	Thème	Lieu	Date	Age enfants concernés	Présence moyenne	Secteur
Mini Golf	Sport et activités extérieures	30 - LE GRAU DU ROI	28/06/2023	de 5 à 18 ans	10	Gard et Hérault
Repas champêtre & coupe théâtre	Sport et activités extérieures	30 - NIMES	28/06/2023		6	Gard
Soirée fraticie au Lac du Moulinet	Sport et activités extérieures	48 - LE BUISSON	28/06/2023		4	Lodérola
Teraventure	Sport et activités extérieures	34 - ST CHRISTOL	05/07/2023	de 3 à 11 ans	14	Gard et Hérault
Immersion dans la préhistoire	Culture	66 - TAUTAVEL	05/07/2023	de 7 à 11 ans	7	Hérault-Aude-Piémont
Visite et jeu sur l'orientation	Culture	34 - MONTPELLIER	06/07/2023	de 13 à 15 ans	3	Hérault
Bowling One	Sport et activités extérieures	30 - CAUSSARGUES	06/07/2023	de 12 à 17 ans	5	Gard
Découverte du Street Art	Culture	34 - MONTPELLIER	07/07/2023	de 11 à 17 ans	3	Hérault
Visite Chaudesaigues	Culture	15 - CHAUDESAIGUES	07/07/2023	de 12 à 14 ans	5	Lodérola
Musée Parc des Dinosaures	Sport et activités extérieures	34 - MEZE	10/07/2023	de 5 à 15 ans	4	Hérault
Bowling	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	11/07/2023	de 8 à 15 ans	6	Hérault
Aquarium Planet Océan	Culture	34 - MONTPELLIER	12/07/2023	de 6 à 15 ans	8	Hérault
Atelier : Initiation aux Jeux de Rôles - 5 ateliers	Culture	30 - NIMES	du 01/02/2023 au 14/06/2023	de 6 à 10 ans	5	Gard
Atelier : Sophrologie "Les parenthèses de l'Ananda" - 6 ateliers	Culture	30 - NIMES	du 12/10/2022 au 10/05/2023	tous âges	9	Gard
Atelier : Scrap' Ados - 3 ateliers	Activités manuelles	30 - NIMES	du 15/02/2023 au 10/05/2023	de 11 à 16 ans	6	Gard
Atelier : Initiation à la LSF - 5 ateliers	Culture	30 - NIMES	du 29/03/2023 au 05/07/2023	de 11 à 18 ans	5	Gard
Mini Golf	Sport et activités extérieures	30 - LE GRAU DU ROI	27/09/2023	de 6 à 18 ans	7	Gard et Hérault
Le maire, un pilier de la République	Culture	30 - NERS	11/10/2023		7	Gard
Rencontre à la ferme pédagogique de Flouage	Culture	48 - LES MOINTS DE RANDON	11/10/2023	de 7 à 8 ans	3	Lodérola
Les petits Fermiers	Culture	34 - LANSARGUES	23/10/2023	4 ans	3	Hérault
Mad Monkey	Sport	34 - MONTPELLIER	24/10/2023	de 7 à 11 ans	12	Gard et Hérault
Part Australien	Sport et activités extérieures	11 - CARCASSONNE	24/10/2023	de 6 à 15 ans	4	Aude
Cinéma Et Escape Game	Culture	34 - MONTPELLIER	25/10/2023	de 11 à 17 ans	8	Hérault
Cinéma Mégalama	Culture	34 - SAINT GÉLY DU FESC	25/10/2023	8 ans	1	Hérault
Bowling	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	26/10/2023	de 11 à 18 ans	11	Gard et Hérault
Balade dans le parc Font-Cabombe	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	27/10/2023	9 ans	1	Hérault
Jeux de Société	Culture	34 - MONTPELLIER	26/10/2023	de 8 à 14 ans	4	Hérault
Mini Golf	Sport et activités extérieures	34 - PALAVAS LES FLOTS	27/10/2023		3	Hérault
Sous l'arc en ciel	Culture	48 - BOURG-SUR-COLAGNE	22/11/2023	de 7 à 8 ans	3	Lodérola
Théâtre de Nîmes "Wonderland"	Culture	30 - NIMES	29/11/2023	À partir de 7 ans	7	Gard
Initiation à la LSF	Culture	30 - NIMES	01/12/2023 AU 15/06/2024		3	Gard
Féerie de Noël	Culture	34 - MONTPELLIER	06/12/2023	de 8 à 15 ans	7	Hérault
Théâtre des franciscains "Premiers pas au théâtre"	Culture	34 - BÉZIERS	20/12/2023	de 6 à 12 ans	2	Béziers et villages alentours
Théâtre de Nîmes "Mobilis"	Culture	31 - NIMES	20/12/2023	À partir de 13 ans	7	Gard
Féerie de Noël	Culture	34 - LA GRANDE MOTTE	20/12/2023	de 4 à 8 ans	12	Gard et Hérault
Spectacle équestre	Culture	15 - RUYNES-EN-MARGERIDE	20/12/2023	de 4 à 14 ans	9	Lodérola
Cinéma	Culture	34 - CGR VILLENIÈVUE LES BEZIERS	22/12/2023	17 ans	1	Hérault

50



**DES « INFOS SURDITE »
EN DEHORS DES ACCOMPAGNEMENTS**

Ces « infos surdité » sont des interventions faites par les intervenants du SESSAD qui ne concernent pas des jeunes accompagnés par le service :

- ✓ Dans des établissements scolaires (projets spécifiques des enseignants)
- ✓ Des soutiens à des familles sur liste d'attente ou en demande d'admission
- ✓ Des temps de formation (AVS, enseignants, autres ESMS)
- ✓ Des événements (Différents comme tout le monde, Salon de l'Etudiant, Forum Emploi, etc.)

Nous sommes sollicités chaque année à plusieurs reprises pour ce type d'interventions auxquelles nous souhaiterions répondre avec plus de régularité et bien souvent plus positivement, notamment auprès des familles sur liste d'attente. Cependant, l'état actuel de nos ressources humaines ne nous permet pas d'être plus présents.

Nous souhaiterions pouvoir développer les interventions « hors place », afin de mieux répondre aux besoins des personnes sur le territoire et de développer en ce sens une « plateforme ressource » en lien avec notre projet de service (2021-2025, le CPOM en cours de négociation (2024-2029) et les orientations des politiques de santé actuelles (motion de désinstitutionnalisation, Pial / Pas, équipe d'appui ESMS à la scolarisation, RAPT, plateforme de service, communautés 360, PCPE, dispositif d'intervention ASE-Handicaps, etc.).

Il y en a eu 1 en 2023, dans le cadre de la « liste d'attente active »

Une mallette « sensi surdité »

Nous avons conçu, en 2018, une mallette de sensibilisation à la surdité qui a obtenu le prix de la « Fondation EOVI MCD ».

Cette mallette est orientée vers l'information des différents lieux d'accueil et de scolarisation des enfants et jeunes sourds (Crèche, Halte-Garderie, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées).

Elle est constituée de films, de témoignages, de livrets, de casques pour des mises en situation etc.,..

La mallette a été présentée le jour de l'Assemblée Générale 2019 de l'ARIEDA & dans les départements de l'Aude & de la Lozère auprès des familles & de différents acteurs de l'enfance et de la petite enfance (Ecole, services, etc.).





53



BILAN & PERSPECTIVES

Bilan & perspectives - page 1 / 4 -

L'année 2023 a été plutôt dense, notamment au regard :

- ✓ De l'évolution des Ressources Humaines tels que les départs à la retraite, départs en formation, départ du poste, congés sans solde, embauches de nouveaux salariés à de nombreux postes (éducatrice, psychologue, secrétariat, direction, comptabilité)
- ✓ De la démarche CPOM qui n'a pu se finaliser comme prévu en 2023 et dont la signature est reportée à juin 2024
- ✓ De la démarche DIU (Dossier Informatisé de l'Usager)
- ✓ De la démarche « référents bientraitance »
- ✓ De la démarche ABF Coaching liée au projet de restructuration managériale de l'ARIEDA Occitanie
- ✓ De la démarche autour de la réorganisation de la coordination
- ✓ La très grande et nouvelle rigidification du Rectorat concernant les dispenses d'enseignement

Nous pouvons mettre en exergue la très forte augmentation des activités extrascolaires et l'organisation d'un nouveau séjour (Paris, patrimoine & citoyenneté) qui permettent aux jeunes participants de se retrouver dans un cadre ludique, éducatif et souvent innovant. On peut souligner la belle fréquentation des ados aux groupes de parole du samedi matin leur étant destinés.

La Plateforme ELAN a également connu un développement significatif en 2023 autour de la Matinée de l'Orientation organisée avec le CESDA34 mais aussi autour des ateliers Cap' Avenir et Demain Adultes réalisés conjointement avec le Pôle Adultes de l'ARIEDA Occitanie.

L'accompagnement des jeunes présentant un TSLA se montre être un point fort pour les équipes qui ont su s'adapter et proposer des accompagnements de qualité où les jeunes réalisent des progrès très significatifs. L'embauche en ce sens d'une 2^{ème} neuropsychologue en 2022 a permis aux équipes de pouvoir trouver un appui supplémentaire déjà proposé par l'orthophoniste ressource. Une mallette de sensibilisation aux TSLA sera finalisée courant 2024. Un séjour pour les jeunes TSLA est aussi en projet pour les vacances d'hiver 2024 (février). Une réflexion est en cours pour intégrer ces jeunes également sur les autres séjours (pré-rentrée ; hiver ; automne). Une réflexion autour du financement de l'ergothérapie par le SESSAD doit aussi être menée.



Bilan & perspectives - page 2/4 -

Un certain nombre de salariés ont pu suivre des formations (LSF, TSLA, écrits professionnels, l'intervention à domicile) et plusieurs professionnels se sont inscrits dans une dynamique de formation pour l'année qui s'annonce.

La qualité des accompagnements et le bien être des professionnels du SESSAD restent des points cardinaux que nous essayons de ne jamais perdre de vue à travers un travail d'équipe accru et une évaluation permanente de nos actions.

Un certain nombre d'orientations liées au Projet de Service 2021-2025 sont encore en réflexion et peuvent trouver écho dans le CPOM actuellement en négociation, par exemple :

- ✓ Optimiser la procédure d'admission et la liste d'attente
- ✓ Optimiser la fonction de coordination
- ✓ Améliorer la participation des parents au fonctionnement et à l'accompagnement (même si nous avons pu remettre en route et réactualiser le livret d'accueil ainsi que le questionnaire de satisfaction, les groupe de parole parents ne peuvent aujourd'hui être mis en place au regard du contexte territorial et RH)
- ✓ Améliorer l'accompagnement des situations spécifiques et complexes (en lien avec la restructuration managériale et l'optimisation de la coordination)
- ✓ Poursuivre l'appui aux professionnels : la structure managériale actuelle rend difficile l'organisation de temps structurés et formateurs autour de la pair-aide même si nous avons pu mettre en place une dynamique de formation comme vu plus haut.
- ✓ Le développement des réseaux et partenariats reste également à soutenir et la restructuration managériale devrait pouvoir répondre à ce point précis.
- ✓ Proposer un soutien en amont de l'admission SESSAD : nous devrions pouvoir mieux répondre à cet objectif quand nous aurons pu répondre à ceux de la restructuration managériale et à l'optimisation de la coordination.





Bilan & perspectives - page 3/4 -

Alors que d'autres objectifs peuvent voir une avancée significative telles que :

- ✓ Le développement de La Plateforme ELAN
- ✓ Etendre l'offre de services de l'ARIEDA : cet objectif est globalement atteint via le développement du Dispositif TSLA et du Dispositif Alizés. En outre, nous pouvons souligner que le renforcement prévu du Dispositif de Veille permettra d'améliorer notre offre de service auprès de la population.

Pour compléter les perspectives précédemment citées, il nous faudra :

- ✓ Finaliser le CPOM, avec notamment des objectifs importants autour de l'accompagnement précoce, la création d'un SESSAD Pro (16-25 ans) ; le développement des temps de répit (séjours) et repenser l'organisation du SESSAD sous une modalité de « plateforme »
- ✓ Finaliser la démarche DIU
- ✓ Amorcer la démarche autour de l'évaluation interne/externe (désormais évaluation unique) et la délivrer pour 2026
- ✓ Maîtriser et communiquer le RGPD de l'ARIEDA
- ✓ Repenser le protocole des Projets Personnalisés d'Accompagnement qui s'avère particulièrement complexe et chronophage tout en manquant de temporalité et de suivi.

Une évolution importante sera également liée au Copil ARS-CESDA34-CROP visant à redistribuer le territoire de l'Hérault concernant les accompagnements en surdité et en TSLA. En effet, Le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie ne devrait plus intervenir pour les jeunes sourds sur le territoire « Cœur d'Hérault » prochainement dévolué au CESDA34. Le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie devrait prendre à sa charge et à moyen constant les situations du CESDA 34 sur le bassin de Thau et les situations « surdité » du CROP sur le biterrois.

Nous aurons en ce sens à penser une nouvelle organisation RH sur ces territoires et à accompagner les familles qui le souhaitent vers nos partenaires (CESDA 34).

Nous aurons aussi à accueillir les jeunes venant du CROP dont les besoins peuvent différer de nos missions « plus habituelles » puisqu'une partie de ces jeunes sont scolarisés en Unité d'Enseignement. Il conviendra d'accompagner les professionnels du SESSAD dans ces relais et dans une montée en compétences (éducation spécialisée, LSF, accompagnement des situations complexes).

Bilan & perspectives - page 4/4 -

Suite à ce Copil, le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie, celui du CESDA34 et celui du CROP devront également réaliser une plaquette commune afin d'informer les familles et institutions des acteurs autour de la surdité et des TSLA sur l'Hérault ainsi que leurs nouvelles répartitions géographiques / zones d'intervention.

Plus globalement, la réactualisation de nos supports de communication (site internet, plaquette SESSAD et autres pôles, newsletter) est actuellement en réflexion afin d'améliorer l'accessibilité de ces supports et faciliter notre visibilité sur les territoires. Plusieurs plaquettes du Pôle Enfants (SESSAD; Dispositif Veille; Dispositif Alizés; Plateforme Elan) ont été actualisées. D'autres sont en cours de finalisation (SAFEP ; Accueil de l'enfant sourd à l'internat). Les livrets « accueil de l'enfant sourd à l'école » et « accueil de l'enfant sourd à la crèche » devront également faire l'objet d'une réactualisation. Un livret autour de « l'accueil de l'enfant TSLA à l'école » est en réflexion.

Enfin, tant l'obtention de nouvelles places TSLA sur l'Hérault, que la réforme de la tarification (Serafin PH), l'anticipation de la réécriture du projet de service et de l'évaluation interne/externe (devant être finalisés pour début 2026) seront autant de temps forts à mettre en place et à accompagner auprès des équipes.





Le SESSAD, c'est quoi ?

Un service médico-social
géré par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
& financé par la Sécurité Sociale (CPAM).

Service d'éducation scolaire et de soins à Domicile

SESSAD

de l'ARIÉDA Occitanie

Surdité

& Troubles Spécifiques du Langage

enfants, adolescents & jeunes adultes



58

Un service qui accompagne
les jeunes TSL
& les jeunes sourds
avec perte auditive
supérieure à 50 dB
dans
l'inclusion scolaire & sociale

Un service qui accompagne

- les jeunes TSL
- & les jeunes sourds
- avec perte auditive
supérieure à 50 dB
- dans

Principaux lieux d'intervention :

- L'établissement scolaire
- Le domicile
- Le lieu des lieux de vie du jeune (crèche, club de sport & loisirs, ...)

0 à 3 ans ...
SAFEP* : 5 places
* Service d'Accompagnement Familial
& à l'Education Précocé

... 3 à 20 ans
SSEFS* : 1160 places
* Service de Soutien à l'Education Familiale
& à la Scolarisation

... 6 à 20 ans
Dispositif Alizés
Accompagnement ponctuel

SESSAD TSL*

* Troubles Spécifiques du langage
Uniquement dans l'Hérault
5 à 20 ans - 8 places

Surdité & TSL

14 à 20 ans - Plateforme ELAN
Accompagnement spécifique
à l'orientation, l'autonomie,
la mobilité, la citoyenneté

L'ARIEDA près de chez vous

Siège social :
Montpellier
Antennes départementales :
Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales
Missions territoriales : à la demande des tutelles
Co-construction : à la demande des tutelles
Participation : à l'Opération François Mitterrand



Après le SESSAD :
Dispositif de Veille
Écoute, conseil & orientation
pendant 3 ans après le SESSAD

Comment bénéficier d'un accompagnement du SESSAD ?

Dans toutes ces démarches administratives,
la famille peut demander le soutien du SESSAD

2 démarches simplifiées pour les parents*
*ou responsables légaux

Contact avec la MDPH
(ou MDA)

Constitution du dossier
de demande
d'orientation vers
SESSAD Surdité
OU
SESSAD TS.

Evaluation
par l'équipe
pluridisciplinaire
MDPH (ou MDA)

Décision d'orientation
MDPH vers
SESSAD Surdité
OU
SESSAD TS.

Il accorde des 2 accompagnements :
mis en place de l'accompagnement
dès la découverte de l'handicap scolaire



L'enfant, le jeune au centre du projet



L'Education Nationale

Un établissement scolaire
de référence
Un Projet Personnalisé
de Scolarisation (PPS)
Une Équipe de Suivi de
Scolarisation (ESS)
avec l'enseignant référent
Des adaptations
et aménagements scolaires

La Famille

Maitre d'œuvre des choix
fondamentaux
pour son enfant
Participe à l'élaboration du :
Projet Personnalisé
de Scolarisation (PPS)
Projet Personnalisé
d'Accompagnement du SESSAD
de l'ARIEDA (PPA)

Le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie

Un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
établi avec le jeune & ses représentants légaux
Une équipe pluridisciplinaire :
Psychologues & Neuro psychologues, Educateurs fonctionnels,
Coordonneurs de projet, Orthophonistes, Assistante sociale, Médecin
ORL, Psychomotriciens, Secrétariat, Chefs de service, Directeur
SESSAD



Soutien à l'élève et à sa famille
et au Soutien à l'adulte

Association Régionale pour l'intégration
et l'éducation des Déficients Auditifs
2246 avenue du Père Soubielle - 34490 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 23 27 70 - SMS : 07 83 27 33 37
sessad@arieda.asso.fr www.arieda.fr



RAPPORT D'ACTIVITE - Le POLE Adultes

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieada.asso.fr - www.arieada.fr





RAPPORT D'ACTIVITE 2023

POLE ADULTES

- POLE ETUDES
 - DISPOSITIFS EMPLOI FORMATION (LR/MP)
 - SAVS-SIMES
 - SAVS 66
 - SOCIAL 30
 - ETEC
 - Un mot sur la PLATEFORME ELAN
- ... ●



EDITO

Il me revient d'introduire ce rapport d'activité et en cette occasion, je souhaite rendre hommage à notre ancien directeur, Gilles Pollet, qui a récemment pris sa retraite.

Gilles Pollet a dirigé l'ARIEDA pendant plus de 10 ans en étant animé par le désir de nous adapter intelligemment aux évolutions du secteur social sans y laisser notre âme. Monsieur Pollet savait combien il était important de maintenir des espaces de réflexion afin de faire vivre une clinique institutionnelle qui devait se décliner jusque dans les services.

Les sujets techniques se sont invités peu à peu, ces dernières années, risquant de s'emparer de nos espaces de parole et de réflexion : RGPD, PACQ, DUERP, ERP ... Sant venus rejoindre la liste déjà longue de nos acronymes pour sécuriser les services du point de vue des normes réglementaires. C'est avec Monsieur DAMEROSE que nous allons, maintenant, relever le défi de nous adapter aux exigences en maintenant le cap d'un accompagnement de qualité auprès des personnes.

L'année 2023 est synonyme de nombreux accomplissements, tels que : l'écriture du nouveau marché, l'évaluation réussie du SAVS-SIMES, l'ouverture de certains dispositifs vers la cité permettant un réel travail d'autonomisation ...

L'année a été riche en échanges, réflexions et engagements de la part des différents professionnels dans l'ensemble de ces projets.

L'EQUIPE POLE ADULTES EN 2023

DIRECTION



Sébastien DAMIROSE
Directeur



Cécile LEBAS
Cheffe de service pôle adultes



Louise COUËT
Cheffe du Dispositif
Emploi Formation OUEST



Céline OBILIN
Conseillère technique
Cheffe de service
administrative et
financière

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION EST (Languedoc Roussillon)

NOUVEAU/NOUVELLE



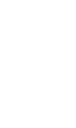
Loïc CORRE
Interface de communication



Kyratina BOTTINO
Interface de communication



Nathalie GRAVA
Secrétaire de direction



Lorraine DÉTAILLER
Coordinatrice pôle études



Frédéric LANDOUD
Interprète en langue des signes



Virginie CHEVALIER
Cheffe DEBRIXX
Coordinatrice PAS



Emeline PRIVAT
Interface de communication



Julie BROUDIN
Interprète en langue des signes



Jessica DONATO
Interface de communication



Maxime VALLIN
Interprète en langue des signes



Julio SANTINI
Interface de communication



Virginie PELLAT
Psychologue



Virginie CHEVALIER
Psychologue

L'EQUIPE POLE ADULTES EN 2022

SAVS SURDITE (66)

 Aquitaine



 Aquitaine



Sarah PERIER
psychologue

Emilie BILOTTE
éducatrice spécialisée

SAVS SIMES (34)

 Aquitaine



Céline MARY
Secrétaire du SAVS
SIMES & Pôle adultes

SAVS SIMES (34)

 Aquitaine



Delphine SANGAYRAAC
Travailleuse sociale



Sophie SAINT LEGER
Travailleuse sociale



Virginie CHEVAUER
Psychologue



Lucie DIEUX
Travailleuse sociale



Mainline GARREL
Travailleuse sociale

L'EQUIPE POLE ADULTES EN 2023

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST (Midi-Pyrénées)

	Mathilde PERRIER Interface de communication		Louise COLLE Interface de communication		Astrid LOCOCHE Interface de communication		Marie-Aude NOURRY Interface de communication		Charlotte DUFFES Interface de communication		Cécile COUSI Interface de communication		Alexandre BABOULIN Interface de communication		Nina BRESSON Interface de communication
	Vincent BELLIER Interprète en Langue des Signes Française		Alexia DELAGE Interprète en Langue des Signes Française		Chloé CAZENAVETTE Interprète en Langue des Signes Française		Maudé RANVIER Interprète en Langue des Signes Française		Jenilia HATTOU Psychologue		Djénébou KONE Secrétaire Administrative		Nâcío BALUF-JARET Interprète en Langue des Signes Française		
															

DANS LES COULISSES DU POLE ADULTES...



Sophie BATAIL
Comptable



ALAIN BOUSQUET
Comptable et
technicien informatique



Alexio RATSIRY
Comptable

STAGIAIRES, PMSSMP

Merci à Manon BOULET, Jeanne VILAIN , Sylvie HISARD, Marion CLERC, Cécile NATIEL

BENEVOLES

Merci à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur énergie et leur soutien :
Madame BOZE, AGIR ABCD.



LES SURDITÉS, PARLONS- EN

La surdité en chiffre



500 millions de malentendants dans le monde



6 millions de malentendants en France



1000 personnes accompagnées au pôle adultes sur toute la région Occitanie



LSF , français , LPC, langue étrangère

POLE ETUDES : SERVICE D'APPUI AUX ETUDIANTS

Le Pôle Etudes participe à l'évaluation des besoins, au suivi et à la mise en œuvre des moyens de compensation octroyés à l'étudiant dans le cadre de son projet d'études supérieures.

Le service travaille en étroite collaboration avec les établissements d'accueil qui relèvent du Rectorat ainsi qu'avec l'Université de Montpellier. L'objectif étant de co-construire un projet de compensation qui tient compte des besoins de l'étudiant et en fonction des situations rencontrées au cours de sa formation.

POUR QUI



Toutes personnes sourdes ou malentendantes qui effectuent des études supérieures



FINANCEUR

Rectorat

Université Montpellier



EQUIPE



TERRITOIRE D'INTERVENTION



GARD
HERAULT
PYRENEES ORIENTALES
AUDE
LOZERE

PARTENAIRES





LE POLE ETUDES

Regard sur l'activité

- Le POLE ETUDES a accompagné 10 étudiants sourds et malentendants.**
- Les conventions ont été signées avec le Rectorat pour 5 étudiants et avec l'Université de Montpellier pour 5 étudiants.**
- Pour les 12 étudiants suivis sur l'année scolaire 2021/2022,**

- 2 étudiants ont obtenu leur diplôme.**
- 7 étudiants ont validé leur année.**
- 3 étudiants se sont réorientés.**



Regard(s) sur l'activité réalisée

Comme chaque année, les projets d'accompagnement sont transmis au Rectorat afin de proposer des réponses adaptées à chaque étudiant en ayant identifié au préalable les besoins de compensation en lien avec les établissements d'accueil. Pour cette rentrée 2023, le Rectorat nous a octroyé une enveloppe budgétaire à moyen constant mais qui ne correspond pas à l'estimation des besoins réalisés auprès des étudiants en début d'année. Cette décision nous a obligés à réajuster l'ensemble des projets en évaluant à la baisse les interventions prévues pour cette année scolaire.

La convention avec l'Université de Montpellier est renouvelée d'une année sur l'autre. Le Pôle Etudes est bien identifié par les coordonnateurs du service handicap qui nous sollicitent en fonction des demandes et des besoins des étudiants. Cette collaboration permet de travailler en complémentarité afin d'apporter à chaque étudiant un accompagnement de qualité. La recherche d'intervenants compétents et disponibles pour assurer la mission de « reformulation des consignes » durant les examens reste une difficulté majeure. Cette mission requiert une bonne maîtrise du domaine étudié par l'étudiant, une expertise dans la surdité et les conséquences sur le langage.



Les personnes accompagnées

La majorité des étudiants accompagnés sollicite le pôle études suite à une fin de prise en charge des différents SESSAD (ARIEDA, CESDA34, CROPP). Tout jeune sourd souhaitant s'inscrire dans un projet d'études supérieures peut être également orienté vers ce dispositif.

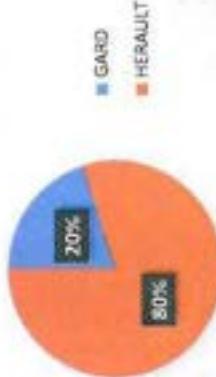




La dynamique RH

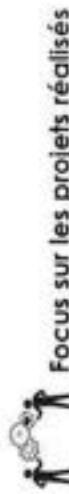
Le recrutement des intervenants sur le Pôle Adultes se réalise en fonction des besoins des étudiants et des domaines d'études qu'ils ont choisis. D'une année sur l'autre, nous devons nous adapter pour trouver des professionnels compétents dans les disciplines demandées avec des niveaux d'études en adéquation et sur l'ensemble de la Région.

- Hérault : 8 étudiants
- Gard : 2 étudiants



Répartition géographique

Dans une logique de complémentarité des services, les éducateurs fonctionnels du SESSAD peuvent être mobilisés pour réaliser du soutien pédagogique auprès de certains étudiants. Ce sont des professionnels formés à la surdité qui ont la capacité de s'adapter aux situations rencontrées sur le Pôles Etudes. L'évolution du SESSAD, en lien avec les financements ARS, ne permet plus cette passerelle entre services, ce qui nous oblige à recruter plus d'intervenants extérieurs peu ou pas formés à la surdité.



Focus sur les projets réalisés

Les statuts du GRAPHES-LR ont été modifiés afin de tenir compte du fonctionnement actuel, du manque de bénévoles et pour rassembler les activités au minimum : présence au Salon de l'Enseignement Supérieur de Montpellier (stand et conférence). Une seule réunion par an sera programmée pour tenir le Conseil d'Administration, l'Assemblé Générale et la préparation du Salon.

Un stand a pu être mis à disposition pour le GRAPHES-LR sur le Salon de l'Enseignement Supérieur qui a eu lieu le 18, 19 et 20 janvier 2024 afin d'accueillir et d'informer les étudiants en situation de handicap. Une conférence-table ronde « Etudes supérieures et handicap : comment anticiper et préparer au mieux votre rentrée ? » a pu également être animée sur ce salon.

Niveaux d'études

MASTER 1	LICENSE 1	BUT 1	BTS 1	BTS 2	BTS 3	BTS 4	BTS PRO 1
1	1	2	1	1	1	1	1

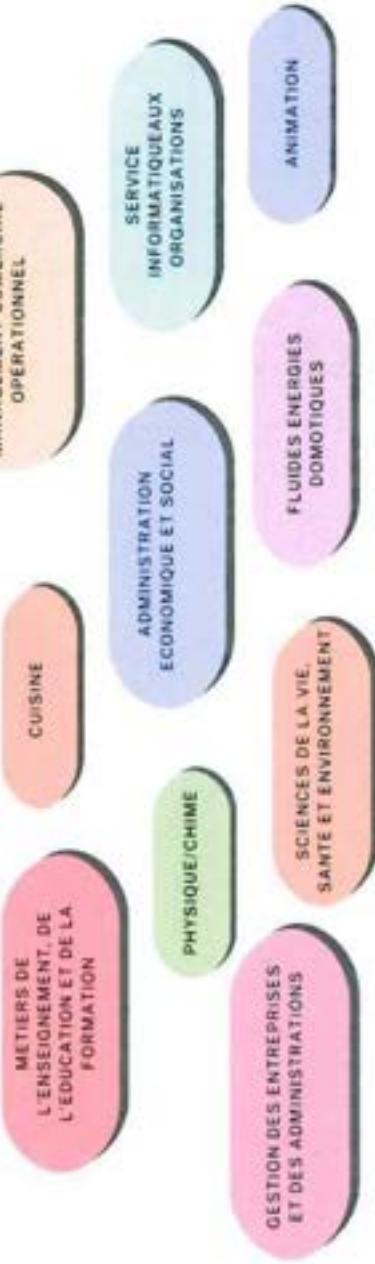
Il a été réaffirmé la nécessité de conserver le lien avec Droit au savoir en participant aux différentes actions proposées dans l'année et à l'Assemblée Générale.



Domaines d'études

PAROLE D'UN ÉTUDIANT SOURD

« Si je pouvais vous donner un conseil, ce serait de solliciter l'élève sourd car ce n'est pas tout le monde qui a cette facilité de parler de son handicap, de s'intégrer comme tout le monde »



« Réfléchir ensemble aux solutions que vous pouvez apporter parce que chaque surdité est différente, chaque personne a des besoins différents »

« Comme on dit, ce sont des petites choses qui font des grands trous, et permettre à l'étudiant sourd de s'épanouir dans vos cours, d'être à l'aise avec vous ! »



Enjeux et perspectives

Au vu de l'évolution des partenariats actuels, le Pôle Etudes se doit d'être force de propositions, en développant notamment des actions de formations spécifiques aux pratiques de l'éducation inclusive. L'objectif est de permettre aux établissements scolaires de développer des compétences dans le champ de la surdité et de l'accueil du public sourd.

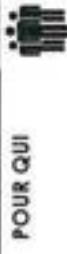
La notion de « parcours » est fondamentale et l'interruption d'un accompagnement adéquat auprès des étudiants sourds s'avère être un frein important pour la suite de leurs études supérieures et leur avenir professionnel. Les enjeux d'accessibilité nous semblent être un objectif majeur dans le contexte actuel et les établissements d'enseignements supérieurs sont directement concernés par cette question.

L'enjeu pour l'année 2024 sera de réussir à nous adapter face à ces changements, dans une dynamique d'innovation, pour trouver de nouvelles modalités de collaboration.

LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION - Prestations d'appuis spécifiques

Financées par l'Agefiph, les prestations d'appuis spécifiques (ou P.A.S) sont destinées aux personnes sourdes ou malentendantes.

Ces prestations interviennent dans le cadre du parcours professionnel de la personne mais également dans le cadre d'un projet en cours, ou à venir (formation, reconversion, ET/C...). Ces prestations s'adressent également aux employeurs et organismes de formation.



POUR QUI

Personnes sourdes ou malentendantes
Âgées de 16 à 60 ans



ORIENTATION

L'accès au dispositif peut être effectué dans les cas suivants :
Le prescripteur oriente L'employeur sollicite CAP EMPLOI
Dans tous les cas une prescription est indispensable pour avoir accès au dispositif



FINANCEUR

Agefiph



GARD
AUDE
LOZÈRE
HERAULT
PYRÉNEES ORIENTALES

ARIEGE
AVEYRON
HAUTE GARONNE
GERS
LOT
TARN
TERNE ET GARONNE
HAUTES PYRÉNEES

PARTENAIRES
**CAP
EMPLOI**
pôle emploi





LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION : en transversalité

L'accompagnement du DEF a pour objectif :

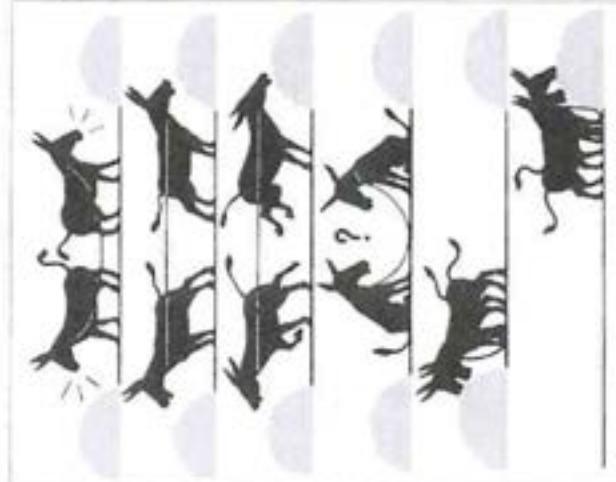
- Aider la personne à avoir une meilleure compréhension de sa surdité, de ses conséquences et être, au besoin, en appui sur le plan psychologique ;
- Identifier et conseiller sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour compenser sa surdité notamment au regard de son environnement et de son projet ;
- Mettre en œuvre et coordonner la mise en œuvre des techniques et moyens de compensation identifiés (aides humaines, aides techniques, sensibilisation, formation...) ;
- Être en appui à la personne, à l'employeur ou au centre de formation pour informer et sensibiliser autour de la situation de surdité et intervenir lorsque cela est nécessaire afin de prévenir les risques de rupture.

Les personnes accompagnées

Favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes sourdes ou malentendantes, tel est notre challenge.

Les « bénéficiaires », comme nous les appelons dans notre jargon, sont demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, stagiaires de la formation professionnelle. Ils doivent bénéficier d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou en voie de l'obtenir (dépôt de la demande à la MDPH) pour bénéficier d'une P.A.S. et être accompagnés par l'équipe du dispositif emploi formation de l'ARIEDA.

Ce sont des hommes et/ou des femmes en situation de surdité, c'est-à-dire des personnes sourdes de naissance ou des personnes devenues sourdes qui s'expriment en Français, en LSF, en LPC, en langue étrangère... ayant un parcours divers pour lesquelles un accompagnement par l'équipe du DEF va permettre de coordonner des actions de compensation avec pour premier collaborateur et pivot de l'accompagnement : le prescripteur.





LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION : en transversalité

Au sein des équipes du DEF EST – OUEST :

Plateforme commune sur le RDS (Réseau de l'ARIEDA) ou **Outlook**, bien que déjà disponible auparavant, elle prend un réel essor en 2023 et vient illustrer la volonté des équipes de travailler ensemble pour gagner en efficacité, en qualité et en innovation, afin d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble des territoires qui composent l'Occitanie.

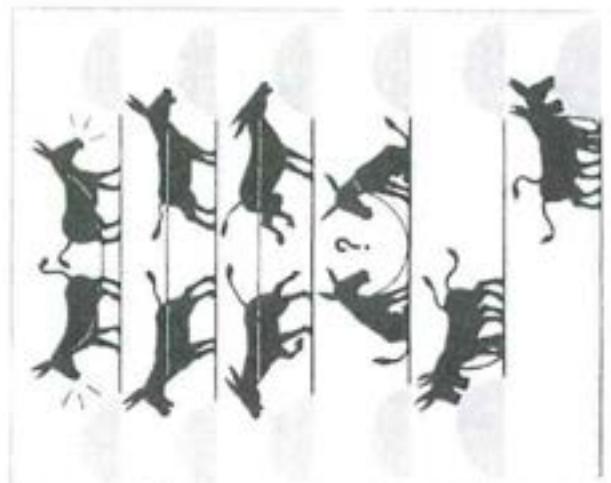
Elle permet de :

- Renforcer les liens entre les équipes
- Partager les savoirs
- Mutualiser les ressources
- Mutualiser les outils
- S'appuyer sur les expériences des différentes professionnels qui composent les DEF
- Valoriser les compétences.

Canva, avec la création d'un compte équipe ARIEDA regroupant l'ensemble des Pôles et donnant la possibilité de réaliser un travail collaboratif.

Cet outil permet de développer des documents plus visuels, rendant ainsi leur lecture plus accessible pour les bénéficiaires, plus directe/immédiate pour les partenaires ou les entreprises avec lesquelles nous sommes amenés à travailler.

En outre, il permet également de travailler des designs plus modernes et plus agréables à la lecture, tout en respectant la charte graphique de l'ARIEDA.





LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION EST



Regard sur l'activité

- 49 % des bénéficiaires ont une surdité profonde
- 22 % avec une surdité sévère
- 29 % avec une surdité moyenne
- 54 % des personnes sont appareillées

- 41 % des bénéficiaires ne portent pas d'appareil
- 6 % des bénéficiaires sont implantés

- 20 % des bénéficiaires sont sans diplômes
- 43 % bénéficient d'un niveau d'étude de type CAP, BEP, BEP
- 18 % ont un niveau BAC
- 9 % Niveau BAC+2/BTS
3 % BAC +3 ou 5



Regard(s) sur l'activité réalisée

L'activité du Dispositif Emploi Formation a été impactée par le report du marché pour janvier 2024. En effet, la crise sanitaire a fortement impacté l'Agefiph dans son opérationnalité, ce qui a induit une année optionnelle pour l'ARIEDA avec un volume d'heures revu à la baisse et un maintien du tarif qui ne prend pas en compte l'inflation, la prime SEGUR

Cette année a donc impacté le fonctionnement global, et a induit peu de visibilité pour envisager des embauches par exemple .

Malgré tout, l'activité est restée égale sur tous les départements. Nous observons une activité croissante au sein des départements Gardois et Audiois.



Focus sur les moments forts de l'année

Durant l'année 2023, le dispositif emploi formation a poursuivi la réalisation de projets transversaux avec pour enjeux, l'amélioration des pratiques professionnelles afin d'être plus serein.e dans sa posture et la réponse au nouvel appel d'offre de l'AGEFIPH prévu pour 2023 - 2024.

Nous avons donc imaginé, suite au séminaire de juillet, un plan d'actions qui a permis de travailler sous forme d'ateliers sur divers thématiques :

- Référentiel IC
- Sensibilisations
- Compétences ressources
- Nouvelles compétences à intégrer
- Soutien pédagogique
- La ratio
- M2
- Plateforme ressource
- Appellation IC

Ce travail est à poursuivre notamment pour la construction du référentiel métier et de la dénomination IC.



Focus sur les moments forts de l'année

Déploiement du logiciel AIRMES : dossier unique informatisé de l'usager AIRMES, c'est quoi ?

- Dossier usager
- Cahier d transmission
- Plannings partagés
- Evaluation facilitée
- Suivis



- 386 bénéficiaires accompagnés en 2023**
- 217 femmes & 169 hommes**

- 13 % de - de 25 ans
- 32 % entre 25/40 ans
- 43 % entre 41 / 55 ans
- 12 % de + de 56 ans

- 57 % des bénéficiaires vivent dans l'Hérault
- 18 % dans le Gard
- 17 % dans les Pyrénées orientales
- 5 % dans l'Aude
- 2 % en Lozère

- 37 % des personnes communiquent en LSF
- 26 % communiquent en français
- 16 % sont bilingues (LSF/Français)

Dynamique RH

L'équipe a connu une année stable. Il n'y a pas eu de départ. Toutefois, nous avons une augmentation de temps partiel sur tous les territoires ou des demandes de rassembler les heures de travail sur 4 jours.

Cette année, nous avons connu un effectif réduit d'interprètes en langue des signes française sur le DEF EST.

Une négociation devrait débuter afin d'apporter une réflexion autour de la rémunération des interprètes internes à l'ARIEDA. Cette négociation permettra, je l'espère de rendre attractifs les postes d'interprètes à l'ARIEDA et facilitera les embauches à venir.

Melle M est âgée de 20 ans, elle a une surdité profonde de naissance et porte des prothèses auditives. Elle sait oraliser mais préfère privilégier la langue des signes qui reflète sa propre identité culturelle celle du « monde des sourds, comme elle le dit ». Elle lui permet de faciliter sa communication et sa compréhension dans ses échanges.

Mademoiselle M est inscrite comme demandeuse d'emploi, elle souhaite démarrer une formation d'ADVF (Assistante De Vie aux Familles) au centre AFPA, sa conseillère Mme P a validé son projet. De ce fait, une prescription d'appui spécifique a été établie par sa conseillère France Travalaïn que le Dispositif Emploi et Formation de l'ARIEDA puisse venir en soutien et en appui dans la compensation du handicap de Mademoiselle M.

L'interface de communication et la coordinatrice des formations de l'ARIEDA ont organisé une rencontre avec Melle M afin d'évoquer son projet professionnel. Durant les échanges nous avons pu identifier les besoins en termes de compensation et avons dû mettre en place :

- Mise en lien avec la référente Handicap du centre AFPA pour organiser une rencontre avec la présence d'un interprète afin de faciliter les échanges pour Mademoiselle M et évoquer son entrée en formation et ainsi aborder : la sensibilisation à la surdité des formateurs et des stagiaires, l'accueil de la personne en sourde en formation, la mise en place des intervenants de l'ARIEDA pour permettre à Mademoiselle M d'intégrer sa formation dans de bonnes conditions
- Echange de l'interface de Communication auprès de l'audioprothésiste de Melle M afin de définir les possibilités d'aides techniques pour la compensation à la surdité
- L'interface s'est mise en lien avec la conseillère France Travail Mme P afin d'échanger sur les besoins identifiés et les préconisations à prévoir pour Melle M, cela a été validé par une nouvelle prescription d'appui spécifique « Mise en œuvre des techniques de compensation » dans l'appui expert du projet professionnel.

Mademoiselle M a dû passer des tests avant son entrée en formation, l'Interface de Communication est intervenue le jour des examens pour accompagner Mademoiselle dans :

- Reformulation écrite et en langue des signes des sujets d'examen afin de faciliter la compréhension de Mademoiselle M
- Accompagnement pour de la reformulation en langue des signes lors de l'entretien oral avec la psychologue de l'Alpa.

Mademoiselle M a été admise pour la formation ADVF. Avant son entrée en formation, L'interface de communication a :

- Transmis au centre AFPA des documents de conseils sur l'accueil d'une personne sourde à diffuser aux formateurs et au Référent Handicap
- Organisation d'une sensibilisation à la surdité auprès de la classe de Melle M en la présence de la psychologue de l'ARIEDA au centre AFPA
- Réservation d'un interprète pour permettre à Melle M de s'exprimer et participer à cette instance

Deux réunions avec Mademoiselle M et la coordinatrice des formations de l'ARIEDA et L'interface de communication ont été organisées avec le centre AFPA afin de faire des points sur la situation de Mademoiselle M en formation. Ces temps de rencontres ont permis à Mademoiselle M d'évoquer ses difficultés dans la rédaction de dossier de présentation pour le jour de l'examen ainsi que sa compréhension avec des cours émis depuis une plateforme en ligne.

Afin de venir en compensation à la surdité de Mademoiselle M, Interface de Communication a mis en place des séances de soutien pédagogique avec de la reformulation à l'écrit et en langue des signes afin d'apporter une meilleure compréhension des supports de cours de Melle M.

L'interface est également venue en soutien lors de certains cours afin d'effectuer de la prise de notes et permettre ainsi à Melle M de s'appuyer sur la lecture labiale lorsque sa formatrice intervient pendant le cours, la reformulation en Langue des Signes a également été présente, en effet les personnes sourdes profondes qui communiquent en LSF rencontrent des difficultés à l'écrit.

La syntaxe de la construction d'une phrase ne se fait pas de la même manière à l'oral/écrit qu'en Langue des Signes et cela peut avoir un impact et freiner dans la compréhension de la personne sourde.

L'interface de communication a préconisé une aide technique (un micro déporté connecté aux appareils auditifs de Melle M) afin que le conseiller France travail puisse effectuer une demande de financement auprès de l'AGEFIPH pour venir en compensation durant la formation. Celle-ci lui a été accordée.



LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST



Regard(s) sur l'activité réalisée



2023, Une année chargée en termes de départs et d'arrivées.

Regard sur l'activité

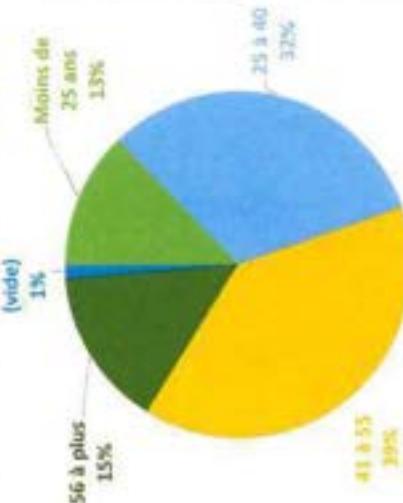
- 396 bénéficiaires accompagnés en 2023
- 228 femmes & 168 hommes

En effet, Perrine ROUX, Cheffe de service du DEF OUEST, a été remplacée par Isabelle ROSSIGNOL en janvier 2023. Avec son départ, c'est une partie de l'histoire du dispositif qui s'en est allée. Rappelons que Perrine était présente et a participé activement à la création de cette antenne Toulousaine, il y a maintenant sept ans.

Les circonstances de départ et d'arrivée ont conduit à la mise en œuvre d'un temps de tûillage limité entre Perrine et Isabelle. Toutefois, la mise en place d'une mission ressource au sein de l'équipe d'Interfaces de communication en LSF a permis de soutenir Isabelle ROSSIGNOL sur l'aspect opérationnel et technique du dispositif.

Isabelle ROSSIGNOL a ensuite quitté l'ARIEDA quelques mois plus tard.

ÂGE MOYEN DES BÉNÉFICIAIRES



Ces changements de CDS n'ont pas été sans conséquence pour le dispositif qui rencontrait déjà des difficultés, énoncées dans le rapport d'activités de 2022 :

- L'année supplémentaire pour le marché des PAS (Prestations d'Appuis Spécifiques) sans revalorisation des tarifs, et ce, dans un contexte d'inflation, a amené certains professionnels interprètes sous-traitants à remettre en question leur positionnement aux côtés de l'ARIEDA pour la réponse à l'appel d'offre.
- La liste d'attente a perduré tout au long de l'année. Celle-ci a pris fin au début de l'année 2024 au moyen d'un travail et d'une implication toujours remarquable de la part des équipes.

Le dispositif Emploi-Formation est toutefois resté présent et actif sur le territoire. Les partenariats noués au cours des années précédentes, ont été consolidés sur 2023. L'ARIEDA a été sollicité à de nombreuses reprises dans le cadre de salons, de conférences, de webinaires et particulièrement lors de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées), reconnue pour son expertise sur le handicap auditif.



Focus sur les projets réalisés



PROJET SICOVAL

En janvier 2023, l'ARIEDA a effectué la présentation de la Plateforme de Prêts de Matériel en Occitanie (PPMO) au sein de l'Espace Emploi Formation du SICOVAL. Ce fut l'occasion d'échanger et de sensibiliser des responsables employeurs, des référents Handicap ou encore des chef.fes d'entreprises, à l'inclusion d'une personne sourde au sein d'un collectif de travail.

ATELIERS CAP EMPLOI – ARIEDA

En mars 2023, la création d'un « Atelier de préparation au Salon TAF » a permis de réunir 10 bénéficiaires au sein du CAP Emploi 31. Il avait pour objectif :

- Apprendre à se repérer dans le salon
- Effectuer une réservation ILS ou IC en fonction du besoin de la personne.
- Préparer le(s) CV et les motivations
- Savoir s'exprimer sur sa surdité et aborder l'aménagement du poste de travail
- Préparer son discours (5min pour convaincre)

En septembre 2023, « S'approprier l'Environnement Professionnel » a été reconduit, en partenariat avec Cap Emploi et décliné comme en 2022 en six étapes :

- Présentation de l'atelier
- Atelier : Les techniques de recherche d'emploi
- Atelier : Savoir s'exprimer sur sa surdité
- Atelier : Les règles en entreprises
- Atelier : L'entretien d'embauche
- Bilan

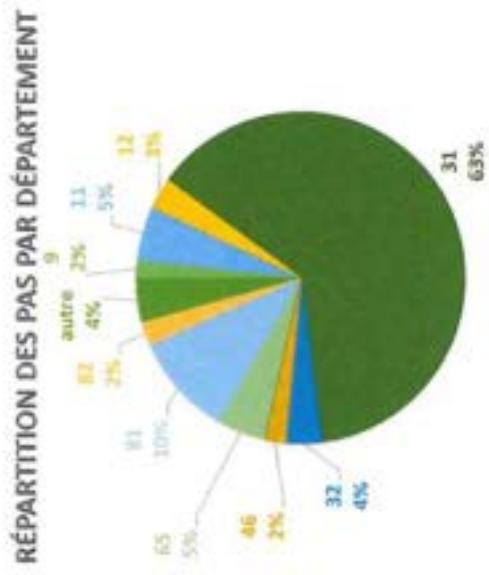
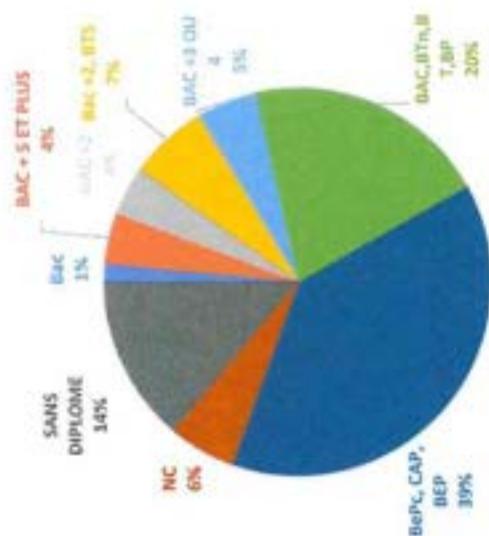
CONFERENCE « LE NUMERIQUE AU SERVICE DU HANDICAP » + présentation de la PPMO

En co-intervention avec Cap emploi 09, l'ARIEDA a pu présenter la situation de formation d'une bénéficiaire en alternance (CAP Petite Enfance) au travers de la mise en œuvre de techniques de compensation humaine et numérique, au sein de l'organisme de formation et sur son lieu de travail.

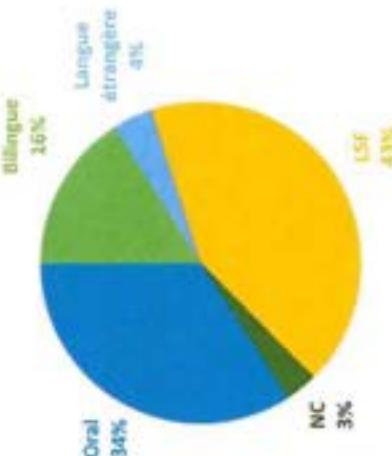
Le DEF OUEST en quelques chiffres



- 63 % en Haute Garonne
- 10 % dans le Tarn
- 5 % dans les Hautes Pyrénées
- 5 % dans l'Aude
- 4 % des personnes résident en dehors de l'Occitanie.



MODE DE COMMUNICATION



- 43 % des personnes s'exprime en LSF
- 34 % communiquent à l'oral
- 16 % sont bilingues (LSF/Français)
- 4 % s'exprime dans une langue étrangère (LSF ou oral)

Statistiques élaborées sur la base des éléments recensés



LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST



La dynamique RH

L'année 2023 a connu un renouvellement important au sein de l'équipe avec des départs de professionnelles qui étaient engagées auprès de personnes sourdes au sein de l'ARIEDA depuis plus de 10 ans.

Ces départs ont été anticipés et n'ont pas déstabilisé les équipes. Toutefois, les équipes, ont dû se mobiliser de façon importante pour se rendre disponibles et « tutorer » les nouveaux/nouvelles professionnel.le.s.

Ces nombreux mouvements pourraient laisser penser que ce service a, par conséquent, rencontré des perturbations et un important déséquilibre. Bien au contraire... il s'est développé tant au niveau des actions que de la fréquentation.

C'est là tout le paradoxe...

Regard sur l'activité



LES SAVS

FOCUS SUR LES PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT



Accompagnement individuel

L'entretien individuel est un pilier de l'accompagnement. Temps privilégié avec le référent, il permet d'avancer sur un dossier ou simplement de prendre le temps de discuter. Il permet de nouer le lien de confiance et à la personne de se sentir reconnue. Lorsqu'il est planifié à l'avance, il donne un repère temporel important et peut rythmer le quotidien de personnes. C'est grâce à ceci, entre autres, que la personne voit le SAVS comme un lieu ressource et rassurant. Les entretiens peuvent être réalisés par l'ensemble de l'équipe dans des contextes et selon des besoins différents. Par exemple, lors de l'élaboration, la rédaction et la signature du projet d'accompagnement social personnalisé, le bénéficiaire est reçu par sa référente sociale mais également par la psychologue. Toutefois, c'est majoritairement le référent social qui reçoit la personne en entretien. Lors de l'absence de certains professionnels nous nous rendons compte que les personnes qui n'ont plus de référent social peuvent se sentir perdues. Si, bien sûr, l'accompagnement est avant tout un travail d'équipe, car c'est à travers elle qu'il est discuté et pensé, le rôle du référent social est plus qu'essentiel pour les personnes accompagnées. Interlocuteur privilégié, il est le garant du projet personnalisé de la personne. C'est avec lui, surtout, que le lien de confiance va se construire. Il prendra le temps d'écouter la personne notamment lors des entretiens individuels. Lorsqu'un nouveau bénéficiaire intègre le Service, les entretiens posent les bases. Ils permettent de découvrir les personnes, de comprendre leurs difficultés et de cibler leurs besoins.

Visite à domicile

Les visites à domicile sont proposées aux personnes dans le cadre de l'accompagnement individuel. Si elles permettent de régler des problèmes matériels (réglage de téléphone, de télévision, sonnerie etc...) ou administratifs (dégâts des eaux, classements de papiers, etc...), elles sont surtout des temps d'échanges privilégiés avec les personnes accompagnées et permettent à l'équipe du SAVS de mieux connaître leur vie et leur environnement. Les visites à domicile facilitent également la coordination des actions avec d'autres professionnels intervenants chez les personnes (Aides à domiciles, infirmières, voisiniage...). Le SAVS s'adapte à chaque personne, à chaque demande. Ces visites ne sont donc pas obligatoires.

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

En plus du suivi individuel, le SAVS propose des temps collectifs répondant aux objectifs du PAI toujours dans l'idée de favoriser l'auto détermination de la personne.

Ces temps collectifs ont lieu lors d'un accueil sur libre adhésion et sont proposés à toutes personnes ayant été admises au service.

La ateliers collectifs créés cette année sont nombreux et l'équipe a déployé une énergie incroyable pour les faire vivre :

- 20 ans du SIMES
- Fin de l'atelier français écrit
- Atelier numérique avec le CEIS
- Permanence juridique
- Sorties (jeux, marchés, festival, journée d'information au CHU ...)
- Cafés rencontres avec le déploiement de ceux-ci sur le secteur Bittois et Lunellois.



Ces temps d'accueil permettent aux bénéficiaires de :

- Rompre leur solitude, se donner rendez-vous entre eux pour partager... et ainsi tisser des liens d'amitiés pour certains
- Venir rencontrer les professionnels de façon informelle ou formelle

Des membres de l'équipe du SAVS sont présents pour réguler le groupe et s'assurer que tout se passe bien. C'est aussi l'occasion pour eux de discuter de façon informelle avec les usagers . Cela permet de prendre des nouvelles et d'échanger sur le quotidien des personnes accompagnées. Ces moments viennent souvent appuyer le travail fait individuellement.

SAVS SIMES

LE SAVS SIMES intervient auprès d'adultes sourds ou malentendants pour lesquels un accompagnement social devient nécessaire afin de leur permettre de gagner en autonomie

POUR QUI



40 places (120 en file active)

Personnes sourdes ou malentendantes âgées **de 20 à 60 ans** résidants dans le département de l'Hérault et bénéficiant d'une notification délivrée par la CDAPH



ORIENTATION

MDPH 34



FINANCEUR

Département de l'Hérault



EQUIPE



TERRITOIRE D'INTERVENTION

HERAULT

PERMANENCES

Sète, Béziers, Lunel



PARTENAIRES



PAROLE DES PERSONNES CONCERNÉES

Pourquoi j'ai besoin du SAVS-SIMES ?



- Pour un accompagnement sur les démarches administratives, médicales et personnelles
- J'ai contacté la travailleuse sociale pour de l'aide administrative et de la communication
- Les papiers – les réunions avec la curatrice – démarches vie quotidienne
- Compréhension du courrier, réclamation (droit)
- Impôts, papiers, reformulation, aide éducative
- Les affaires administratives sont compliquées
- Pour des besoins administratifs
- Aide téléphonique et des affaires compliquées
- Papier et aide à domicile

- J'ai besoin du SIMES pour m'aider, je vis seule
- J'ai besoin d'aide pour écrire des lettres et des dossiers car je ne comprends pas bien la lecture
- J'ai besoin d'aide pour écrire des papiers, changer de carte grise et infos générales
- MDPH
- Papier administratifs, appels téléphoniques
- Aide administrative, logement, carte TAM, sortie et info
- Pour être aidé dans mes démarches au vu de mes difficultés de compréhension et suite à ma perte d'audition
- Papier administratifs (impôts) et appropriation du téléphone portable
- Aider à faire les dossiers et à comprendre
- Pour avoir de l'aide
- 114, Roger Voice, centre relais téléphonique
- Aide rédaction courriers + compréhension
- Papier (MDPH) et pour ma femme (aide à domicile)
- Papier via mon conjoint



LE SAVS SIMES



Les personnes accompagnées

Regard sur l'activité

- Le SAVS SIMES a accompagné 132 adultes sourds et malentendants cette année ; 87 personnes à Montpellier et alentours ;
 - 11 personnes à Sète ;
 - 25 personnes à Béziers ;
 - 6 personnes à Clermont l'Hérault ;
 - 3 personnes à Lunel ;
- 56,81% de femmes, 43,19% d'hommes ;
- 79 personnes s'exprimant en LSF, 36 personnes s'exprimant en français , 16 personnes bilingues, 1 personne en LSF tactile.



Regard(s) sur l'activité réalisée

Notre capacité d'accueil est de 120 adultes de 20 à 60 ans, présentant une surdité avec ou sans troubles associés, orientés par le Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH) de l'Hérault .

La notification de décision d'orientation de la MDPH vers le SAVS SIMES est nécessaire pour recevoir la demande de la personne et proposer un premier entretien d'admission avec la cheffe de service et la future référente. L'admission est prononcée suite à l'accord de la personne de vouloir être admise au service après l'explication des missions de celui-ci.

L'année 2023 a été une année de réorganisation du service. Elle a été marquée par une ouverture sur l'extérieur : nous avons consolidé le lien avec nos partenaires – MDPH, CMS – Médiathèque, Mairie, CEIS afin de pouvoir proposer des projets d'ateliers aux personnes sourdes et valoriser l'accueil des personnes sourdes dans la cité;



Focus sur les projets réalisés



Le but du SAVS SIMES est d'accueillir des adultes sourds ou malentendants, afin de leur permettre de trouver leur propre clé pour se débrouiller seuls dans la vie de tous les jours.

- L'équipe du SAVS SIMES a réalisé **4 ateliers collectifs** ;

- 1 groupe d'atelier français écrit a été constitué, composé de 9 personnes** ;

- 7 personnes** ont bénéficié des permanences juridiques ;

- 26 personnes** ont bénéficié des permanences MDPH ; permanence créée en mai 2022.

- Il y a eu **1 sensibilisation** effectuée auprès des équipes du droit commun ;

- Trois secteurs d'intervention : Sète, Béziers, Lunel avec des permanences sur ces territoires

Comment susciter le désir des personnes pour être acteurs de leur avenir et participer activement à leur projet ?

La nouvelle organisation du SAVS SIMES permet le travail individuel et, par la suite, le collectif prend forme en fonction des besoins repérés et de l'élaboration du projet d'accompagnement individualisé. La réflexion autour de l'appropriation du projet par la personne est un axe à travailler en 2024.

Les ateliers collectifs, créés en 2023, ont eu pour thèmes :

- Atelier « écrivons ensemble » ;
- Atelier « café rencontre » ;
- Ateliers numériques avec le CEIS ;

Les activités en extérieur et les actions partenariales représentent des temps forts pour le SAVS SIMES. Cette année, l'équipe a entamé ce travail.

- Sortie au marché de Noël ;
- Sensibilisations aux surdités qui se développent auprès des partenaires ;
- Permanences associatives au sein de la MDPH 34 ;
- Permanence Juridique ;





Les enjeux pour le service et les perspectives

Fort d'une nouvelle dynamique d'équipe, le SAVS SIMES a engagé plusieurs travaux en 2023 qui vont se poursuivre sur 2024. Ces chantiers favorisent une mise en commun en équipe pluridisciplinaire et une harmonisation des pratiques professionnelles.



La dynamique RH

Pas de turn-over en 2023

L'année 2023 a permis une uniformisation des pratiques autour du parcours de la personne au sein du service, c'est-à-dire de l'admission à la sortie de la personne avec la réflexion autour de ce parcours pour la formalisation d'un document support.

Nos constats actuels autour d'importants besoins d'accessibilité du public suivi nous amènent à nous projeter sur une évolution de notre offre en étant davantage en proximité avec les services du droit commun et tenter de comprendre nos cultures respectives dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons au quotidien.

Pour finir, nous souhaitons pouvoir également amorcer un travail autour des documents supports à l'accompagnement en les rendant accessibles et également se rapprocher des structures de type SAAD et même EPHAD, axes du CPOM que nous n'avons pas pu mettre en œuvre et qu'il va falloir impérativement travailler pour répondre aux besoins d'un public majoritairement vieillissant.

SAVS 66

LE SAVS 66 intervient auprès d'adultes sourds ou malentendants pour lesquels un accompagnement social devient nécessaire afin de leur permettre de gagner en autonomie

POUR QUI



26 places

Personnes sourdes ou malentendantes âgées de **18 à 60 ans** résidants dans le département des Pyrénées Orientales et bénéficiant d'une notification délivrée par la CDAPH



LANGUE

Français, étrangères ou LSF

ORIENTATION

MDPH 66



FINANCEUR

Département des Pyrénées Orientales



EQUIPE



Éducatrice



Sabine GAZQUEZ
éducatrice



Sarah PERIER
éducatrice



Emilie BILOTTE
éducatrice spécialisée

TERRITOIRE D'INTERVENTION



PYRÉNNES ORIENTALES

PARTENAIRES





LE SAVS 66

- Le SAVS 66 a accompagné **27 adultes sourds et malentendants cette année** ;

L'équipe a effectué **10 premiers accueils** afin d'expliquer les missions du service et la procédure à suivre pour y être admis ;

- 4 personnes** s'exprimant en français, 20 personnes s'exprimant en langue des signes dont **4 personnes bilingues** et **5 personnes** d'origine étrangère
- 13 personnes** sont en situation de handicap associé et/ou en situation précaire
- 5 personnes** bénéficient d'une mesure de protection de type curatelle
- Tous et toutes, vivent à Perpignan et alentours. Seules **2 personnes** vivent en périphérie
- Les orientations sont effectuées principalement par l'équipe DEF et/ou les AS de secteur

Regards(s) sur l'activité réalisée

Une troisième année d'existence mais un service bien inscrit sur le territoire et développant une culture commune.

En 2023, l'activité a été réalisée avec succès même si nous remarquons un besoin non pourvu : l'accessibilité.

L'équipe a œuvré pour effectuer un maillage territorial au profit du public accompagné et ne pas être seule à travailler auprès des personnes sourdes. Cette anticipation a eu un écho et un retour positif auprès des partenaires qui comprennent de mieux en mieux nos missions et la surdité ce qui permet un investissement fort auprès du public sourd.

Merci aux professionnel.le.s d'avoir accueilli l'équipe et favorisé l'échange autour des pratiques en faveur des personnes que nous accompagnons.

Parmi eux, nous avons rencontré en 2023 :

- Joseph Sauvy
- L'enfance Catalane
- L'ESAT l'envol
- CIDFF
- MSP Foch
- ALEPPA
- CMP
- Les Assistantes sociales du territoire
- L'UDAf
- Quelques centres sociaux de quartier
- Des ressourceries ...





LE SAVS 66

LE SAVS, pour qui ?

Pour les adultes en situation de surdité orientés par la MDPH habitant sur le département des Pyrénées-Orientales

Au SAVS 66, le public est majoritairement impacté par des difficultés sociales et des pathologies associées à la surdité.

- 44 Permanences** réalisées avec une fréquentation cette année

- 2 sorties du service** vers un autre SAVS plus adapté aux besoins de la personne

- De nombreux ateliers réalisées :** arts plastiques, cafés conviviaux, gravure, crêpes visite de la médiathèque, visite du musée



LES FAITS MARQUANTS

2023

L'année 2023 a été l'année durant laquelle l'instance d'expression des usagers a été mise en place.

Ce temps permet de pouvoir mettre en place une réelle instance démocratique entre les personnes concernées et l'ARIEDA. Elle nous permet de réfléchir collectivement à ce que l'équipe peut proposer.

Nous invitons également les bénévoles sur ce temps qui viennent nombreux et nombreuses.

Nous avons poursuivi également des temps collectifs avec les ateliers :

- Arts plastiques conduit par Madame CAILLET PERIER , bénévole depuis l'ouverture du service que nous remercions pour sa bienveillance et sa technicité ;
- Remise à niveau Français avec nos collaborateurs d'Agir ABC , investis et engagés auprès du public sourd ;
- De loisirs en participant à la vie locale de Perpignan et ses alentours ;

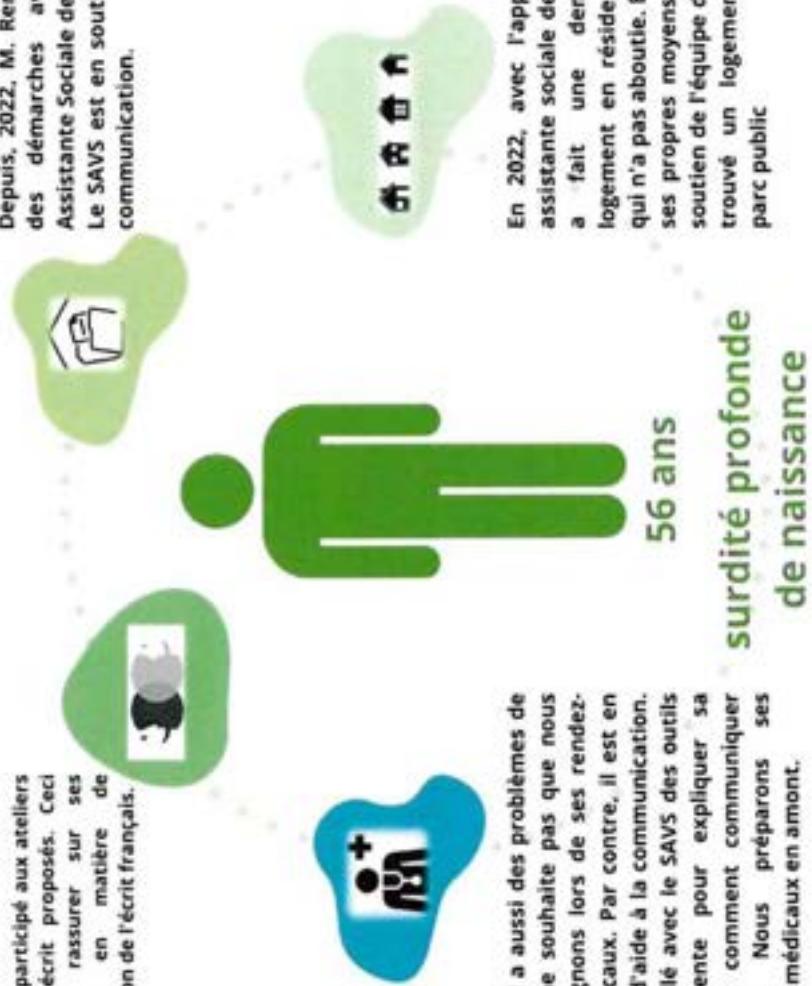






M. Renaud a participé aux ateliers de français écrit proposés. Ceci afin de le rassurer sur ses compétences en matière de compréhension de l'écrit français.

Depuis 2022, M. Renaud fait des démarches avec son Assistante Sociale de secteur. Le SAVS est en soutien de la communication.



PAROLE DES PROFESSIONNELLES DU SAVS

Sarah PERIER, psychologue ;
Sabine GAZQUEZ, éducatrice spécialisée
Emilie BILOTE, éducatrice spécialisée.

En 2022, avec l'appui de son assistante sociale de secteur, il a fait une demande de logement en résidence sociale qui n'a pas aboutie. En 2023, par ses propres moyens et avec le soutien de l'équipe du SAVS, il a trouvé un logement dans le parc public

56 ans
surdité profonde
de naissance

Communication : oral français et espagnol



La dynamique RH

l'équipe des professionnelles est stable depuis de nombreuses années;

En 2023, l'équipe d'encadrement a été modifiée avec le départ à la retraite de Monsieur Pollet :

L'équipe se compose aujourd'hui de :

Sebastien DAMEROSE, directeur (**Non imputé au SAVS**)

Cécile LEVAS, cheffe de service (**0,15 ETP**)

Sarah PERIER, psychologue (**0,2 ETP**)

Sabine GASQUEZ, éducatrice spécialisée (**1 ETP**)

Emilie BILOTTE, éducatrice spécialisée (**0,7 ETP**)



ENJEUX ET PERSPECTIVES

Depuis son ouverture, le SAVS 66 répond à sa mission qui est de favoriser l'autonomie des personnes sourdes ou malentendantes. La mission peut parfois être rude car inutile de mentionner que le territoire des Pyrénées-Orientales manque cruellement d'accessibilité.

C'est pourquoi, il est important de dire aujourd'hui que l'équipe est en réflexion permanente autour des problématiques qu'elle rencontre et fait preuve d'une véritable capacité d'adaptation.

2023 a été marquée, comme 2022, par le manque d'interprètes en langue des signes française sur le territoire. Aujourd'hui, nous espérons qu'un.e professionnel.le déménage à Perpignan ; **Ceci est un appel...!**

Nous espérons, également, que le département valide le budget prévisionnel afin de pouvoir envisager une embauche d'un temps administratif, éducatif et la validation d'augmentation de temps de psychologue.

Enfin, nous allons également travailler collectivement autour de la réécriture du projet de service de façon participative pour questionner nos pratiques et améliorer notre offre de service.

ETEC

L'Equipe Technique d'Evaluation Conventionnée (ETEC) est missionnée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Gard et de l'Hérault, dans le cadre de l'instruction des demandes de Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
Elle a pour mission l'évaluation des besoins en aide technique et humaine des adultes sourds ou malentendants

EQUIPE



TERRITOIRE D'INTERVENTION

GARD
HERAULT



PARTENAIRES



POUR QUI

Personnes sourdes ou malentendantes résidentes dans le GARD

FINANCEURS

Département du GARD



LES ETEC DE L'HERAULT



Regard sur l'activité

L'équipe a réalisé 11 évaluations ;

3 personnes évaluées présentant un trouble associé à la surdité ;

8 personnes s'exprimant en français, 3 s'exprimant en langue des signes française ;

Les demandes concernent une aide humaine ou aide technique

Regard(s) sur l'activité réalisée

L'activité des ETEC est à son plus bas niveau depuis sa création en 2007, avec une forte diminution en 2023 ; C'est la première année que la baisse constante des demandes a un impact réel notamment sur le financement des postes alloués pour l'activité.

Evaluation, ça veut dire quoi ?

Evaluation de la situation de surdité - identifier les besoins - préconisations - validation du matériel - Recherche de financement

- Evaluation de la situation de surdité en lien avec le médecin ORL ;
- Identifications des besoins (humains ou techniques) ;
- Recueil des éléments administratifs ;
- Prise de contact avec l'audioprothésiste pour mise à jour du dossier quand délai > 3 mois ;
- Constitution des dossiers de demande de financements (Mutuelle pris en charge dans le cadre du contrat + extra-légale (fonds d'action sociale)) ;
- Constitution du dossier « fond départemental de compensation » ;
- Rédaction des documents obligatoires à l'évaluation (GEVA / Synthèse de l'évaluation) ;
- Explication des courriers, notification en lien avec la réponse ;
- Accompagnement de la procédure de mise en paiement ;



La dynamique RH

Une équipe stable puisque pas de turn-over.

Au regard de l'évolution de la législation, le dispositif ETEC a mis l'accent sur le développement de formation à destination de la professionnelle référente des ETEC.

Madame Sophie SAINT-LEGER a validé un diplôme d'Assistante Audioprothésiste.



Les enjeux pour le service et les perspectives

Pour les ETEC de l'Hérault, le défi était de stabiliser et consolider les fondements du conventionnement historique ARIEDA/MDA de l'Hérault.

Ce fut chose faite avec la rencontre de l'équipe évaluation et des échanges constructifs et riche autour de notre collaboration.

A ce jour, nous observons une augmentation du nombre de dossiers ;
Ensuite, nous devons impérativement forer une autre professionnelle aux ETEC afin de sécuriser ce dispositif.





LES ETEC DU GARD



Regard sur l'activité



Regard(s) sur l'activité réalisée

Cette année, encore, nous partageons les ETEC avec l'Association Paul Bouvier (conventionnement pour 30 dossiers).

- L'équipe a réalisé 21 évaluations :

- **Nature des demandes**
 - Aides techniques
 - Aides humaines
 - Charges spéciales



La dynamique RH

Une équipe stable puisque pas de turn-over.



Les enjeux pour le service et les perspectives

L'équipe des ETEC a une connaissance précise des conséquences de la surdité, des besoins spécifiques qu'elle implique, ainsi que des modes de compensation existants. Cela permet de répondre de façon la plus ajusté possible à la demande des bénéficiaires et d'accompagner les équipes pluridisciplinaires de la CDAPH se elles ont des questions particulières.

Contrairement aux ETEC de l'Hérault, nous réalisons l'évaluation et la recherche de financement avec le bénéficiaire. Ceci est à maintenir car cela évite des démarches administratives supplémentaires pour les bénéficiaires, pour lesquels, souvent c'est le « parcours du combattant » mais également pour le personnel de la MDPH).

SOCIAL 30

Informer, orienter et sensibiliser

	POUR QUI Personnes sourdes ou malentendantes résidentes dans le GARD		FINANCEURS Département du GARD		LANGUE Français, étrangères ou LSF
---	--	---	--	---	--



	EQUIPE	
	TERRITOIRE D'INTERVENTION	



RAISON D'ETRE

Regard sur l'activité réalisée

- 40 personnes accompagnées en 2023 ;
- Une permanence administrative par semaine à hauteur d'une demi-journée tous les vendredis matins ;
Une journée en indirect qui permet de travailler le partenariat ;
- Complémentarité avec le Dispositif Emploi Formation de l'ARIEDA ;
- Complémentarité avec les structures de droit commun (Sensibilisation aux surdités, permanence à la MDPH du GARD) ;
- Complémentarité avec les structures médico-sociales ;

Le service Social 30 a été créé en 2009 afin de répondre aux difficultés sociales rencontrées par les personnes sourdes résidant dans le département du Gard. Ce service n'a jamais bénéficié d'un agrément SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Il est financé par subvention annuelle par le Conseil Départemental du Gard.

Les objectifs du service social 30

- Favoriser l'autonomie des personnes sourdes à travers un accompagnement dans les démarches quotidiennes,
- Sensibiliser le droit commun à l'accueil du public sourd ;

Le service social 30 intervient dans les domaines suivants :

Administratif : Aide aux démarches, médiation sur certains documents administratifs.

Administratif sans accueil : il s'agit de démarches effectuées en dehors de la présence de la personne. Souvent des appels téléphoniques qui n'ont pas abouti le matin avec l'usager, ou la préparation d'un courrier qui sera, par la suite, relu et modifié avec l'usager.

Santé/médical : problème d'indemnités journalières, d'ouverture de droit, carte de sécurité sociale perdue, rendez-vous médicaux (demandes plus importantes suite à la fermeture des centres relais), etc....

Scolaire/Aide à la Parentalité : rendez-vous parents/professeurs, inscription école maternelle, Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole, démarches pour le centre de loisirs ou centre aéré, aide à la parentalité.

L'équipe en 2023



Une travailleuse sociale à 0.30 équivalent temps plein, avec des compétences spécifiquement liées à la surdité (connaissance des différents types et profils de surdités, et de leurs conséquences, maîtrise d'un bon niveau de LSF...). Cette professionnelle est chargée d'accompagner, dans la limite de ses attributions, les personnes adultes sourdes et malentendantes qui en expriment le besoin.

Dans le respect du niveau d'autonomie et du mode de communication usuel de chacun (langue des signes française, oral, français signé, etc.), la travailleuse sociale accueille, écoute, informe, oriente et accompagne les usagers dans leurs démarches. Chaque fois que nécessaire, elle oriente l'usager vers un autre professionnel (assistant social, conseiller juridique, éducateur spécialisé, SAVS ...) notamment en facilitant la communication (intervention de l'interprète LSF).



Besoins des personnes sourdes

Accessibilité (médiation) :

Les personnes sourdes n'ont pas de problématique d'autonomie. Cette problématique est engendrée par le milieu, droit commun non accessible et non informé/sensibilisé ET/OU les personnes ne mobilisent pas les ressources nécessaires.

- Interprétation en langue des signes
- Relais téléphoniques
- Information sur les lieux accessibles (visibilité des ressources accessibles)
- Information et formation aux outils permettant l'accessibilité ou rendus accessibles
- Information sur les droits, les responsabilités
- Sensibilisation des acteurs de droit commun
- Coordination et animation commune des actions (droit commun et autre structure d'accompagnement spécialisée).

Souhait de développement : actions individuelles et collectives / professionnel : Educatrice spécialisée , interprète, ou interface de communication



Besoins des personnes sourdes

Autonomie

Les personnes sourdes dont l'autonomie est à travailler par des actions individuelles et collectives

Thématiques spécifiques liées :

- A la gestion de budget
 - Au déplacement, trajet
 - Aux dossiers administratifs en particulier de la MDPH
 - Appareillage
 - Isolation
- Impact de la surdité sur l'équilibre psychologique
 - Impact de la surdité en cas de troubles psychiques avérés (intensification des troubles)
 - Repérage des impacts de la surdité en cas de handicap associé (travail de partenariat et d'identification des incidences communes et respectives des troubles).

Souhait de développement : actions individuelles et/ou collectives - groupe de parole /Educatrice spécialisée ou conseillère en insertion professionnelle – Psychologue



Depuis près de 20 ans, le pôle adultes de l'ARIEDA est un acteur incontournable dans l'insertion et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes. La multiplicité de nos compétences a permis de développer une forte expertise dans l'accessibilité et la compensation des surdités.

C'est pourquoi, nous ne pouvons plus nous resigner à faire le minimum sur le territoire Gardois et nous souhaitons faire évoluer notre action pour développer les objectifs suivants :

- Aller au-devant des usagers sur le territoire afin de favoriser leur autonomie ;
- Apporter notre expertise auprès des différents acteurs notamment SAVS et UTASI car ceux-ci peuvent être parfois en difficultés (Méconnaissance du publics , problème de communication...)

Pour ce faire, nous sollicitons des moyens et la reconnaissance du SOCIAL 30 en SAVS, par le Département et la MDPH du Gard !



EN TRANSVERSALITE AU POLE ADULTES

"La richesse des équipes ARIEDA réside, avant tout, dans la diversité de nos métiers. Ce partage d'expertise permanent nous aide, à innover et à inventer les solutions de demain"

INFORMATION, SENSIBILISATION SUR LA SURDITE AUPRES DU GRAND PUBLIC

Dans sa mission d'information, de sensibilisation sur les surdités auprès du droit commun, entreprises, organismes de formation, les professionnelles du pôle conçoivent des outils pédagogiques et éducatifs dans le cadre de la transition inclusive.

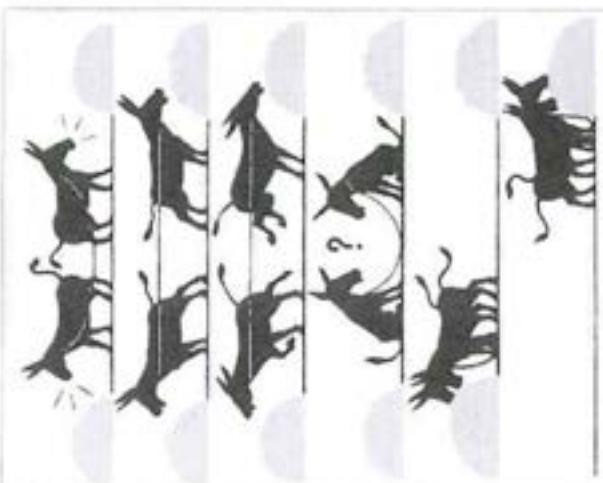
UN POLE OUVERT A SON ENVIRONNEMENT

Le cœur de notre métier est également d'être en lien avec nos partenaires pour :

- Communiquer sur nos missions et activités ;
- Sensibiliser et informer sur les surdités ;
- Contribuer aux réflexions en matière d'accompagnement, d'inclusion et de reconnaissance des personnes sourdes ;

L'OUVERTURE DU PÔLE SE CARACTERISE PAR

- L'accueil de stagiaires pour l'ensemble des disciplines professionnelles et des champs d'activités (Interprètes, éducateurs, personnes en reconversion ...)
- La présentation de nos métiers au sein des IRTS ainsi que la réalisation de sensibilisations aux surdités (Perpignan, Toulouse...)
- La mise à disposition de professionnelles pour toujours répondre aux interrogations et présenter les prestations ...



PERSPECTIVES

- Construire un référentiel métier IC afin de clarifier la posture et permettre de mettre en réflexion cet intitulé
- Formaliser la plateforme de prestations externalisées ;
- Faire vivre la transversalité au travers de projets communs en respectant les spécificités de chaque dispositif ;
- Continuer à se former et à garder notre capacité à innover et anticiper ;
- Travailier à rendre visible nos métiers et continuer de les rendre attractifs ;
- Continuer à développer le partenariat notamment sur l'Hérault ;
- Développer l'ingénierie de formation : stratégie pour préserver et accroître notre capacité à former dans un contexte de plus en plus restreint financièrement ;
- Continuer à réfléchir à la mise en espace d'une communication claire et lisible ;
- Améliorer le suivi de la qualité au sein des dispositifs ;
- Créer un comité scientifique qui permettrait de
- Développer une activité de recherche appliquée pluriannuelle pouvant faire l'objet de publications et de diffusions ;
- Impulser une dynamique et une implication des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques ;
- Participer à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'accompagnement des personnes sourdes dans sa globalité ;
- Contribuer à ouvrir l'ARIEDA sur des partenariats extérieurs et favoriser des projets inter institutionnels ;
- Contribuer à la recherche de financements : mécénat, appels à projets et programmes de recherche...;

PLATEFORME ELAN

Territoire d'intervention



GARD
AUDE
LOZÈRE
HERAULT
PYRÉNEES ORIENTALES

La période de transition de l'adolescence vers l'âge adulte est une période charnière marquée par l'acquisition de nouveaux rôles et responsabilités. Le Pôle Enfants et le Pôle Adultes ont développé la Plateforme ELAN pour soutenir les jeunes et les familles dans cette période de changements et de défis. L'année 2021 a été le fruit d'une réflexion sur la création de la plateforme qui a donné suite à la mise en place d'actions concrètes en 2022. L'année 2023 permettra de poursuivre cette dynamique et de faire émerger de nouvelles actions.



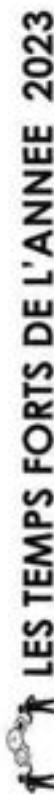
AMBITION

- ✓ Sécuriser le passage du SESSAD vers le pôle Adultes et autres dispositifs
- ✓ Préparer l'orientation après le SESSAD
- ✓ Faciliter l'insertion socioprofessionnelle
- ✓ Soutenir le parcours de vie
- ✓ Eviter les ruptures de parcours



PERSPECTIVES

- ✓ Développer les ateliers collectifs à destination des jeunes du SESSAD sur les autres départements.
- ✓ Traviller le partenariat avec les autres ESSMS du territoire.
- ✓ Consolider la plateforme ELAN : communication auprès des jeunes et des familles, développer les outils de suivi, mobilisation des professionnel.le.s sur les services
- ✓ Mise en place de rencontres thématiques Pôle Adultes/Pôle Enfants



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

- ✓ Novembre 2023 : Salon de l'Orientation destiné au personnes sourdes et malentendantes en collaboration avec la Maison de l'Orientation et le CESDA. La Coordinatrice Formation et une interface de communication ont pu activement participé à la mise en place de ce projet. Cette action sera renouvelée pour l'année 2023. Date prévue : 14 octobre 2023.
- ✓ Constitution d'un groupe de travail sur le département 66 pour créer des ateliers collectifs à destination des jeunes du SESSAD. Mobilisation des professionnel.le.s de terrain sur les deux Pôles Adultes/Enfants : Educatrice Fonctionnelle, Assistante Sociale, Interface de Communication et Educatrice spécialisée.
- ✓ Rencontre avec les jeunes sortants et les familles afin de présenter le Pôle Adultes et travailler sur le projet personnalisé après SESSAD.

Les moments forts...
ON Y ÉTAIT !

JANVIER

12 - 13 - 14 Salon de l'étudiant à
Montpellier

31 Présentation DECIBEL EUJOZ PHONAK

FEVRIER

Rencontre HANDI SANTE Perpignan

MARS

02 Salon TAF Béziers
10 rencontre équipe
CESDA
15 - 16 Salon TAF
Montpellier
21 Salon TAF Nîmes

AVRIL

06 Agefiph : présentation nouvelle
offre

MAI

10, 05 Evaluation PAS
16, 05 formation retraite accessible

JUIN

01 Rencontre Enfance Catalane

JUILLET

12 Participation EPE ORP Jeune
MDPH 34

SEPTEMBRE

OCTOBRE

14 Maison de
l'Orientation
Montpellier

NOVEMBRE

09 Rencontre
SONUP
21 Forum de
l'emploi Saint
ESTEVE
Handijob

DECEMBRE

06 Rencontre Joseph Sauvy

Les moments forts...
ON Y ÉTAIT !

JANVIER

21.01 Sensibilisation au handicap sensoriel + présentation de la PPMO
Espace Emploi Formation du SICOVAL
Toulouse

FEVRIER

06.02 Séminaire « Ratio et l'équilibre de la charge de travail »
28.02 Présentation Décibel France « Aménagements acoustiques » dans les locaux de l'AREDA

MAI

06.04 Agefiph : présentation nouvelle offre.

MARS

15.03 Atelier de préparation au Salon TAF - CAP EMPLOI 31

29/30.03 Salon TAF Toulouse

JUIN

08.06 Conférence « Les enjeux du numérique » - Foix 09

SEPTEMBRE

12.09 Séminaire à TEAM TH n Stand PPMO + quiz.
Ecomusée à Alzen (Ariège)
21.09 WEBINAIRE AGEFIPH
« Adaptations Pédagogiques pour les personnes sourdes » en transversalité avec le DEF EST.
28.09 ATELIER RRH OCCITANIE autour du Handinjury - TOULOUSE

DECEMBRE

19/20/21.06 Formation AIRMES
Conseil Départemental Gers

AOUT

10.05 Evaluation PAS
16.05 formation retraite accessible

NOVEMBRE

SEEPH

20.11 Présentation PPMO à l'AFPA TOULOUSE
22.11 Forum Handy Recrutement Espace VANEL / TOULOUSE
22.11 Forum Emploi & Handicap Pavillon d'Honneur du stadium d'Albi 81
23.11 Forum Handicap / Emploi Stand PPMO Conseil Départemental Gers

OCTOBRE

03.10 FIPHFP HANDIPACT Webinaire
09.10 AGEFIPH – Table ronde « Ville pour tous »

VERS 2024

Depuis près de 20 ans, le pôle adultes de l'ARIEDA est un pôle singulier et une référence dans le domaine de la surdité sur le territoire. En effet, le pôle adultes de l'ARIEDA a su évoluer pour proposer une offre toujours plus large et adaptée aux besoins pluriels des adultes sourds.

La politique d'ouverture et de partenariat menée permet de dessiner les contours d'une structure de référence et d'expertise.

Ce travail est à poursuivre en 2024 afin que l'ARIEDA puisse être plus visible sur les territoires et réfléchir à ouvrir de nouvelles actions : public vieillissant, formation, expertise, plateforme, comité scientifique ...

La modernisation des services à travers le numérique continue. Cette utilisation sera complétée par la prise en main d'AIRMES en 2024 sur tous les dispositifs.

Les équipes ont su démontrer, cette année encore, qu'elles sont capables de réactivité, d'investissement et de professionnalisme pour assurer la continuité des services.

La stabilité de l'équipe permettra de lancer de nouveaux projets tout en gardant l'âme de nos services.

Cécile LEVAS

Cheffe de service

**Merci à toutes et tous d'avoir permis que cette année
soit créative et innovante.**

Pôle adultes – 04 99 23 27 70
www.arieda.fr



Facebook

ARIEDA, Association loi 1901, siège social : 2446 avenue du Père Soulas, 34090 MONTPELLIER

RAPPORT D'ACTIVITES - Le Pôle Formation

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER

tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieada.asso.fr - www.arieada.fr





ARIEDA OCCITANIE

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

PÔLE FORMATION



Association loi 1901, créée en juillet 1980





ACTIVITÉ INTER

Formules INTER	2021		2022		2023	
	Nombre de stages	Nombre d'heures	Nombre de stages	Nombre d'heures	Nombre de stages	Nombre d'heures
F Accélérée Automne 2021	14	420	6	180		
F Accélérée Automne 2022			14	420	6	180
F Accélérée Printemps 2023					20	600
F Accélérée Automne 2023					15	450
F Mensuelle	8	240	2	60	12	310,5
Cours du soir	5	120	6	180	5	120
Cours du samedi	4	120	1	30	3	90
Cours individuels	2	36	7	166	9	413,5
TOTAL	33	936	36	1036	70	2164

Le nombre de formations en inter augmente par rapport à 2022. La présence du groupe Accélérée Printemps 2023 et l'augmentation des cours individuels permet de doubler le nombre de stages et le total d'heures de formations dispensées.

Nombre de stages 2023



Nombre d'heures 2023



- F Accélérée Automne 2022
- F Accélérée Automne 2023
- Cours du soir
- Cours individuels
- F Accélérée Printemps 2023
- F Mensuelle
- Cours du samedi
- Cours individuels
- F Accélérée Automne 2023
- F Mensuelle 2023
- Cours du samedi





ACTIVITÉ INTRA

LES FORMATIONS EN INTRA EN 2023

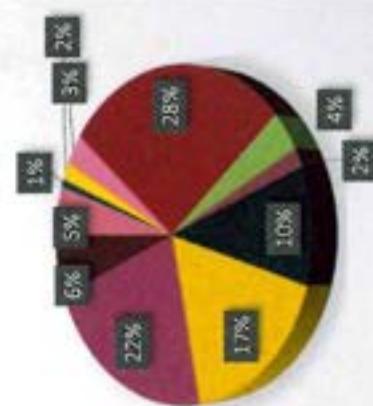
INTRA COURS LSF 2023	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
École d'orthophonie de Msp	39	27
Marie de Montpellier	6	20
Cité Scolaire F Combes	14	8
IFME	24	25
PAUL VALERY UNIVERSITE (VMP, UMP3, EPSIN, Droit du patrimoine)	214	94
PLANET Océan (Odysséum)	28	18
Gare de Valence	14	5
POLE ADULTE (EST, OUEST, SAVS, ETEC, Social30)	79	17
POLE ENFANT ARIEDA	132	9
CESDA	169,5	51
INCLU PRO (w/Autrement Diff)	49	4
TOTAL	768,5	278

Le nombre d'heures a diminué par rapport à 2022 (1219h).

C'est un retour à la normale après le marché AGEFIPIH « LSF à visée pro » pour les sourds ukrainiens qui aura mobilisé un nombre important d'heures en 2022.

INSTITUTION	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
École d'orthophonie de Msp	39	27	1	27
Marie de Montpellier	6	20	1	20
Cité Scolaire F Combes	14	8	1	8
IFME	24	25	1	25
PAUL VALERY UNIVERSITE (VMP, UMP3, EPSIN, Droit du patrimoine)	214	94	1	94
PLANET Océan (Odysséum)	28	18	1	18
Gare de Valence	14	5	1	5
POLE ADULTE (EST, OUEST, SAVS, ETEC, Social30)	79	17	1	17
POLE ENFANT ARIEDA	132	9	1	9
CESDA	169,5	51	1	51
INCLU PRO (w/Autrement Diff)	49	4	1	4
TOTAL	768,5	278	5	278

NOMBRE D'HEURES INTRA 2023



- PAUL VALERY UNIVERSITE (VMP, UMP3, EPSIN, Droit du patrimoine)
- PLANET Océan (Odysséum)
- Gare de Valence
- POLE ADULTE (EST, OUEST, SAVS, ETEC, Social30)
- POLE ENFANT ARIEDA
- CESDA
- INCLU PRO (w/Autrement Diff)
- Marie de Montpellier
- Cité Scolaire F Combes
- IFME



ACTIVITÉ

LES SENSIBILISATIONS EN 2023

SENSIBILISATION LSF 2023	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Association Tutorat Santé de Montpellier	1	20
Université PV EPSIN	3	15
Foyer ARTES Les Olivettes	14	12
Métropole Montpellier	9	20
SERVERO	3	7
IFE	3	90
IFCDIS	7	5
TOTAL	40	169

Le nombre d'heures de sensibilisations effectuées a augmenté par rapport à 2022 (11.5h).

	2020	2021	2022
SENSIBILISATION LSF	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires
Ecole d'orthophonie de Montpellier	30	24	
IFI	46	86	
SANORI	24,75	25	
APAH ALÈZE	36	51	3
IME		4	10
PAUL VALERY UNIVERSITÉ	126	45	80
ESAT MASTÉPIE VAUVERT	9	7	
DEFI	8	3	
CESDA	120	28	
ARAMAV	10	5	
Office Tourisme LGM		7	
Université PV EPSIN		2	7
McDonald's		3	8
UFM MEDICINE		2	2
ARIEDA POLE ADULTE EST		2	2
Mairie d'Alès		6	6
Université PV EPSIN	429,8	274,0	139,0
			11,5
			41





BILAN 2023 ET PERSPECTIVES

L'année 2023 reste correcte dans l'ensemble.

Les formations en INTRA ont stagné.

En revanche, les formations en INTER et notamment en individuel ont augmenté.

De ce fait, les formateurs ont été beaucoup sollicités et nous avons du faire appel à plus de soutenance (formateurs vacataires).

Face à une concurrence en hausse (cours de LSF en ligne : ubérisation et paupérisation des formations avec des formateurs non diplômés/compétents), le Pôle Formation doit évaluer. Une étude sur la stratégie de développement du Pôle Formation a été amorcée.

L'audit de renouvellement QUALIOPI a eu lieu fin mai 2024.

CONCLUSION de ce bilan d'Activité 2023

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 – vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



Bonjour à toutes et tous,

Il me revient de clôturer ce bilan d'activité 2023, et ce, avec un regard nouveau puisque j'ai pris la direction de l'ARIEDA Occitanie le 01 septembre 2023.

Prendre la direction de l'ARIEDA après 10 ans de présence de Gilles POLLET n'était pas, a priori, chose aisée ! J'ai pu passer quelques jours avec lui, me permettant, ainsi, d'appréhender les dossiers plus rapidement.

Il était nécessaire d'entrer dans ces dossiers rapidement au vu des échéances qui m'attendaient et qui attendaient les équipes.

L'objectif le plus important de tous est de faire fonctionner les services, d'assurer un service de qualité pour les personnes que nous accompagnons !

Mais quelques sujets d'ampleur ont pu être traités, de belle manière, grâce au personnel, je tiens à le souligner, très impliqué à l'ARIEDA :

- Le pôle adultes a pu répondre en temps et en heure à l'appel d'offre de l'AGEFIPH concernant le marché des actions spécifiques pour les personnes sourdes ou malentendantes. Ce dossier devait être rendu pour fin septembre 2023, et a connu une issue heureuse en début d'année 2024 puisque nous sommes renouvelés en tant qu'acteur financé par l'AGEFIPH sur l'ensemble de l'Occitanie, et ce, pour 4 ans.

En parallèle des demandes de subventions que nous faisons annuellement pour la Vie Associative, nous avons mené une négociation avec le Département du Gard afin de pouvoir obtenir un financement quelque peu supérieur aux années précédentes pour le service Social 30 et c'est le cas pour 2024, le Département ayant accordé une subvention de 50000 € pour cette année contre 25000 € en 2023. Un travail est mené, actuellement, avec le Département du Gard pour développer de nouveaux services dans les années qui viennent à destination des personnes sourdes et malentendantes.

- Le pôle enfants travaille depuis 2022 sur le CPOM qui devra, en tout état de cause, être signé pour le 30 juin 2024. Ce travail s'est intensifié en fin d'année 2023 et ce contrat permettra un financement pluriannuel du Service, nous donnera de nouveaux objectifs, et, nous le sollicitons et le souhaitons fortement, de nouveaux moyens. Je ne rappellerai pas, ici, les divergences de vue du financeur et de l'Association, mais celles-ci ne facilitent pas les négociations !

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER



Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr

Un travail de fonds est poursuivi pour faciliter et améliorer le partenariat (Association Paul Bouvier et CESDA en particulier) mais également avec des groupements comme RUSH et la Communauté 360. L'objectif est de faire connaître, reconnaître l'ARIEDA, de l'inscrire dans un schéma partenarial et que nous puissions participer aux actions du territoire.

Le service a répondu, en début d'année 2024, à un appel à concurrence concernant 10 places pour des enfants atteints de TSLA, ce qui permettrait de donner de nouveaux moyens au service et de diversifier l'offre en travaillant un SESSAD Professionnel.

- Le pôle formation a connu une année 2023 relativement équilibrée, mais se questionne pour les années à venir. Une réflexion est donc menée depuis 2023 sur son devenir, son développement et son positionnement au sein de l'Association. Rappelons que le renouvellement du label QUALIOPI a eu lieu à fin mai 2024 et représente un gage de sérieux en termes d'organisme de formation (je peux dire aujourd'hui, que le résultat est positif !)
- J'aimerais également souligner le travail qui est mené par les « fonctions supports », les services « transversaux »...pour être concret, par les services administratifs, comptables, qualité, RH. Sans ces services « invisibles », souvent ressentis comme « rigides », le travail ne serait pas possible. Je sais quel investissement ces services ont au quotidien, je sais aussi le sous-dimensionnement de certaines fonctions, et cela relève d'une réorganisation nécessaire à un travail qui doit rester un travail de qualité. Pour cela, nous devons réfléchir à nous doter de nouveaux moyens, d'organisations différentes, permettant de nous adapter aux nouvelles organisations de nos partenaires, financeurs, et aussi aux nouvelles pratiques liées au numérique.
- Un travail est mené également depuis quelques mois avec les représentants du personnel quant à l'amélioration des conditions de travail des salariés, passant par une étude qui sera menée en 2024 sur les Risques Psycho Sociaux, la réactualisation du DUERP, la réactivation du Comité Bientraitance, des liens de confiance retissés avec la Médecine du Travail et l'Inspection du Travail, la réactualisation de documents nécessaires au bon fonctionnement du dialogue social.

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



- De manière transversale, de gros travaux sont en cours également, passant par une étude menée en lien avec le Cabinet ABF Coaching permettant de réinterroger nos organisations et d'extrapoler ce qu'il serait pertinent de mettre en place pour améliorer les fonctionnements, via du renfort de personnels, des réorganisations au sein des services, l'apparition de nouvelles compétences nécessaires (qualité, communication,...). La réorganisation passera également par la réécriture du projet associatif qui se programme pour les mois à venir.

Cet exercice 2023 n'a pas été de tout repos, chacun a beaucoup donné pour la réussite générale de ces différents travaux.

De manière globale, je tiens à souligner l'implication des salariés, des équipes, des cadres dans la vie de l'Association, de ses services et de leur quotidien, quotidien souvent compliqué pour l'ensemble des équipes...

Cette implication est certainement un des éléments si ce n'est l'élément moteur de l'ARIEDA !

Merci à tous les salarié (e)s pour cela, nous avons encore une multitude de projets à mener ensemble, nous les mènerons et nous continuerons à faire de l'ARIEDA un acteur incontournable dans l'accompagnement du parcours de vie des personnes sourdes, malentendantes, atteintes de TSLA...

Je n'oublie pas les bénévoles de l'Association, mais aussi les usagers des différents services, qui, vous le verrez, tout à l'heure, savent s'impliquer tout autant que nous le faisons pour eux !



EVALUATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2022-2025

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 – vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



1.L'analyse de la BDES (Base de données économiques et sociales)

1.1.Les indicateurs financiers

	2022	2023	Variation
	En K€	En K€	
Chiffre d'affaires (CA)	6 127,27	6252,85	+2,05%
Résultat	-7,2	-241,14	-3249,17% ou -233,94K€
Charges d'exploitation	6 124,27	6431,63	+5,02%
Dont salaires et charges	4 263,72	4395,78	+3,1%
Actif net	3 625,53	3 388,27	-6,54%
Fonds propres	1 770,02	1 528,88	-13,62%
Dettes long terme	432,47	387,65	-10,36%

1.2.Les orientations en matière financière

- Il est nécessaire de travailler à une augmentation des fonds propres afin d'envisager des travaux, du renouvellement de matériel et pourquoi pas des acquisitions immobilières. Ces fonds propres permettent une base de financement de ces chantiers sans oublier les autres sources de financement comme les emprunts, les subventions et autres fonds accordés par nos financeurs.
- Le renouvellement du marché AGEFIPH (2024/2027) devrait permettre de revenir assez rapidement à une situation équilibrée sur les 2 DEF, car les tarifs ont été revus sensiblement à la hausse.
- Les excédents du SESSAD doivent permettre d'envisager une réorganisation du service via de nouveaux moyens humains et matériels.
- Elaborer un plan de financement pour les travaux du siège (2025/2026), et solliciter les différentes sources de financement et envisager une politique d'acquisition dans les territoires couverts.
- Elaborer un PPI dès 2024, consécutivement à la signature du CPOM du SESSAD.
- Réaliser une étude sur la création d'un secteur fiscalisé sur la diversification des ressources
- Structurer le développement du pôle formation

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER



Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieida.asso.fr - www.arieida.fr

1.3.Les autres indicateurs de la BDÉS

	2022	2023	Variation
Evolution des effectifs et des emplois	119	116	-2.52%
Nombre de salariés avec une RQTH	13	12	-7.69%
Nombre de stagiaires accueillis	18	15	-16.67%
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	94	78	-20.21%
Nombre d'heures de formation	3 755.5	3843.75	+2.35%
Nombre salariés temps partiel au 31/12	58	52	-10.34%

2.Orientations stratégiques 2022-2025

En 2022, l'assemblée générale s'était positionnée sur 6 orientations,
où en sommes-nous aujourd'hui ?

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulard - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr



① Poursuivre notre travail pour une gouvernance vivante, pérenne autour d'un projet partagé par toutes les composantes de l'association

Statuts	Actions
Réalisées	
En cours	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de réunions sur les départements, notamment le Gard -Intégration d'adultes sourds au sein du CA, pourrait être effectif dès 2024 -Dynamique des Vice Présidents départementaux
A faire	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des réunions avec les familles, bénéficiaires et usagers sur tous les départements -La mise en œuvre des préconisations du travail d'accompagnement du CA sur le développement de la vie associative (statuts, fiche responsabilité administrateur départemental, ...) -La rédaction du nouveau projet associatif est prévue en 2024 -Le recrutement de nouveaux adhérents, administrateurs -Le recrutement d'administrateurs sur Toulouse pour renforcer notre ancrage territorial

② Maintenir une situation financière saine, voire la développer, dans un environnement instable, en adoptant de la prudence dans nos projets d'actions, et d'investissements :

Statuts	Actions
Réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Une situation financière saine, avec une augmentation de notre autonomie financière -Le maintien d'un taux d'endettement limité, aucun nouvel emprunt en 2023
En cours	<ul style="list-style-type: none"> -Une négociation CPOM des plus compliquées, non aboutie en 2023 mais qui devra aboutir pour 2024. -La réalisation de PPI pour des investissements raisonnés, fait dans le cadre du CPOM SESSAD -Définition d'un projet d'extension, de réaménagement de locaux sur les locaux du siège, et une réflexion quant à de l'acquisition foncière -Le déploiement du nouvel outil numérique (DIU) -La consolidation de l'action du service formation en développant son activité, -Le développement, la structuration de notre logistique (Comptabilité, fonctions supports, ...)
A faire	<ul style="list-style-type: none"> -Doter le service formation de ressources pérennes, notamment en développant les cours en e-learning et en diversifiant ses activités



③ La définition et la réelle mise en œuvre d'une démarche de gestion prévisionnelle de nos emplois et compétences ambitieuse, anticipatrice, sur l'ensemble des services.

Statuts	Actions
Réalisées	
En cours	<ul style="list-style-type: none"> -L'évolution de la structure de management, (Une étude devrait être initiée fin 2023) -Evaluation prospective, service par service de nos besoins RH -Formations au logiciel DIU -La poursuite des formations thématiques : Handicaps associés, protection de l'enfance, TDAH, problématiques sociales, pédagogies innovantes -Positionnement du CA sur d'autres types de handicap, sans oublier ses origines, ni son cœur d'activité : l'accompagnement des personnes (enfants, adultes) sourds et de leurs proches -Définition de référentiels de compétences : IC, ILS et fonctions spécifiques dans le marché AGEFIPH, coordinateur de projet individuel -Sollicitation de financements ARS dans le cadre du CPOM pour accompagner l'évolution de l'offre
A faire	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'actions soutenant l'appartenance, l'attractivité à l'association -Optimiser les ressources des différents services lorsque cela est nécessaire et possible, au service du parcours de vie de l'usager

④ Entretenir notre capacité d'innovation, d'ingénierie de projet, mais stabiliser l'existant, afin de permettre un développement raisonné.

Statuts	Actions
Réalisées	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation réussie SAVS 34 -Mise en place de nouveaux dispositifs : 5 places SESSAD supplémentaires DA sur l'Aude, Alizés, attente active et dispositif de veille sur le SESSAD, SESSAD TSL -Participation au réseau RUSH
En cours	<ul style="list-style-type: none"> -Réactiver la commission bientraitance, en la renforçant -Créer un événement annuel autour de la bientraitance sous différentes formes : conférences, ateliers, mise en situation, ...en associant au possible les usagers... -Réaliser une évaluation de la première année du SESSAD TSL -Définition d'une plateforme SESSAD DA TSL novatrice -Demande de création de places SESSAD Professionnel (SESSAD -Pro) -Obtention/renouvellement du marché AGEFIPH (Occitanie) -Poursuivre les projets communs avec le CESDA, Paul BOUVIER, et d'autres partenaires comme Passerelles ...



	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser et décliner notre projet de plateforme SESSAD DA/TSL toujours dans le cadre du CPOM -S'inscrire dans des réseaux, instances (COMEX, CDAPH, ACFOS, ...) -Consolider les fonctions supports : management, logistique, informatique, afin de pouvoir réamorcer un nouveau cycle de développement -Développer le conventionnement avec les partenaires (formalisation)
A faire	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des commissions ou temps dédiés à la question éthique

⑤ **Consolider, définir, et mettre en œuvre une politique d'investissement, dans une vision prospective, adaptée à nos besoins, à nos moyens, et à l'environnement. Ce développement devra prendre en compte le manque de visibilité de l'environnement.**

Statuts	Actions
Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place du DIU et soutien de son déploiement
En cours de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> -Recherche d'un logiciel sur le DEF pour remplacer le logiciel « planning 3 D » -Avec le logiciel DIU, nous préparer à la mise en œuvre de la démarche SERAFIN PH -Rencontre d'éditeurs de logiciel afin d'acquérir un logiciel RH pour suivre et optimiser l'activité, et rendre l'information accessible aux salariés -Finaliser l'objectif de rendre ces différents logiciels inter-opérables -Développer une ressource maintenance informatique, indispensable, mais rare aujourd'hui
A faire	<ul style="list-style-type: none"> -Elaborer un plan de financement pour les travaux locaux du siège, plan acceptable pour l'ARS et nos finances -Initier en 2024 une démarche d'évolution du site internet -Redéfinir l'organisation et les modes de déplacement, en tenant compte de notre implantation régionale, mais avec le souci des économies d'énergie, du coût des moyens de transport



⑥ Dans un environnement en pleine mutation, l'association doit améliorer sa visibilité, mieux communiquer, être un acteur reconnu, prendre des responsabilités dans des instances, être force de position et fédérateur d'alliances, présent sur les territoires.

Statuts	Actions
Réalisé	-Participation à différents événements, salons : Salon TAF, Handijob
En cours de réalisation	-Poursuivre notre politique de partenariat, notamment auprès d'acteurs intervenant vers d'autres types de handicap, ou d'autres problématiques (enfances, familles, ...), exemple réseau Rush, Naître et grandir en Occitanie, ... -Poursuivre le développement des relations avec les acteurs du Mas des Moulins
A faire	-Développer, ancrer nos représentations sur les territoires -Etre vigilants, voire opportunistes sur les besoins émergents, tout en restant prudents, et en veillant à ne pas déstabiliser l'existant -Valoriser, promouvoir davantage nos actions, nos résultats (Nous en voyons l'utilité avec le CPOM du SESSAD) -Communiquer à l'interne sur les évolutions de l'environnement pour être capables d'anticiper les mutations et leurs conséquences, avec des informations, réunions régulières -Garantir, développer la représentation des usagers à tous les niveaux (CA, groupes d'expression, ...) afin de favoriser la prise en compte de leur quotidien



